



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

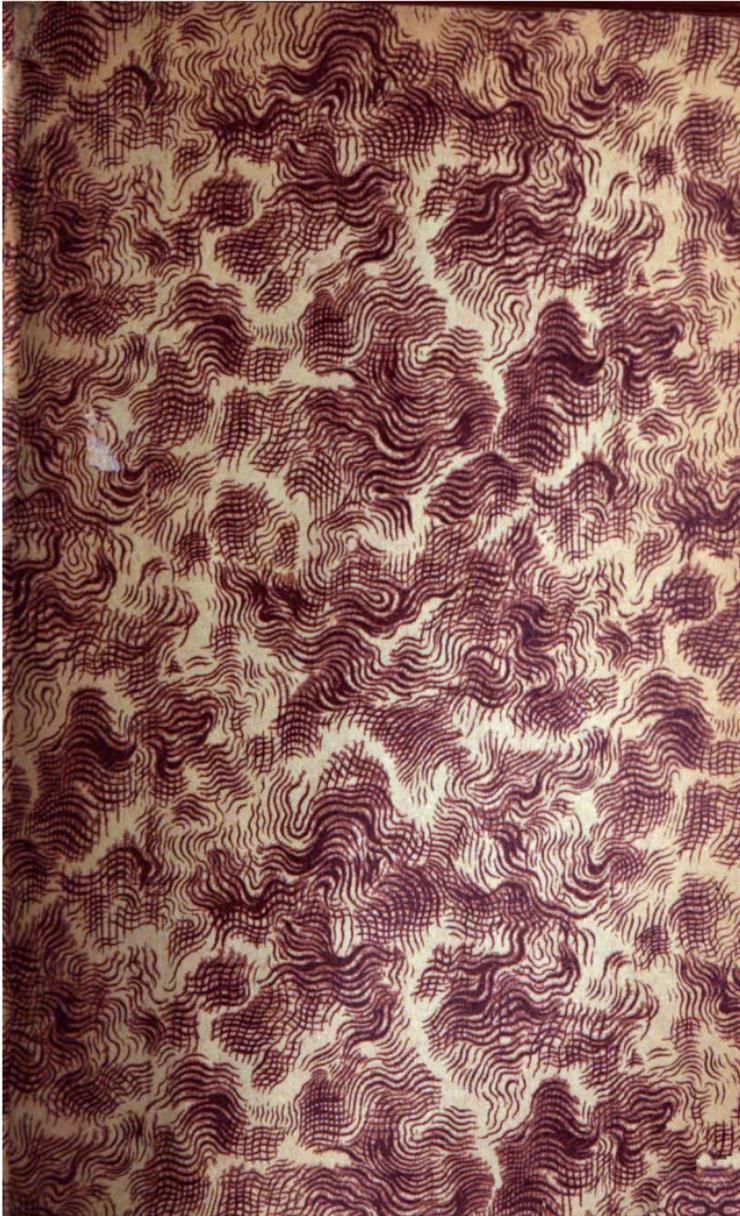
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







PROPHÉTIES.
—
LA FIN DES TEMPS.

AVEC UNE NOTICE
PAR
EUGÈNE BARESTE.

2^e édition.

Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs
que les temps sont arrivés.
(J. de MAISTRE, *Soirées de St-Petersbourg.*)



Prix, 1 fr. 75.



PARIS,
LAVIGNE, ÉDITEUR.

1, RUE DU PAON.

—
1840.

LA FIN DES TEMPS.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLÓN, A PARIS.

PROPHÉTIES.

LA FIN DES TEMPS.

AVEC UNE NOTICE

PAR

EUGÈNE BARESTÉ.



DEUXIÈME ÉDITION.

Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs
que les temps sont arrivés.

(J. de MAISTRE, *Sotées de St-Petersbourg.*)

PARIS,
LAVIGNE, LIBRAIRE,
1, RUE DU PAON.

1840.

TABLE DES MATIÈRES.

A l'Éditeur.	v
Cazotte (xviii ^e siècle).	1
Liber mirabilis (xiii ^e siècle).	9
L'abbé Werdin (xiii ^e id.).	20
Jérôme Botin (1410).	23
Le cardinal d'Ailly (1414).	28
Jean Muller (1476).	30
Le moine de Padoue (xvi ^e siècle).	31
Lichtenberger (1526).	32
Pierre Turrel (1531).	34
Richard-Roussat (1550).	36
Olivarius (1542).	37
Le solitaire d'Orval (1544).	43
Torquatus (1555).	56
Sur l'avenir de l'Arabie et de l'Islamisme.	57
Sur la Turquie (1561).	id.
Nostradamus (1558).	58
Le seigneur du Pavillon.	76
Prophétie sur la succession des papes.	77
La religieuse de Belley (1810).	80
Martin, le laboureur (1816).	82
La croix de Migné (1819-1826).	115
Une ancienne religieuse (1829).	133

A L'ÉDITEUR.

Vous me demandez, mon cher monsieur, une notice sur les prophéties, à moi qui ai osé braver les préjugés de notre époque en réhabilitant le *harlatan* Nostradamus, l'un des plus grands savants du XVI^e siècle; à moi qui le premier ai raconté cette merveilleuse histoire de la prophétie de Noël Olivarius, relative à Napoléon, laquelle prophétie est si authentique que dernièrement le rédacteur du *Mémorial de Rouen*, M. R....., me disait avoir vu entre les mains d'une personne de cette ville une copie de la prophétie d'Olivarius écrite au commencement de la révolution française, c'est-à-dire plusieurs années avant l'avènement de Bonaparte au trône impérial.

Vous me demandez quelque chose de neuf sur cette matière si peu connue et partant si peu étudiée de nos jours; mais en vérité, monsieur, tout ce que je pourrai vous dire dans l'espace qui m'est réservé, sera, je l'espère, considéré par vos lecteurs comme une nouveauté, car les esprits forts du siècle dernier ont tellement nié tout ce qu'il leur était impossible de comprendre; d'examiner, d'analyser, de peser et de toucher, que ceux de ce temps-ci en sont arrivés au scepticisme le plus ridicule, à l'athéisme le plus complet, et à ne plus considérer les manifestations spirituelles de l'é-

tre humain, les mystères de l'âme, que comme autant de duperies et de sottises.

Qui donc, depuis la réforme prêchée si chaleureusement par Luther, Zwingle et Calvin, aurait cherché à étudier consciencieusement, dans l'homme et dans l'humanité, la révélation divine, l'extase religieuse, le don de prophétie? Qui donc, depuis les violents et révolutionnaires écrits des philosophes du XVIII^e siècle se serait avisé d'ajouter foi aux prophéties de la Bible et de commenter les prédictions anciennes et modernes?

Le monde est ainsi fait : il marche sans trop savoir comment ; il pense comme on lui dit de penser, et agit en vertu des vieux principes de la routine et de l'habitude. Eh ! mon Dieu ! il y a dix-huit cents ans à peine que des hommes animés d'une foi nouvelle mouraient pour avoir voulu faire sortir le peuple de la routine et de l'habitude, en lui parlant pour la première fois de liberté, de fraternité, de bonheur !

Aujourd'hui nous vivons dans un matérialisme qui peut parfaitement se comparer à celui des Romains avant la prédication de l'Évangile. La foi, le dévouement, l'affection ne sont plus, mais en revanche l'égoïsme, les jouissances sensuelles et l'amour de l'or ont remplacé dans notre cœur tous les nobles sentiments qui l'animaient autrefois. On est religieux à la façon des païens qui immolaient Socrate et Jésus plutôt pour satisfaire aux exigences des vieux codes que par amour pour les divinités de l'Olympe.

Les sciences qui, ainsi que les arts et les lettres, reflètent les idées politiques et religieuses d'une époque, d'une nation, d'un peuple, sont à l'heure qu'il est complètement athées. L'homme

se ment au moyen d'organes matériels ; la terre tourne autour du soleil et la lune autour de la terre en raison de la loi d'attraction, qui est purement physique ; tout, en un mot, pour le savant est mécanique, physique et matériel ; rien n'est Dieu. Et ces savants, qui croient savoir quelque chose et qui traitent du haut de leur grandeur les mystères de la révélation et le don de prophétie, ignorent ce qui constitue la respiration, la circulation, la génération ; ce qui produit le magnétisme, le somnambulisme, la peste, la grêle, les aérolithes ; ce que c'est que l'âme, la vision, l'extase, la végétation des plantes, l'étoile qui brille au ciel, l'espace, le temps, la foi et Dieu !

Dans un tel état de choses, les matières qui font le sujet de votre livre doivent trouver peu de partisans. Et pourtant les prophéties sont aussi anciennes que le monde ; elles précédèrent chez les Grecs l'établissement des institutions politiques ; elles annoncèrent aux Hébreux la destruction de leurs cités, et l'avènement et les souffrances du Christ, le divin libérateur des esclaves ; elles proclamèrent, par la bouche de saint Jean, la grandeur et la puissance du christianisme en Occident, et, chose plus curieuse encore, la naissance des hérésies, des protestations, des réformes ; elles jetèrent ensuite, au moyen-âge et à la renaissance, l'épouvante parmi le peuple ; en prêchant la fin du monde pour le dix-neuvième siècle, le nôtre, et la venue de l'Ante - Christ, en annonçant les fléaux qui doivent fondre sur nous, la ruine de nos villes, les massacres de ses habitants.... — Et jusqu'à présent toutes les prophéties anciennes se sont réalisées.

Le peuple a toujours cru aux prophéties et il y croira probablement toujours, malgré le scepticisme jeté dans les masses par les philosophes athées. Machiavel nous en fournit un exemple : « Je ne saurois, dit-il, en donner la raison, mais c'est un fait attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, *que jamais il n'est arrivé de grands malheurs dans une ville qui n'aient été prédits par quelques devins, ou annoncés par des révélations, des prodiges ou autres signes célestes.* Il seroit fort à désirer que la cause en fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et surnaturelles, avantage que je n'ai point. Il peut se faire que notre atmosphère étant, comme l'ont cru certains philosophes, habitée par une foule d'esprits qui *prévoient les choses futures* par les lois mêmes de leur nature, ces intelligences, qui ont pitié des hommes, les avertissent par ces sortes de signes, afin qu'ils puissent se tenir sur leurs gardes. Quoi qu'il en soit, *le fait est CERTAIN*, et toujours après ces annonces on voit arriver des *choses nouvelles et extraordinaires.* » Machiavel, tout le monde le sait, n'étoit ni fanatique, ni superstitieux, ni illuminé.

Mais, si nous ouvrons les ouvrages des historiens, nous trouvons encore des choses plus étonnantes. M. Robertson, en rapportant le discours de Montezuma aux grands de son empire, rappelle les traditions et les *prophéties* qui annonçaient depuis long-temps l'arrivée d'un peuple de la même race qu'eux et qui devait prendre possession du pouvoir suprême.

Les Chinois croyaient aussi aux prophéties. On lit dans le *Chouking* : « Quand une famille s'approche du trône par ses vertus, et qu'une autre est

près d'en descendre en punition de ses crimes, *l'homme parfait* (ou le prophète) en est instruit par des signes avant-coureurs. » Les missionnaires européens avaient placé au bas du texte que je viens de citer la note suivante : « L'opinion que les prodiges et les phénomènes *annoncent de grandes catastrophes*, le changement de dynastie, les révolutions dans le gouvernement, est générale parmi nos lettrés. »

Maintenant, si je me reporte aux temps philosophiques des Romains (aux *temps philosophiques*, remarquez bien), je trouve dans Cicéron un passage très-explicite qui condamne les adorateurs de la philosophie sceptique. « C'est une opinion très-ancienne, descendue des temps héroïques jusqu'à nous, dit-il, et affirmée par le consentement du peuple romain et de toutes les nations, qu'il existe parmi les hommes une *certaine divination*, que les Grecs appellent d'un nom qui signifie le présentiment et la science des choses futures. Chose magnifique et salutaire ! si elle existe réellement, qui plus qu'aucune autre rapproche notre nature de la nature divine..... Or, je ne vois aucune nation, si polie qu'elle soit, ou si savante et si grossière et si barbare, *qui ne croie que l'avenir est annoncé*, que plusieurs le connaissent et peuvent le prédire. »

Je n'en finirais pas, monsieur, si je voulais rapporter ici le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité qui se sont prononcés en faveur des prophéties. Voici quelques lignes du judicieux Plutarque, que les adversaires du sujet que je traite en ce moment, ont toujours passées sous silence : « Quoique les prophéties ressemblent assez à des fables, dit cet auteur,

cependant la ruine de plusieurs villes de la Grèce détruites ou dépeuplées, les éruptions subites des barbares, la chute de plusieurs empires attestent la vérité des oracles. Les malheurs que viennent d'éprouver Cumès et Dicaëarchie n'étaient-ils pas une dette que le temps a acquittée envers les sibylles qui les avaient anciennement prédits ? Je parle de ces éruptions de volcans, de ces bouillonnements de mer, de ces pierres enflammées que le vent poussait avec tant de violence, de la ruine de si grandes villes, qui ont été tellement détruites que le lendemain même on n'a pu retrouver la place qu'elles occupaient. S'il est difficile de croire que la Divinité n'ait point eu de part à ces événements, à plus forte raison n'a-t-on pu les prédire sans une inspiration... Quand l'oracle, non content d'annoncer l'événement, spécifie la manière, le temps, l'occasion et les personnages, alors ce n'est plus une conjecture incertaine, c'est une prédiction réelle de ce qui doit arriver... Il n'y a dans les oracles rien d'incertain, rien d'obscur. *Vouloir en attribuer l'événement au hasard, c'est se perdre dans l'infini.* L'expérience est ici la garantie de la prédiction et montre, pour ainsi dire, la route qu'a tenue le destin. Je n'imagine pas qu'on puisse dire que le hasard seul a fait cadrer l'événement avec la prédiction : car alors qui empêcherait aussi de soutenir qu'Epicure n'a point écrit son *Traité des Maximes certaines* ; mais que le hasard ayant réuni les lettres et les mots qui le composent, ce livre s'est trouvé fait ? — Il n'y a certes rien à répondre à une hypothèse aussi sensée et aussi logique.

Tous les hommes de conscience et de jugement

ont admis la révélation et reconnu l'existence de l'esprit prophétique.

« Ce sont là certainement, dit le spirituel et savant Charles Nodier, de très-grandes pauvretés de l'esprit humain; mais il est difficile de se défendre de l'intérêt de curiosité qu'elles excitent quand le hasard fait concourir la prédiction d'un charlatan avec l'histoire, et, qui mieux est, avec la vérité. »

Ecoutez à ce sujet ce que dit l'un des penseurs les plus profonds et les plus religieux des temps modernes, M. le comte Joseph de Maistre : « L'esprit prophétique est naturel à l'homme et ne cessera de s'agiter dans le monde. Mille expressions vous prouveront qu'il a plu à Dieu, tantôt de laisser parler l'homme, comme il voulait, suivant les idées régnantes à telle ou telle époque, et tantôt de cacher, sous des formes en apparence simples et quelquefois grossières, de hauts mystères qui ne sont pas faits pour tous les yeux. Or, dans les deux suppositions quel mal y a-t-il donc à creuser ces abîmes de la grâce et de la bonté divine, comme on creuse la terre pour en tirer de l'or ou des diamants? *Plus que jamais nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un ÉVÉNEMENT IMMENSE dans l'ordre divers, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée, et qui doit frapper tous les observateurs.* Il n'y a plus de religion sur la terre; le genre humain ne peut demeurer dans cet état. *Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que les TEMPS SONT ARRIVÉS...* L'univers est dans l'attente. Comment mépriserions-nous cette grande persuasion, et de quel droit condamne-

rions-nous les hommes qui, avertis par des signes divins, se livrent à de saintes recherches? »

Après cette citation, il ne m'est plus possible de rien dire ; car je craindrais de détourner l'attention de vos lecteurs sur un passage qui mérite d'être médité profondément, surtout à présent où la société européenne a tant besoin d'être régénérée.

P. S. Au moment où l'on met sous presse, je lis, dans le *Morning-Post*, ces lignes extraordinaires qui ont été reproduites par le *National* d'aujourd'hui.

« Quant à l'Orient, nous croyons que la fameuse prédiction va s'accomplir. On sait quels événements ont été prédits pour l'année 1263 de l'hégire, ou, en style chrétien, l'année 1840. Les Turcs s'y attendent, et ils font, après leur mort, porter leurs corps en Asie, afin que leurs restes mortels ne soient pas au pouvoir du kaffir et du giaour. »

EUGÈNE BARESTE.

14 septembre 1840.

PROPHÉTIES.

(1782.)

PROPHÉTIES DE CAZOTTE (1).

Avant de parler des prophéties surprenantes de ce spirituel et galant écrivain du dix-huitième

(1) Quoique nous nous soyons attaché à n'insérer dans ce petit volume que des prédictions émanant d'hommes qui la plupart avaient passé leur vie dans les pratiques de la piété la plus austère et dans les solitudes du cloître, nous avons cru cependant devoir mettre en tête de cette 2^e édition la prédiction de Cazotte, d'abord, parce qu'elle est très-célèbre quoique peu de personnes aient pu se la procurer, et, en second lieu, parce qu'elle se rapporte uniquement à notre France et à des hommes que nous avons tous connus, et qui ont joué un rôle dans le drame sanglant qui a débuté en 1789. Nous espérons qu'on nous pardonnera, en faveur du piquant de cette prophétie, d'avoir interverti l'ordre chronologique que nous avons suivi dans la première édition de cet ouvrage. Nous regrettons aussi de n'avoir pu nous procurer le texte même de La Harpe qui a rapporté la prophétie de Cazotte. La rapidité que nous avons été obligé de mettre dans la publication de cette deuxième édition ne nous a pas permis de mettre le texte de La Harpe, qui, au reste, était connu de tout le monde.

(Note de M. A. l'auteur du recueil.)

siècle, disons quelques mots de sa vie et de ses travaux littéraires.

Cazotte naquit en 1720 ; il fit ses études au collège des jésuites , et entra dans l'administration de la marine ; il parvint en 1747 au grade de commissaire. Son goût pour la poésie lui fit composer divers morceaux qui eurent alors un immense succès, entre autres *Ollivier*, poème en plusieurs chants, et des romances sémillantes d'esprit, de tendresse et de gaieté. Il fit de fausses spéculations, perdit toute sa fortune et s'en consola en épousant une charmante femme, et en fréquentant les poètes de son temps. Après la publication du *Diable amoureux* et du *Lord impromptu*, fantastiques compositions qui lui attirèrent la visite d'un disciple de l'illuminé Martinès ; frappé des révélations qu'il venait de recevoir, il se fit initier et traduisit les Contes arabes, dont la collection en 4 volumes fait suite aux *Mille et une Nuits*. Cazotte avait reçu de la Providence une facilité extrême. Un de ses beaux-frères lui vantait souvent les opéras bouffons qui étaient alors dans leurs nouveautés, et les regardait comme des chefs-d'œuvre.

— Donnez moi, dit Cazotte, un mot, et si, sur ce mot, je n'ai pas fait d'ici à demain une pièce de ce genre, vos éloges seront mérités.

On était à Pierry ; un paysan entra avec des sabots.

— Eh bien ! *sabots !* dit le beau-frère, voyons un peu comme vous vous en tirerez.

— Notre écrivain fait sortir tout le monde, excepté Rameau, neveu du célèbre musicien, et le lendemain l'opéra comique des *Sabots* était composé, paroles et musique.

A cette époque, Voltaire déshonorait son talent en produisant le poème de la *Guerre de Genève*. Un soir on fait voir à Cazotte les derniers chants arrivés; il les regarde et sourit.

— « Vous n'avez encore que ceux-ci, dit-il, vous êtes en retard, car il y en a d'autres de parus. »

Rentré chez lui, il prend la plume et broche un chant pour faire suite à ceux publiés. On dit qu'il avait si bien saisi la manière de Voltaire, que tout le monde fut la dupe de cette imitation et voulut en avoir des copies.

Cazotte fut le premier qui annonça au milieu du dix huitième siècle les désastres de la révolution française, et la mort des principales victimes de ce grand drame politique.

Nous voudrions bien vous faire nous-mêmes le récit de ces étonnantes prophéties; mais il nous est tombé sous la main une série d'excellents articles, publiés sur Cazotte (1), par l'un de nos jeunes et spirituels écrivains, M. Taxile Delord, et nous aimons mieux citer textuellement le passage où il est question de la révolution française. Nous avons tout lieu de croire que nos lecteurs nous sauront gré de cette citation intéressante.

« A son dernier voyage à Paris, dit M. Delord, Champfort invita Cazotte à un grand dîner auquel devait prendre part tous les beaux esprits. Parmi les convives on remarquait Condorcet, Vicq-d'Azyr, de Nicolai, Bailly, de Mallesherbes, Roucher, La Harpe, la duchesse de Grammont et plusieurs autres femmes également

(1) Dans le journal le *Siècle*, septembre 1840.

célèbres. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie, cette sorte de liberté qui n'en garde pas toujours le ton. C'était un véritable petit souper du dix-huitième siècle, avec ses bons mots audacieux, ses saillies galantes, ses chansons légèrement graveleuses. On causait de tout, de politique, de religion, de philosophie, et même un peu de Dieu. C'était comme on pense bien pour douter de son existence. On se répandit en éloges furibonds au sujet du patriarche de Ferney. C'était lui qui avait forcé la superstition et le fanatisme à faire place à la raison, et l'on se mit à calculer l'époque probable de la révolution future. Il y avait là des gens comme Bailly, qui craignaient que leur âge ne leur permit pas d'en être les témoins. Au milieu de la joie générale, un seul des convives n'avait point pris part à l'ovation décernée, entre la poire et le fromage, au patriarche de Ferney. Ce convive qui protestait par sa tristesse contre l'élan commun, c'était Cazotte.

— Oui, Messieurs, s'écriait Cazotte, nous la verrons tous cette grande et sublime révolution; nul ne peut changer les arrêts de la Providence. L'esprit me l'a dit, vous la verrez tous.

Après avoir prononcé ces paroles, il retomba dans une espèce de rêverie sombre.

— Nous espérons, parbleu bien, être les témoins, les acteurs de cette grande délivrance, reprirent tous les convives. Voyez le beau prophète!

— Prophète, oui je le suis, répliqua Cazotte, que ce mot venait de réveiller comme en sursaut. Le drame de la révolution vient de s'accomplir

en moi ; je sais ce qui se fait et ce qui se fera. Vous tous qui m'entourez, voulez-vous savoir ce que vous deviendrez, acteurs et témoins ?

— Voyons, dit Condorcet, avec le sourire sournois qui lui était familier. Habacuc a la parole.

— Vous, M. de Condorcet, dit Cazotte, vous expirez sur le pavé d'un cachot avec la rage d'avoir livré la patrie à la tyrannie des intelligences vulgaires ; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau....

L'assemblée restait muette... Cazotte s'adressa à Champfort.

— Vous, M. Champfort, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous survivrez de deux mois à vos vingt-deux blessures.

Vicq-d'Azyr se mit à entonner un *De profundis*.

— Vous faites bien, M. Vicq-d'Azyr : chantez vous-même vos funérailles. Ce n'est pas vous qui vous ouvrirez les veines ; car vous aurez peur que votre main tremble, vous demanderez ce service à un ami pour être plus sûr de votre fait, et baigné dans votre sang, au milieu d'un accès de goutte, vous expirez dans la nuit. Tenez, regardez cette pendule, elle va sonner l'heure de votre mort.

L'aiguille marquait une heure moins un quart sur le cadran doré. Par un mouvement dont ils ne sont pas maîtres, tous les convives se lèvent les uns après les autres. A mesure qu'ils se dressent, Cazotte, comme un berger qui compte son troupeau, fait le dénombrement de ses victimes. Vous mourrez sur l'échafaud, dit-il à M. de Ni-

celui ; vous aussi M. Bailly, vous aussi M. de Mallesherbes ; vous aussi M. Roucher. L'échafaud ou le suicide, voilà ce qui vous attend!.. Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli!..

— Voilà bien des miracles (cette fois, c'était La Harpe qui parlait), et vous ne m'y mettez pour rien.

— Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire. Je vous vois frappant de votre front sur le marbre du sanctuaire ; vous baisiez la main d'un de ces prêtres dont vous vous moquez aujourd'hui ; vous demandez la paix du cœur à l'ombre des cloîtres, et le repos de votre conscience au pardon qui tombe du confessionnal.

— Je suis rassuré, reprit Champfort, si nous ne devons périr que quand La Harpe sera immortel!...

— Nous serons bien heureuses, nous autres femmes, dit madame de Grammont, de n'être pour rien dans la révolution. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu ; mais il est reçu qu'on ne s'y prend pas à nous, et notre sexe sera sans doute...

— Votre sexe ne vous défendra pas!

— Mais que dites-vous là, M. Cazotte? C'est la fin du monde que vous nous prêchez.

— C'est possible, mais ce qu'il y a de certain, c'est que vous, madame la duchesse de Grammont, vous serez conduite à l'échafaud ; vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans une charrette, les mains liées...

— J'espère que, dans ce cas, j'aurai du moins un carrosse drapé de noir?

— Non, mesdames ; de plus grandes dames

que vous irent, comme vous, en charrette et les mains liées comme vous...

— Vous verrez, dit-elle à son voisin Champfort, qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur.

— Non, madame, poursuivait l'implacable visionnaire, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui'en aura un par grâce sera... Il s'arrêta un moment.

— Eh bien ! quel est donc l'heureux mortel qui jouira de cette prérogative ?

— C'est la seule qui restera au roi de France !

Après cette prédiction devenue fameuse, ajoute M. Delord, car le hasard qui l'avait dictée sembla prendre plaisir à la vérifier dans toutes ses parties, Cazotte salua et sortit, laissant tout l'auditoire plongé dans la stupeur.»

Maintenant que nous avons rapporté les prophéties extraordinaires de Cazotte, nous allons terminer ce chapitre en donnant quelques détails sur la fin de la vie de ce prophète moderne.

Lorsque la révolution française éclata, Cazotte ne négligea rien pour la combattre ; il voulut par ses écrits empêcher les progrès de la terreur, mais il ne put y réussir. La correspondance qu'il entretenait avec son ami Ponteau, secrétaire de la liste civile, ayant été saisie le 10 août 1792, Cazotte fut arrêté et enfermé avec sa fille dans les prisons de l'Abbaye. Après un interrogatoire de trente six heures, il fut condamné à la peine de mort,

On dit que l'accusateur public ne put s'empêcher de faire précéder ses funestes conclusions de quelques mots d'éloges.

— Pourquoi, dit-il à Cazotte, faut-il que

j'aie à vous trouver coupable après soixante-douze années de vertus !

Le juge qui prononça sa condamnation le considéra comme un homme extraordinaire.

— Envisage la mort sans crainte, lui dit-il, songe qu'elle n'a pas le droit de t'étonner. Ce n'est pas un pareil moment qui doit effrayer un homme tel que toi. »

Il mourut courageusement le 25 septembre 1792, en disant :

— Ma femme, mes enfants, ne me pleurez pas, ne m'oubliez pas, mais souvenez-vous surtout de ne jamais offenser Dieu !

LIBER MIRABILIS.

Le *Liber mirabilis* est un vieil ouvrage dont tout le monde a entendu parler et que bien peu de personnes ont eu le courage de lire. Depuis le commencement du xvi^e siècle où il a paru pour la première fois, il s'en est fait un grand nombre d'éditions, et il n'est point de bibliothèque publique où l'on ne puisse se le procurer. C'est un recueil d'un grand nombre de prédictions écrites la plupart en mauvais latin du moyen-âge, et quelques-unes qui se trouvent à la fin, en vieux français fort difficile à comprendre. L'auteur qui a rassemblé toutes les pièces qui le composent ne s'est pas nommé. Les prédictions du *Liber mirabilis* appartiennent à de nombreux auteurs, qui vivaient à diverses époques, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au xv^e siècle. Les principaux de ces auteurs sont : Bemechobus, évêque et martyr, saint Augustin, l'archevêque Sévère, sainte Brigitte, l'ermite Reynard, le père Cyrille, l'abbé Joachim, la sibylle de Crète, la bienheureuse Catherine, le bienheureux Vincent, Jérôme de Ferrare, etc.

Les prédictions du *Liber mirabilis* sont loin d'avoir l'importance qu'on leur attribue généralement, faute de les avoir lues; elles sont la plupart d'une obscurité et d'une confusion inextricables; lorsqu'on les comprend, il est le plus

souvent impossible de déterminer si les faits annoncés se sont véritablement accomplis, tant elles sont vagues et dépourvues de précision. Beaucoup d'entre elles paraissent se rapporter à des événements passés depuis long-temps et dont il n'est pas facile de vérifier l'exactitude; les autres annoncent bien des événements futurs, mais elles ne présentent point les caractères qui inspirent la confiance: telleseraient, par exemple, la réalisation d'une partie des faits prédits. Parmi ces prophéties, il en est une cependant fort remarquable et qui, à elle seule, a conservé depuis cinquante ans au *Liber mirabilis* sa vieille réputation; c'est celle de Jean de Vatiguerro qu'on attribue généralement à saint Césaire, un des premiers évêques d'Arles. C'est la seule que nous citerons, parce que c'est la seule qui nous paraisse avoir une véritable importance.

(XIII^e SIÈCLE.)

PRÉDICTIONS

RECUEILLIES PAR JEAN DE VATIGUERRO,

Vulgairement attribuées à saint Césaire,
évêque d'Arles (1).

J'ai toujours gardé le silence et je suis resté muet; mais maintenant je veux parler, à cause des

(1) *Liber mirabilis*, édit. de 1524. 1 vol. in-12.

événements prodigieux que j'ai appris, que j'ai soigneusement recueillis, parcourant, pour pouvoir parler avec plus de certitude, diverses parties du monde tant en deçà qu'au-delà de la mer, feuilletant de nombreux volumes, tant des livres saints que des philosophes, des poètes, des docteurs et des interprètes les plus fameux de l'Écriture. Dans ces recherches diverses, j'ai étanché la soif de connaissance qui me dévorait, et j'ai rassemblé suffisamment de matériaux sur les événements étonnants qui arriveront dans le monde jusqu'à sa fin, et surtout dans certaines parties des Gaules.

Quelques personnes, pendant que j'étois en Chaldée, à Phéboch, près du mont Cobar, m'ont exposé, dans toute leur vérité, des faits relatifs à l'année 1300. Trois docteurs et plusieurs autres professeurs en théologie, avec qui je m'entretenois de révélations chaldéennes, m'ont confirmé ce qui va suivre.

PREDICTIONS. — D'après moi, Jean de Vati-guerro, de l'année du Seigneur 1490 à l'année du même Seigneur 1525 (1), il arrivera ici bas beaucoup de maux, si grands et si divers que, depuis le commencement du monde, il n'y aura jamais eu de bouleversement pareil, ni des malheurs si nombreux, si étonnants, si dignes d'admiration.

(1) L'auteur qui a recueilli ces prédictions paraît avoir suivi l'ère de Dioclétien ou des martyrs, souvent usitée à cette époque; il faut dès-lors ajouter 284 ans à chacune de ses dates.

En effet, dans l'année du Seigneur 1502, commenceront toutes les douleurs, parce que, en cette année, la mortalité et la peste ravageront et affligeront tout l'univers d'une manière étonnante. Aussi, presque la moitié des hommes mourra, et cela dans l'espace de soixante-cinq mois, pendant lesquels la peste durera et au-delà, quoique pendant sa durée elle parcourra tantôt un pays, tantôt un autre.

De plus, l'an du Seigneur 1503, de grands maux se prépareront dans l'avenir : à cette époque, se trameront des séditions, des conspirations horribles qui, dans ces années, ne produiront pas toutes leur effet, car quelques-unes ne devront éclater que plus tard.

En outre, vers l'an du Seigneur 1504 ou au-delà, le prince le plus grand et le plus auguste roi de tout l'Occident sera mis en fuite, et éconduit dans un combat étonnant, et presque toute sa noble armée sera tuée d'une manière surprenante; il y aura surtout une défaite honteuse, une ruine lamentable et un massacre de beaucoup de grands et puissants seigneurs. C'est pourquoi le commerce sera anéanti : bien plus : avant que la paix soit rétablie entre les Français, le premier événement, tel qu'il a été dit ou encore pire, arrivera honteusement et étonnamment par plusieurs fois. Dans une de ces épreuves, le très-noble prince sera mis en captivité par ses ennemis à la suite d'un événement lamentable, et il s'affligera douloureusement à cause des siens.

L'aigle volera par le monde, et se soumettra plusieurs nations, vers l'an du Seigneur 1507 ou au-delà; il sera couronné de trois diadèmes en si-



güe de victoire et de valeur, ensuite il rentrera dans son nid, d'où il ne sortira plus que pour s'élever glorieusement vers le ciel. Ses petits se feront mutuellement la guerre, et s'arracheront l'un à l'autre leur proie; alors, dans l'Occident redoublement de maux et de douleurs, et l'an du Seigneur 1510 ou au-delà, éclatera une horrible sédition à cause du roi des Français prisonnier. Presque la majeure partie de l'Occident sera détruite par les ennemis; c'est pourquoi on ressentira en plusieurs lieux des tremblements de terre extraordinaires et violents, et la gloire des Français se convertira en opprobre et en confusion; car le lys sera privé et dépouillé de sa noble couronne, et on la donnera à un autre auquel elle n'appartient pas, et le Français sera humilié jusqu'à la confusion, et plusieurs diront: la paix, la paix, la paix, et il n'y aura point de paix, et alors paraîtront à découvert des séditions judiciaires, des conspirations, des confédérations inouïes des cités plébéiennes, et il y aura dans le monde une si grande désunion, que personne ne sauroit en aucune manière s'en faire une idée.

Et avant que le monde arrive à l'année du Seigneur 1516, le royaume des Français sera envahi de toute part, saccagé et laissé presque détruit et anéanti, parce que les administrateurs de ce royaume seront si aveuglés qu'ils ne pourront trouver un défenseur, et la main et la colère du Seigneur s'appesantiront furieusement sur les Français et contre tous les grands et les puissants de tout le royaume.

Les cités les plus fortes et les plus puissantes seront prises, et l'on se livrera des batailles. Il apparaîtra dans les corps célestes des signes nom-

breux et frappants qui annonceront les événements prédits et beaucoup d'autres qui doivent les suivre ; et comme, par la volonté divine, l'état du monde sera bientôt changé, par elle aussi les serviteurs remplis de ruse, d'orgueil et de fureur, se révolteront contre leurs maîtres ; et presque tous les nobles, sans exception, seront mis à mort, cruellement chassés et dépouillés de leurs dignités et de leurs pouvoirs, *parce que le peuple se fera un roi d'après son pur caprice* ; et l'on ne pourra rien obtenir du peuple. Au contraire il y aura une surprenante et cruelle défaite et tuerie de rois, de ducs et de barons ; et toute la terre sera saccagée et pillée par des brigands et des voleurs, qui se multiplieront et qui prévaudront ; ils ravageront particulièrement tout le pays de France. Et ces choses arriveront vers l'an du Seigneur 1518, un peu avant ou un peu après. Une année déterminera l'autre.

Plusieurs villes éprouveront des commotions et feront de nouvelles constitutions, à cause desquelles elles s'isoleront et régneront dans leurs limites ; mais elles resteront dans la désolation ; les camps les plus fortifiés seront pris, pillés et détruits, et beaucoup de veuves seront privées de leurs enfants. Qu'un chacun se garde de son voisin, car les hommes seront victimes de leurs voisins qui les dépouilleront par d'affreux brigandages et les mettront à mort. Personne ne tiendra sa parole ; mais on se trompera et l'on se trahira l'un l'autre. On ne cherchera plus le bien et l'avantage de l'état ; il n'en sera plus question ; ce sera le règne de la partialité et de l'égoïsme. Alors la vengeance divine s'appesantira généralement et spécialement sur tous les hommes : elle

sera évidente et manifeste. Les Turcs et les Albains détruiront plusieurs îles chrétiennes. Les Grecs (1) envahiront un royaume des Latins et le ruineront entièrement. L'Arménie, la Phrygie, la Dacie et la Norvège seront cruellement subjuguées par leurs ennemis; elles seront pillées et dévastées d'une manière cruelle et irréparable. Plusieurs villes et plusieurs forts sur le Pô, le Tibre, le Rhône, le Rhin et la Loire, seront renversés par des inondations extraordinaires et par des tremblements de terre. Les royaumes de Chypre, de Sardaigne, d'Arles, seront affreusement et honteusement dévastés, pillés et presque détruits par la volonté divine. Entre les Aragonais et les Espagnols il y aura des troubles et une grande division, et ils se feront mutuellement la guerre, et il n'y aura point de paix entre eux jusqu'à ce qu'un de leurs royaumes soit entièrement détruit.

Avant que le monde arrive à l'année du Seigneur 1525, l'Eglise universelle et le monde entier gémiront sur la prise, la spoliation et la dévastation de la plus illustre et de la plus fameuse cité, capitale et maîtresse de tout le royaume des Français. Toute l'Eglise, dans tout l'Univers, sera persécutée d'une manière lamentable et douloureuse; elle sera dépouillée et privée de tous ses biens temporels, et il n'y aura si grand personnage dans toute l'Eglise qui ne se trouve heureux d'avoir la vie sauve. Car toutes les églises seront souillées et profanées, et tout culte public

(1) Probablement les Russes ainsi désignés parce qu'ils suivent la religion grecque.

cessera, à cause de la crainte et de l'emporlement de la rage la plus furieuse.

Les religieuses, quittant leurs monastères, fuiront çà et là flétries et outragées. Les pasteurs de l'Eglise et les grands, chassés et dépouillés de leurs dignités et de leurs prélatures, seront cruellement maltraités ; les brebis et les sujets prendront la fuite, et resteront dispersés sans pasteur et sans chef.

Le chef suprême de l'Eglise changera de résidence, et ce sera un bonheur pour lui, ainsi que pour ses frères qui seront avec lui, s'ils peuvent trouver un lieu de refuge où chacun puisse, avec les siens, manger seulement le pain de la douleur dans cette vallée de larmes. Car toute la malice des hommes se tournera contre l'Eglise universelle, et par le fait elle sera sans défenseur pendant vingt-cinq mois et plus, parce que, pendant ledit espace de temps, il n'y aura ni pape ni empereur à Rome, ni régent en France.

Le monde n'estimera que ceux qui seront portés au mal et à la vengeance. Hélas ! les douleurs causées par tous les tyrans, les empereurs et les princes infidèles seront renouvelées par ceux qui persécuteront la sainte Eglise. En effet, la malice et l'impiété des Huns, et la cruelle inhumanité des Vandales, ne seront rien en comparaison des nouvelles tribulations, des calamités et des douleurs qui dans peu accableront la sainte Eglise, car les autels de la sainte Eglise seront détruits, les pavés des temples profanés, les monastères souillés et spoliés, parce que la main et la colère de Dieu exerceront leur vengeance contre le monde à cause de la multitude et de la continuité

des péchés. Tous les éléments seront altérés, parce qu'il est nécessaire que tout l'état du siècle soit changé; en effet, la terre, saisie de crainte, éprouvera en plusieurs lieux des secousses effrayantes, et engloutira les vivants; nombre de villes, de forteresses et de châteaux-forts s'écrouleront et seront renversés à cause des tremblements de terre. Les productions de la terre diminueront; tantôt les plantes manqueront d'humidité, et tantôt les semences pourriront dans les champs, et les germes qui s'élèveront ne donneront pas de fruits. La mer mugira et s'élèvera contre le monde, et elle engloutira plusieurs navires et leurs équipages. L'air sera infecté et corrompu à cause de la malice et de l'iniquité des hommes. On verra dans le ciel des signes nombreux et très-surprenants : le soleil sera obscurci, et il paroîtra couleur de sang aux yeux de plusieurs personnes. On verra une fois, pendant environ quatre heures, deux lunes en même temps; auprès d'elles apparôîtront plusieurs choses étonnantes et dignes d'admiration. Des étoiles se choqueront, ce qui sera le signal de la destruction et du massacre de presque tous les hommes. Le cours naturel de l'air sera presque totalement changé et perverti à cause des maladies pestilentielles. Les hommes, aussi bien que les animaux, seront frappés de diverses infirmités et de mort subite : il y aura une peste inénarrable; il y aura une étonnante et cruelle famine qui sera si grande et telle par tout l'Univers et surtout dans les régions de l'Occident, que, depuis le commencement du monde, jamais on n'a entendu parler d'une semblable. La pompe des nobles disparoîtra, les sciences mêmes et les arts périront, et pendant un

court espace de temps, l'ordre entier du clergé restera dans l'humiliation. La Lorraine sera dépouillée et plongée dans le deuil, et la Champagne implorera en vain le secours de ses voisins; il ne lui en sera point donné, mais elle sera saccagée, pillée, et elle demeurera douloureusement dans la dévastation. Ce seront l'Irlande, la Sicile et l'Angleterre qui l'envahiront et la dévasteront. Mais vers l'an du Seigneur 1515, un peu avant ou après, ces provinces seront secourues par un *jeune captif qui recouvrera la couronne du lys* et étendra sa domination sur tout l'Univers. Une fois bien établi, il détruira les fils de Brutus et leur île, en sorte qu'il n'en sera plus question, et qu'ils demeureront à jamais anéantis. Voilà ce qui concerne les tribulations qui doivent avoir lieu avant le rétablissement de la chrétienté.

Mais après que l'Univers entier aura été en proie à des tribulations et à des misères si grandes et si nombreuses, pour que les créatures de Dieu ne restent pas entièrement sans espérance, il sera élu par la volonté de Dieu un pape parmi ceux qui auront échappé aux persécutions de l'Eglise, et ce sera un homme très-saint et doué de toute perfection, et il sera couronné par les saints anges et placé sur le saint siège par ses frères qui, avec lui, auront survécu aux persécutions de l'Eglise et à l'exil.

Ce pape reformera tout l'Univers par sa sainteté, et ramènera à l'ancienne manière de vivre, conformément aux disciples du Christ, tous les ecclésiastiques; et tous le respecteront à cause de ses éminentes vertus; il prêchera nu-pieds et ne craindra pas la puissance des princes. Aussi il en ramènera plusieurs au saint siège en les tirant

de leurs erreurs et de leur vie criminelle. Il convertira presque tous les infidèles, mais principalement les juifs.

Ce pape aura avec lui un empereur, homme très-vertueux, qui sera des restes du sang très-saint des rois des Français. Ce prince lui sera en aide et lui obéira en tout pour réformer l'Univers, et sous ce pape et cet empereur l'Univers sera réformé, parce que la colère de Dieu s'apaisera. Ainsi il n'y aura plus qu'une loi, une foi, un baptême, une manière de vivre. Tous les hommes auront les mêmes sentiments et s'aimeront les uns et les autres, et la paix durera pendant de longues années.

Mais après que le siècle aura été réformé, il paroîtra de nouveau plusieurs signes dans le ciel et la malice des hommes se réveillera. Ils retourneront à leurs anciennes iniquités et à leur détestable méchanceté, et leurs crimes seront pires que les premiers : c'est pourquoi Dieu amènera et avancera la fin du monde.

RÉFLEXIONS SUR CETTE PROPHÉTIE.

Cette prophétie présente un tableau vraiment frappant des crimes et des désastres de la révolution française de 1793 ; beaucoup d'événements annoncés regardent l'avenir. Au milieu des faits accomplis, s'en trouvent indiqués plusieurs autres qui ne se sont point réalisés ; d'un autre côté, les dates données par Jean de Vatiquerro ne se rapportent point avec les événements, quoiqu'elles s'en rap-

prochent beaucoup, plus d'après l'ère de Dioclétien ou des martyrs qu'en suivant l'ère vulgaire. Mais il faut remarquer que Vatiguerro, dans son avant-propos, ne se donne point pour prophète ; il n'a fait que recueillir, dans les anciens auteurs et dans les recherches qu'il a faites dans ses nombreux voyages, les prédictions qu'il publie, auxquelles, sans doute, il a mêlé beaucoup du sien dans les dates qu'il indique. Ce qui le prouve, c'est l'incertitude où il paraît être lui-même sur les époques, dans plusieurs endroits. C'est ainsi qu'il dit souvent *un peu avant ou après* : ce qui prouve qu'il n'était nullement sûr lui-même de ces dates.

(XIII^e SIÈCLE.)

PROPHÉTIE DE L'ABBÉ WERDIN.

L'abbé Werdin vivait dans le XIII^e siècle, d'après l'auteur qui a recueilli sa prophétie. Il est mort le 6 des kalendes de novembre 1279. Cette prophétie a été imprimée en 1600 dans un recueil en 2 volumes in-fol., t. II, p. 1007, sous le titre de *Vaticinium memorabile*. J. - B. de Rocoles en a rapporté un passage dans son *Introduction générale à l'histoire* (1), passage que la *Gazette de France* a reproduit dans un de ses derniers numéros. Nous citerons seulement la traduction en

(1) 2 vol. in-12, Paris, 1672. *Bibliothèque royale* G. 1449. — *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, G. 501.

faisant usage de celle qu'a donnée M. Dujardin dans son excellent recueil intitulé l'*Oracle*.

« Moi, abbé Werdin, d'Otrante, averti par mon Ange gardien que le temps de ma mort approchait, j'ai écrit sur ce parchemin les événements qui m'ont été révélés et qui doivent arriver à l'ouverture du sixième sceau. Et je les ai serrés dans cette petite cassette de marbre, recommandant, en vertu de la sainte obéissance, à Jacques d'Otrante, et à Maur de Palerme, mes disciples chéris, de la déposer dans mon tombeau avec mon cadavre.

» Lorsque sur la chaire de Pierre brillera une étoile éclatante, élue contre l'attente des hommes, au sein d'une grande lutte électorale, étoile dont la splendeur illuminera l'Eglise universelle, le tombeau qui renferme mon corps sera ouvert.

» Ce bon pasteur, gardé par les Anges, réparera bien des choses. Par son zèle et sa sollicitude, des autels seront construits, et des églises détruites seront relevées.

» Alors un gracieux jeune homme de la postérité de Pépin (1), se trouvant en pays étranger, viendra pour contempler la gloire de ce pasteur; lequel pasteur placera, d'une manière admirable, ce jeune homme sur le trône de France jusque-là vacant. Il le couronnera et l'appellera lui-même en aide dans son propre gouvernement. Après un petit nombre d'années, cette étoile s'éteindra, et le deuil sera général, car avec elle, en ce même temps, sera enseveli l'Aigle septuagénaire, qui laissera son aiglon sous la garde des premiers de

(1) On sait que les Capétiens ont la même origine que les Carlovingiens.

la nation. De là tout tournera au pire. La bête dont la férocité est inouïe, qui porte une queue remplie du venin le plus amer, entrera dans sa demeure, et une quantité innombrable de serpents se multipliera.

» C'est pourquoi, quand le temps sera venu, ils pénétreront dans toutes les chambres des ecclésiastiques, et noyeront dans des flots de sang les dignités sacerdotales. Et telles seront, dans tous les coins de la terre, la faim et les angoisses, que la plus grande partie des hommes appellera la mort. En ce temps-là nombre de villes périront victimes des guerres civiles et étrangères, principalement en Italie, tant au royaume de Naples qu'en Toscane. Malheurs si à craindre, malheurs si effrayants, que l'imagination n'en peut concevoir de plus terribles !.. Otrante, ma patrie, sera de nouveau ravagée par le Dragon mahométan. Rome sera singulièrement ébranlée. Florence aussi sera frappée alors, elle attend la vengeance sous son chef apostat.

» Le nid des philosophes sera également agité, et Gênes sera exposée aux incursions de l'ennemi. Ainsi l'annonce le Seigneur. Les Turcs, avec des peuples qui seront en ce temps-là, souilleront Venise, et y livreront bataille à l'improviste. Tout le royaume de Sicile périra. Que Dieu soit propice à ses serviteurs ! Beaucoup de monastères seront abîmés sous le venin de l'Aigle du Nord. Il y aura une grande effusion de sang à cause de deux combats entre les Français et les Hollandais. Oh ! qu'il est à désirer que Dieu détourne sa colère !

(1410.)

PROPHÉTIE
DE JÉRÔME BOTIN.

Cette prophétie a été imprimée en 1830 par M. Bricon dans son nouveau recueil de prédictions. Elle lui avait été communiquée par deux personnes dont une la possédait depuis 1805, et l'autre (le célèbre M. Bergasse) depuis 1790. Elle a été publiée de nouveau par M. Demonville en 1832, et par M. Dujardin en 1840. Ce dernier auteur a vu une copie de cette prédiction signée et paraphée par MM. les abbés Harissart et Niel et par monseigneur Dubourg le 19 février 1819, à Saint-Louis-des-Illinois, dans l'Amérique du Nord.

Traduction d'une partie d'un vieux manuscrit de la bibliothèque des R. P. Benedictins de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ce manuscrit commence par un traité de l'Influence des Lettres; suit un petit poème en l'honneur de sainte Marthe, tous deux sans nom d'auteur; le troisième qui suit est du révérend père Jérôme.

Le nécrologe de l'Abbaye porte : le 10 juillet 1420, mourut Jérôme Botin, de Cahors, âgé de 62 ans, homme recommandable par sa science, sa piété et sa sainteté; qu'il repose en paix.

Au nom du Seigneur qui a créé toutes choses,

voici les paroles que l'Esprit a dictées à Jérôme, serviteur du Seigneur, écrites au monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

» L'an mil quatre cent dix de la Conception, le souverain pontife Jean XXIII, gouvernant l'Eglise de Dieu sous le règne de Charles VI; voici ce que l'Esprit lui a dicté.

» Malheur aux peuples, aux princes et aux rois qui gouvernent les peuples, parce qu'il viendra des temps de deuil et de chagrin; le vent de la tribulation divisera et dispersera les hommes, et la terre sera couverte du sang des clercs, des nobles et du peuple. Malheur à ceux qui portent le glaive, parce que leurs épées seront teintes de leur sang... Les temps où ces choses viendront ne sont pas éloignés, a dit l'Esprit. Un siècle s'écoulera (1), et l'héritage du Seigneur sera divisé (2); et à cause de cet héritage, les princes combattront contre les princes, les peuples contre les peuples; et l'intérêt, sous le masque de la réforme, tentera de tout renverser; et, après un autre siècle (3), l'héritage du Seigneur sera sauvé, parce que sa main est au-dessus de la main des plus puissants. C'est ce que m'inspire l'Esprit.

» Malheur à la mer, malheur à la terre et à ceux qui l'habitent maintenant et pour un siècle: malheur aux Gaulois et aux habitants des îles (4) parce que l'héritage du Seigneur s'éloignera d'eux, et il y aura chez eux de grands gémisses

(1) Le quinzième siècle.

(2) La réforme de Luther.

(3) Le seizième siècle.

(4) La réforme d'Angleterre.

ments pour le reste de cet héritage, a dit l'Esprit.

» Après un autre siècle (1), ou à peu près, l'héritage du Seigneur ne sera plus divisé, au moins pour les Gaulois : il régnera sur eux un prince duquel il est écrit (2) : Arme-toi de ton épée et la mets à ton côté. Prince très-puissant, il réunira les rois, les princes et les peuples ; il gouvernera avec sagesse et puissance ; c'est ce que dit l'Esprit. Son règne très-long sera un règne de justice et de force ; il sera en grande vénération, et sa mémoire sera florissante.

» Et après un autre siècle (3), les princes de la terre, et tous les peuples trembleront de fureur (4) ; et ce temps sera un temps de désespoir et d'iniquité, et on trouvera à peine un seul homme qui fasse le bien. C'est ce que le Seigneur m'inspire d'annoncer. Alors il régnera en France un prince (5), l'oïnt du Seigneur, homme doué de vertus, de douceur ; et les ouvriers d'iniquités mettront sa tête à prix, épuiseront contre lui, leur malice, le réduiront en captivité, et sa fin sera plus malheureuse que le commencement, a dit l'Esprit.

« Après avoir mis en captivité lui et les siens, les princes et les grands seront entraînés à leur perte, et il y aura alors un grand deuil dans l'Eglise du Seigneur : il ne demeurera pas pierre sur pierre, les autels, les temples seront détruits,

(1) Le dix-septième siècle.

(2) Louis XIV.

(3) Le dix huitième siècle.

(4) La révolution de France.

(5) Louis XVI.

les vierges consacrées au Seigneur seront outragées. Ces hommes d'iniquité s'enivreront de folie, car ils auront des signes à leur tête et sur leurs édifices, a dit l'Esprit.

» Malheur aux princes et aux grands, parce que leur pouvoir sera détruit ; malheur aux peuples, parce que leurs mains seront teintes de sang : malheur à ceux qui les gouvernent, parce qu'ils marcheront dans les sentiers d'iniquités, et qu'ils auront été enivrés du sang d'un roi innocent, des grands et du peuple, et que leur domination sera une domination de perversité, et leur règne un règne d'abomination, et que dans peu ils seront écrasés et périront : c'est ce que dit l'Esprit.

» Malheur aux princes et aux grands, malheur au peuple, parce que son roi sera immolé comme une brebis, ses proches seront tués ; d'autres seront dispersés, et ceux qui auront fait ces choses diront *amen*.

» Oui, malheur, mille fois malheur au peuple qui s'est révolté contre l'autorité et qui a renversé les lois : il a arraché de la prospérité jusqu'à la racine ; il a brisé ses lys, l'aigle (1) planera sur lui, il ravira et détruira sa proie, a dit l'Esprit. La terre sera couverte du sang de ses habitants.

» Ses enfants armés du glaive périront par l'épée, et ces maux innombrables, dit le Seigneur, n'apaiseront point encore ma colère ; mon bras sera levé sur lui ; il sera frappé de la verge de ma justice et du bâton de ma fureur ; et la main qui l'opprimera sera l'instrument de ma colère sur lui et sur les nations : c'est ce que dit l'Esprit.

(1) Bonaparte.

en un moment Babylone est tombée et elle s'est brisée dans sa chute, a dit l'Esprit.

» Tout ceci arrivera pour épurer les bons et perdre les méchants, faire honorer l'Eglise de Dieu, faire craindre et servir le Seigneur.

» Telles sont les paroles que l'Esprit a manifestées à son serviteur Jérôme, qu'il a écrites d'après ses ordres, et dont la vérité sera reconnue dans le temps. *Ainsi soit-il.* »

(1414.)

PRÉDICTION DU CARDINAL D'AILLY.

Le cardinal d'Ailly, qui s'occupait beaucoup d'astrologie, a composé sur ce sujet un ouvrage curieux qui a pour titre : *Tractatus de concordia astronomice cum theologia* (1490). Ce savant et vertueux prélat avait annoncé la révolution de 1789. Le *Journal des Débats*, du 8 janvier 1840, s'exprime ainsi à ce sujet :

« Il faut appliquer cette remarque du bon sens antique à la bizarre coïncidence qu'a découverte M. Ideler, de Berlin, en calculant, à la prière de M. de Humboldt, quelles années de notre ère répondaient aux grandes conjonctions de Saturne indiquées par le cardinal d'Ailly dans ses *Tables Alphonsines*, comme devant amener des événements extraordinaires. M. Ideler, en ayant soin de se servir de la première édition imprimée à Venise en 1492, y voit qu'une des grandes pé-

riodes de Saturne devait être accomplie en l'année qui répond à MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT NEUF. Le cardinal d'Ailly, qui écrivait en 1414, dit, au sujet de la conjonction de Saturne, pour 1789 : « Si le monde vit jusques-là, ce que Dieu seul sait, il y aura alors de grandes et nombreuses vicissitudes et des révolutions étonnantes, surtout dans les lois. (*Si mundus usque ad illa tempora duraverit, quod solus Deus novit, multæ tunc, magnæ et mirabiles alterationes mundi et mutationes futuræ sunt et maxime circâ leges.*) » M. de Humboldt, en citant cette coïncidence accidentelle, se demande si cette prédiction d'une révolution qui occupe une si grande place dans l'histoire du genre humain, a déjà été signalée par ceux qui se plaisent, de nos jours, à tout ce qui est mystique et ténébreux. Comme nous pensons, dit le rédacteur du *Journal des Débats*, qu'il ne l'a pas encore été ailleurs que dans son savant ouvrage, nous la considérons ici comme une chose curieuse en ce moment de récrudescence prophétique. »

(1476.)

PRÉDICTION

DE JEAN MULLER (REGIOMONTANUS),

Évêque de Ratisbonne et célèbre mathématicien (1).

« Post mille expletos à partu virginis annos,
 Et septingentos rursus abire datos,
 Octuagesimus octavus, mirabilis annus,
 Ingruet, et secunt tristia fata feret.
 Si non hoc anno totus *malus occidet orbis*.
 Si non in nihilum terra fretumque ruet,
 Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
Imperia et luctus undique grandis erit.

C'est-à-dire : « Après *mille* ans accomplis de-
 » puis l'enfantement de la Vierge, et que, *de*
 » plus, *sept cents* ans se seront écoulés, la *qua-*
 » *tre-vingt-huitième* année sera une année bien
 » étonnante, et entraînera avec elle de *tristes*
 » destinées. Dans cette année, si toute la race per-
 » verse n'est pas frappée de mort, si la terre et la
 » mer ne se précipitent pas dans le néant, du
 » moins tous les empires du monde seront boule-
 » versés, et il y aura de toutes parts un grand
 » deuil. »

(1) Voyez *Journal historique et littéraire*, 15 oc-
 tobre 1687, p. 283. — *Ibid.* 1^{er} février 1792,
 p. 254.

(XVI^e SIÈCLE.)**PRÉDICTION****D'UN MOINE DE PADOUE (1)**Du commencement du 16^e siècle.

On lit dans une chronique du commencement du XVI^e siècle, conservée à Milan à la Bibliothèque ambrosienne, des prédictions dont une copie fut prise en 1809 par un Français attaché au prince Eugène Beauharnais. En voici un fragment relatif à Henri IV et à l'un de ses successeurs :

« Et y cettuy le qu'il sera le quatrième dénom-
 » mé roy du nom de Henricus, tout menu infan-
 » tule, gentil, adviendra au magnerand prog-
 » nostyqué en sa lignée de parantelle. Et quart
 » Henricus recueillera lance et mousqueston du
 » tierce Henricus avecque couronne, de lys ador-
 » nementée. Vascon né, a toujours Vascon gau-
 » dire-siens, grands, nobles et vilains; courtesan-
 » nera Venus chez echoppiers et en palais, voire
 » que adoncques ne sera vist un home pareille
 » de galantise et prédominance en gloire et joyeu-
 » seté.

» La Gallie, grand engins verra emouloir
 » et les Hippaniens....» (Ici il manque à la chroni-
 » que quelques mots effacés par le temps.) « Et aux
 » Angles amytrueux se montrera en guerre à l'en-
 » droit de leur royne. Et quand aura esté tant si
 » moult aynce que oncques ne se veist roy aymé,

(1) *Gazette de France* du 19 juillet 1840.

» occis sera en magnissime deuil de tous et ung
» chacung.

» L'aulture du mesme nom de Henricus, grand
» aieul à lui moult remembrera après que dix fois,
» dix fois deux ans et plus, voyra Gallie et po-
» pulus d'icelle conclutins es mains aux magnes
» ebaïsemens de joyes aux Asiaticques et Euro-
» peans. »

Telles sont les lignes consignées, il y a plus de
deux siècles, par un moine de Padoue dans un ma-
nuscrit que l'on peut rechercher au catalogue de
la Bibliothèque ambrosienne.

(1526.)

PRÉDICTION DE LICHTENBERGER (1).

Veniet aquila à parte orientali, alis suis super
solem extensis, cum magnâ multitudine pullorum
suorum in adiutorium filii hominis. Tunc castra
destruentur, timor magnus erit in mundo. Illâ
die in quâdam parte Leonis erit bellum inter
principes crudelius quàm unquàm ad diem alium
viderunt homines, et erit sanguinis diluvium.

Perdet Liliûm coronam, quam accipiat aquila,

(1) *Prognosticatio Joan. LICHTENBERGER, etc.*
1526, 1 vol. petit in-4°, fol. 59. Voyez Bibliothèque
royale, 1526, z n° 1031 — 1620, m n° 377 et 517.
Bibliothèque Sainte-Geneviève Lettre v. 401.—Voyez
aussi Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite biblio-
thèque*, ch. 31. *Nostradamus* par M. Baresté, p. 284.

de quâ post modum filius hominis coronabitur, etc.

Per quatuor annos sequentes erunt prælia multa in mundo, mala inter fidem sectantes. Et hoc tempore erunt tradenda omnia, major pars mundi destruetur. Caput mundi erit in terrâ destructum. Tunc filius hominis, transiens aquas, portabit signum mirabile ad terram promissionis. Et filius hominis, et aquila prævalebunt, et pax erit in toto orbe terrarum, et copia frugum.

Traduction. — « Un empereur (1) suivi d'une multitude d'hommes viendra du côté de l'Orient, ses ailes étendues sur le soleil, pour aider le fils de l'homme. Alors on détruira les forteresses et une grande terreur se répandra parmi le monde. Il s'élèvera dans une partie de la Flandre (2) une guerre plus cruelle que toutes les guerres du passé, et il y aura un déluge de sang.

» Le roi des Français (3) perdra sa couronne; l'empereur la recevra, et quelque temps après on la placera sur la tête du fils de l'homme (4).

» Pendant les quatre années suivantes les nations se livreront de nombreux combats; des querelles

(1) Dans la clef des mots symboliques, Lichtenberger indique le mot *aquila* comme signifiant empereur.

(2) *Leo*, la Flandre.

(3) *Lilium*, le lis, le Roi de France, qui a le lis pour emblème.

(4) Lichtenberger, quoique donnant plusieurs significations du *filius hominis*, ne nous dit pas quel est ce dernier *fils de l'homme*.

s'éleveront parmi les sectaires de la foi, et une grande partie du monde sera détruite. La papauté (1) s'écroulera. Alors le fils de l'homme, traversant les mers, portera le signe merveilleux à la terre de promesse. L'empereur et le fils de l'homme étant devenus vainqueurs feront régner la paix dans tout l'univers. »

PRÉVISION

DE PIERRE TURREL,

Philosophe et astrologue, recteur des écoles

de Dijon (1).

« Laissons à tant à plus parler des choses faictes, et que ont faict, que quasi tous hommes savent, s'ils ne sont ignorants, et parlons de la huitième maxime, et merveilleuse conjoction que les astrologues disent estre faicte environ les ans de Nostre Seigneur MIL SEPT CENS OCTANTE ET

(1) *Caput mundi*, la papauté.

(2) *Le période, c'est-à-dire la fin du monde contenant la disposition des choses terrestres par la vertu et influence des corps célestes, composé par feu Maistre TURREL, etc.*, 2 septembre 1531, 1 petit volume grand in-12. Le savant M. Gilbert, ancien chef des bureaux de la Faculté de médecine en possède un exemplaire. Voyez aussi *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, lettre v, n° 406. — Voyez encore le *Nostradamus* de M. Baresté (p. 194) qui a fait des recherches bibliographiques fort curieuses sur cet ouvrage.

NEUF (1), avec dix révolutions saturnelles; et **entre VINGT CINQ ANS** après (2) sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses considérées et calculées, concluent les astrologues que si le monde jusques-là dure, (qu'est à Dieu tant congneu,) de très grandes et admirables mutations et altercations seront au monde; mesmement des sectes et des loix. Et la raison est: car lors avec les révolutions saturnelles, sera la couersion et réuolution du supérieur ciel le firmament, par laquelle les choses devant dictes et mutations des sectes, les astrologues concluent que par aduentures enuiron les temps deuant dictz l'ANTECHRIST avec sa loy et damnable secte à la loy des chrestiens contreuindra. Et combien que ce ne soit point de son aduement temps déterminé, et humaine certitude n'en peut estre congneue, toutefois, en parlant indéterminement, peult estre probable suspicion; et vraye semblable conjecture que dans les temps des susdictes viendra l'Antechrist, veu que, selon iceulx astrologues, après Mahomet doit venir un *homme puissant, lequel constituera une loy deshonnête, menteuse et magique*, pour ce; par semblable induction, on peut opiner que, après la secte de Mahomet, ne viendra point d'autres que celle de l'Antechrist. »

(1) En 1789, commencement de la Révolution française.

(2) C'est-à-dire en 1814.

(1530.)

PRÉVISION
DE RICHARD ROUSSAT,

Chanoine de Langres. (1).

P. 86. « Maintenant je dis que nous sommes en l'instant et approchons de la future rénovation du monde, environ *deux cents quarante-trois ans*, selon la commune supputation des historiographes, en prenant à la date de la compilation de ce présent traité. » (1530 et 243 font bien 1793.)

P. 169. « Venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que messieurs les astrologues disent être à venir environ les ans de notre Seigneur mil sept cent octante neuf avec dix révolutions saturnelles : et outre environ vingt-cinq ans après sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament : toutes ces choses imaginées et calculées, concluent les susdits astrologues, que si le monde jusqu'à ce et tel temps dure (qui est à Dieu seul connu) de très grandes, merveilleuses et épouvantables mutations et altérations seront en cet universel monde : même quant aux sectes et lois. »

(1) *Le Livre de l'Estat et mutation des temps, prouant par autoritez de l'Esriture sainte et par raisons astrologales, la fin du monde estre prochaine.* Lyon, 1530, p. 86 et 169. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, lettre v, n° 698. — Bibliothèque royale, G, 1260.

(1542.)

PROPHÉTIE

DE PHILIPPE-DIEUDONNÉ-NOËL OLIVARIUS,

Docteur en médecine, chirurgien et astrologue (1).

« La Gaule-Itale verra naître non loin de son sein un être surnaturel ; cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats, un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui laissera force peines : s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus.

» Outre-mer sera vu guerroyant avec grande gloire et valeur, et guerroyera de nouveau le monde romain.

» Donnera lois aux Germains ; pacifiera troubles et terreurs aux Gaulois-Celtes, et sera ainsi nommé, non roi, mais par après appelé *Imperator* par grand enthousiasme populaire.

» Bataillera partout dans l'empire ; déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus. Puis il élèvera de nouveaux princes et seigneurs à vie, et parlant sur son estrade criera : *O sidera, ô sacra !*

» Sera vu avec une armée forte de quarante-

(1) *Mémoires de l'impératrice JOSÉPHINE*. Édit. de 1820 et 1827 (t. 1, p. 470).

neuf fois vingt mille hommes piétons armés, qui porteront armes et cornets de fer. Il aura sept fois sept fois sept mille chevaux montés d'hommes qui porteront, plus que les premiers, grande épée ou lance et corps d'airain. Il aura sept fois sept fois deux mille hommes qui feront jouer machines terribles, et vomiront et souffre et feu et mort. La toute suppute de son armée sera de quarante-neuf fois vingt mille hommes.

» Portera à dextre main un aigle, signe de la victoire, à guerroyer.

» Donnera maints pays aux nations, et à chacun paix.

» S'en viendra dans la grande ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ponts, ports de mers, aqueducs, canaux; fera à lui tout seul, par grandes richesses, autant qu'un Romain, et tout dans la domination des Gaules.

» Aura femmes deux.....

» Et fils un seul. S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes longitude et latitude, cinquante-cinq mois. Là, ses ennemis brûleront par feu la grande ville, et lui y entrera et sortira avec siens de dessous cendres, force ruines; et les siens, n'ayant plus pain ni eau, par grande et décime froidure, qui seront si malencontreux, que les deux tierces parties de son armée périront, et en plus par demie l'autre, lui n'étant plus dans sa domination.

» Lors le grand homme, abandonné, trahi par les siens amis, pourchassé à son tour par grande perte jusque dans sa propre ville, par grande population européenne. A la sienne place seront mis les rois du vieil sang de la Cape.

» Lui, contraint à l'exil dans la mer dont est

vain si jeune, et proche de son natal lieu, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats, qui n'étant plus que sept fois, sept fois, sept fois deux fois de nombre. Aussitôt les onze lunes parachevées, que lui et les siens prendre navire et venir mettre pied sur terre celta-gauloise.

» Et lui, cheminera vers la grande ville où s'entre assis le roi du viel sang de la Cape, qui se lève, fuit, emportant avec lui ornemens royaux; pose chose en son ancienne domination; donne aux peuples forces lois admirables.

» Ains, déchassé de nouveau par trinité population européenne, après trois lunes et tiers de lune, est remis à la sienne place le roi du viel sang de la Cape. Et lui, cru mort par ses peuples soldats, qui, dans ce temps, garderont pénates contre leur cœur.

» Les Celtes et les Gaulois, comme tigres et loups s'entre-dévoreront. Le sang du viel roi de la Cape sera le jouet de noires trahisons. Les malencontreux seront déçus, et par fer et par feu seront occis: le lis maintenu; mais les derniers rameaux du viel sang seront encore menacés.

» Ains guerroyeront entre eux.

» Lors un jeune guerrier cheminera vers la grande ville; il portera lion et coq sur son armure (1). Ains la lance lui sera donnée par grand prince d'Orient.

» Il sera secondé merveilleusement par peuples

(1) Une chose assez extraordinaire, c'est que les architectes de la colonne de juillet élevée sur la place de la Bastille, ont choisi pour ornemens symboliques de ce monument le coq et le lion...

guerriers de la Gaule Belgique qui se réuniront aux Parisiens pour trancher troubles, réunir soldats, et les couvrir tous de rameaux d'oliviers.

» Guerroyant encore avec tant de gloire sept fois sept lunes, que trinité population européenne par grande crainte et cris et pleurs, offrent leurs fils en otages, et ployent sous les lois saines, justes et aimées de tous.

» Ains paix durant vingt-cinq lunes.

» Dans *Lutetia* la Seine rougie par sang, (suite de combats à outrance), étendra son lit par ruine et mortalité. Séditions nouvelles de malencontreux *maillotins*.

» Ains seront pourchassés du palais des rois par l'homme valeureux ; et par après les immenses Gaules déclarées par toutes les nations grande et mère nation. Et lui sauvant les anciens restes échappés du vieux sang de la Cape règle les destinées du monde, se fait conseil souverain de toute nation et de tout peuple ; pose base de fruit sans fin, et meurt. »

Renseignements sur l'authenticité de cette prophétie.

M. Baresté a donné, dans le feuilleton du journal le *Capitole*, du 21 octobre 1839, et ensuite dans son *Nostradamus*, les renseignements suivants sur l'authenticité de cette prophétie :

« L'histoire de cette prophétie (qui n'a pas été écrite après coup ainsi que nous le démontrerons tout-à-l'heure) est très-extraordinaire. Celui qui découvrit ce fameux livre est François de Metz, cousin de François de Neufchâteau, et secrétaire général de la Commune de Paris. Comme cette

histoire n'est rapportée nulle part, et que nous seuls avons été à même de la connaître, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la leur donnant en entier.

» Tout le monde sait qu'à la fin de 1792, et au commencement de 1793, les maisons royales, les châteaux, les monastères, les abbayes et les églises furent pillés par ordre des *Montagnards*. En agissant ainsi, on voulait, suivant eux, dérober et anéantir tous les papiers qui avaient rapport soit aux prêtres, soit aux nobles ou aux rois. Les livres des bibliothèques publiques, et particulièrement les actes sur parchemin, les manuscrits de toutes espèces, étaient apportés à la Commune; là on procédait à leur accusation, à leur mise en liberté ou à leur condamnation : les uns étaient gardés intacts, les autres brûlés sur l'heure.

» On avait, un jour du mois de juin 1793, pillé bon nombre de bibliothèques. La grande salle dans laquelle on déposait ces papiers était pleine; François de Metz et plusieurs employés procédaient au dépouillement de ces manuscrits.

» Il y avait, ce jour-là, peu d'ouvrages imprimés. Après avoir enregistré des livres de théologie, de physique, d'histoire, d'astronomie, etc., ils arrivèrent à un endroit où étaient étendus des in-12, des in-8° et des in-4°, tous reliés en parchemin et portant un signe particulier. Quelques employés disaient que ces ouvrages provenaient de la bibliothèque des Bénédictins, d'autres pensaient qu'ils faisaient partie de la riche collection bibliographique des Génovéfains. Quelle fut leur surprise, en ouvrant ces livres, de voir qu'ils contenaient des traités sur les sciences occultes, sur

l'astrologie, l'alchimie, la nécromancie, la chiromancie et les prophéties.

» Ils avaient presque catalogué tous ces ouvrages de peu de valeur, et qui ne devaient point recevoir les honneurs du bûcher, quand un petit in-12 frappa leur attention : c'était le *Livre des Prophéties*, composé par Philippe-Dieudonné-Noël Olivarius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue. Ce livre contenait plusieurs prophéties de peu d'importance sans nom d'auteur ; mais celle-ci était signée. A la dernière page, on voyait en gothique : *Finis*, et plus bas, 1542 en chiffres du seizième siècle. François de Metz la lut en entier ; mais il n'en comprit pas le sens, et l'apporta plus tard à sa fille, madame de M..... Cependant, elle lui sembla si extraordinaire, qu'il la copia et la réunit à plusieurs autres prophéties copiées aussi par lui, et que nous avons retrouvées dans ses papiers. La copie textuelle de la prophétie d'Olivarius, écrite de la main même de François de Metz, est datée de l'an 1793. — Ainsi il ne peut plus y avoir aucun doute à cet égard. »

(1344.)

PROPHÉTIE**DU SOLITAIRE D'ORVAL (1).**

[N. La première partie de cette prophétie a été omise dans les copies qui en ont été faites au commencement de la révolution française. On n'en possède aujourd'hui que la seconde partie commençant à Napoléon].

Prévisions certaines révélées par Dieu à un solitaire pour la consolation des enfants de Dieu.

SUITE.

En ce temps-là, un jeune homme venu d'outre-mer dans le pays du Celte-Gaulois se manifestera par conseil de force, mais les Grands ombragés l'envoieront guerroyer dans l'isle de la captivité.

(1) Insérée dans les ouvrages suivants : *Journal des villes et campagnes*, n° du 20 juin 1839 ; — *Propagateur de la Foi*, t. IV, p. 332 ; t. V, p. 137 et 135 ; — *Tablettes du Chrétien*, p. 489 ; — journal *l'Invariable* de Fribourg, t. XIII, 1839 ; — *l'Oracle*, par M. Dujardin, mars 1840 ; — *Nostradamus*, par M. Baresté, 1840 ; — publiée séparément en une brochure de neuf pages le 16 janvier 1840, chez Maillet, éditeur. — L'auteur du présent recueil a obtenu avant l'époque de ces publications diverses copies toutes semblables entre elles, et ne présentant aucune différence avec celles qui ont été publiées.

La victoire le ramènera au pays premier. Les fils de Brutus moult stupides seront à son approche, car il les dominera, et prendra nom empereur.

Moult hauts et puissans rois sont en crainte vraie, car l'aigle enlève moult sceptres et moult couronnes. Piétons et cavaliers, portant aigles sanglantes, avec lui courent autant que moucherons dans les airs; et toute l'Europe est moult ébahie, aussi moult sanglante, car il sera tant fort que Dieu sera cru guerroyer avec lui. L'Église de Dieu se console tant peu en oyant ouvrir encore ses temples à ses herbis tout plein égarées, et Dieu est béni.

Mais c'est fait, les lunes sont passées, le Vieillard de Sion crie à Dieu de son cœur moult endolori par peine cuisante, et voilà que le puissant est aveuglé pour péché et crimes.

Il quitte la grande Ville avec une armée si belle que oncques se vit jamais si telle, mais point de guerroyer ne tiendra bon devant la face du temps et voilà que la tierce part de son armée et encore la tierce part a péri par le froid du Seigneur puissant. Mais deux lustres sont passés d'après le siècle de la désolation, comme j'ai dit à son lieu; tout plein fort ont crié à Dieu les veuves et les orphelins, et voilà que Dieu n'est plus sourd.

Les Hauts abaissés reprennent force et font ligue pour abattre l'homme tant redouté; voici venir avec eux le vieux sang des siècles qui reprend place et lieu en la grande ville ce pendant que l'homme dit moult abaissé va au pays d'outremer d'où était advenu.

Dieu seul est grand; la lune onzième n'a pas lui encore, et le fouet sanguinolent du Seigneur revient en la grande Ville et le vieux sang quitte

la grande Ville. Dieu seul est grand, il aime son peuple et a le sang en haine, la cinquième lune a relui sur maints guerroyers d'Orient; la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre: c'est fait de l'homme de mer.

Voici encore venir le vieux sang de la Cap. Dieu veut la paix et que son saint nom soit béni. Or, paix grande et *florissante* sera au pays du *céleste* Gaulois. La fleur blanche est en honneur moult grand, la maison de Dieu chante moult saints cantiques. Cependant les fils de Brutus oyent avec ire la fleur blanche et obtiennent règlement puissant, ce pourquoi Dieu est encore moult fâché à cause de ses élus et pour ce que le saint jour est encore moult profané; ce pourtant Dieu veut éprouver le retour à lui par 18 fois 12 lunes. Dieu seul est grand, il purge son peuple par maintes tribulations, mais tousiours les mauvais auront fin.

Sus donc lors une grande conspiration contre la fleur blanche chemine dans l'ombre par vue de compagnie maudite, et le pauvre vieux sang de la Cap quitte la grande Ville et moult gaudissent les fils de Brutus: Oyez comme les servants Dieu crient tout fort à Dieu et que Dieu est sourd par le bruit de ses flèches qu'il retrempe en son ire pour les mettre au sein des mauvais. Malheur au *céleste* Gaulois! le Coq effacera la fleur blanche et un grand s'appelle le roi du peuple. Grande commotion se fera sentir chez les gens, parce que la couronne sera posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande Ville.

Dieu seul est grand; le règne des mauvais sera vu croître, mais qu'ils se hâtent, voilà que

les pensées du céleste Gaulois se choquent, et que grande division est dans l'entendement.

Le Roi du peuple en abord vu moult foible et pourtant contre ira bien des mauvais ; mais il n'étoit pas bien assis et voilà que Dieu le jette bas.

Hurlez, fils de Brutus, appelez sur vous les bêtes qui vont vous dévorer. Dieu grand ! quel bruit d'armes ! Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes et voici venir maints guerroyers. C'est fait, la montagne de Dieu désolée a crié à Dieu ; les fils de Juda ont crié à Dieu de la terre étrangère, et voilà que Dieu n'est plus sourd. Quel feu va avec ses flèches, dix fois six lunes et puis encore six fois dix lunes ont nourri sa colère. Malheur à toi grande ville ! voici des rois armés par le Seigneur, mais déjà le feu t'a égalée à la terre ; pourtant tes justes ne périront pas, Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu, le grand ruisseau a conduit toutes rouges de sang ses eaux à la mer, et la Gaule vue comme délabrée va se rejoindre.

Dieu aime la paix ; venez, jeune prince, quittez l'isle de la captivité, oyez, joignez le lion à la fleur blanche, venez. Ce qui est prévu, Dieu le veut : Le vieux sang des siècles terminera encore de longues divisions ; lors un seul pasteur sera vu dans la céleste Gaule. L'homme puissant par Dieu s'assoiera bien, moult sages réglemens appelleront la paix. Dieu sera cru d'avec lui tant prudent et sage sera le rejeton de la Cap. Grâces au père de la miséricorde la sainte Sion *rechanté* dans ses temples un seul Dieu grand.

Moult brebis égarées s'en viennent boire au ruisseau vif : trois princes et rois mettent bas le manteau de l'erreur et oyent clair en la foi de

Dieu. En ce temps-là un grand peuple de la mer reprendra vraie croyance en deux tierces parts. Dieu est encore béni pendant quatorze fois six lunes et six fois treize lunes. Dieu est saoul d'avoir baillé des miséricordes et ce pourtant il veut pour ses bons *prolonger* la paix encore pendant dix fois douze lunes. Dieu seul est grand. Les biens sont faits, les saints vont souffrir. L'homme du mal arrive de deux sangs, prend naissance. La fleur blanche s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparaît pour ne plus paraître.

Moult mal, guère de bien en ce temps là : moult villes périssent par le feu ; sus donc Israël vient à Dieu Christ tout de bon. Sectes maudites et sectes fidèles sont en deux parts bien marquées.

Mais c'est fait : lors, Dieu seul sera cru et la tierce part de la Gaule et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance. Comme aussi tout de même les autres gens.

Et voilà déjà six fois trois lunes et quatre fois cinq lunes que tout se sépare et le siècle de Tin a commencé. Après un nombre non plein de lunes, Dieu combat par ses deux justes et l'homme du mal a le dessus. Mais c'est fait le haut Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement et je n'y vois plus. Qu'il soit loué à jamais. Amen.

Réflexions sur cette prophétie. — Cette prophétie est si extraordinaire, elle diffère tellement des autres prédictions par la clarté des détails et des dates, par l'accomplissement évident des faits qui se sont passés et par les craintes légitimes qu'elle pourrait inspirer pour l'avenir

que la première pensée qui vient à l'esprit, après l'avoir lue, c'est qu'elle a été écrite après les événements, que c'est une œuvre moderne postérieure à 1830. Il est certain qu'elle n'a commencé à faire de bruit et à se répandre que depuis cette époque. Mais l'incrédulité que fait naître sa première lecture, relativement à son authenticité, diminue bientôt, quand on connaît les nombreux renseignements qu'ont publiés sur cette production deux journaux estimables, le *Propagateur de la Foi* et *l'Invariable*, de Fribourg, ainsi que les savants auteurs de *l'Oracle* et de *Nostradamus*. Voici un précis de ces documents :

Renseignements sur l'authenticité de la prophétie d'Orval.

Renseignements publiés par le Propagateur de la Foi (1). — « Nous avons extrait ces renseignements d'une lettre écrite le 2 juillet 1839 (de Nancy) par le plus noble et le plus consciencieux savant de la province de Lorraine. Voici ces renseignements :

» L'abbaye d'Orval (2), de l'ordre de Cîteaux, est située dans le diocèse de Trèves, frontière du Luxembourg.... Lorsque les Français révolutionnaires vinrent faire le blocus de Luxembourg, où commandait le maréchal de Bender, et où s'étaient

(1) T. v, p. 26, 137, 154.

(2) Le village d'Orval (*Aurea vallis*), dont il s'agit, est à deux lieues et demie de Montmédy. (*Note du Propagateur.*)

réfugiés un grand nombre d'émigrés lorrains, l'abbé d'Orval et ses moines arrivèrent dans la place avec leurs vases sacrés, leurs ornements les plus précieux et une partie de leurs *archives*, qu'ils apportèrent dans leur *Refuge*. (On appelait ainsi les maisons que les monastères des environs possédaient à Luxembourg en cas de siège.)

» Au bout de quelques jours, l'abbé, en mettant en ordre les papiers qu'il avait sauvés, trouva les *Prévisions d'un Solitaire*, imprimées en 1544, et attribuées à un moine appelé Philippe Olivarius. Il les apporta au maréchal qui, dit-on, en rit beaucoup. Mais les Français de distinction qui se trouvaient dans son salon en prirent des copies qui se répandirent dans toute la ville et au-delà.

» La mort de Louis XVI, si bien annoncée dans ces *Prévisions*, leur donna une vogue extraordinaire. Madame la comtesse Adèle de Ficquelmont, chanoinesse de Poussai, en émigration avec son père, en entendit lire des copies chez le comte de La Tour, son oncle, depuis ministre de la guerre à Vienne. Elle épousa à son retour en France M. le comte de Monturux-Ficquelmont, et j'ai épousé sa fille cadette.

» ... Voici l'extrait d'une lettre adressée de Verdun, le 4 mars 1831, à M. de La Salle, de Nancy, chevalier de Saint-Louis, par M. l'abbé Mansuy, grand-vicaire de l'évêché de Verdun.
« Quant à la prévision d'Orval, elle me fut com-
» muniquée par un prêtre bien respectable qui
» l'avait vue à Orval au moment de la révolution,
» et étant encore laïque.... Toutes les person-
» nes dont je vous parle sont dignes de foi.... »

» Lorsque nous avons eu publié dans notre quatrième volume un fragment de cette pro-

phétie, nous nous sommes rappelé qu'un religieux, savant et noble personnage, habitant Fribourg depuis quelques années (M. le comte O'Mahoni), possédait une copie de cette prophétie, et avait recueilli avec soin des renseignements certains sur son authenticité.

» Répondant à une lettre que nous avons eu l'honneur de lui écrire le 16 août, il a bien voulu nous faire connaître le résultat de ses *exactes et minutieuses recherches* relatives à ladite prophétie. Voici un extrait de sa lettre, datée de Fribourg, le 28 août 1839.

« ... Je ne connaissais que de nom le *Propagateur de la Foi*. Je ne doute pas que, fidèle à son titre, il ne contribue à répandre la *vraie* lumière dans notre siècle de ténèbres, et je fais des vœux pour son succès.

» J'ai cherché à la page indiquée le fragment que vous avez donné de la prédiction d'Orval. Je regrette que des circonstances ne vous aient pas permis de la publier entière. Il y a aussi, dans votre texte, quelques inexactitudes, très-peu importantes quant au sens, mais qui cependant doivent être rectifiées. Dans ce but, je vous enverrai incessamment cette pièce dans toute sa pureté, car j'ai fait, à cet égard, d'exactes et minutieuses recherches, et je crois avoir acquis la plus haute certitude humaine possible de son authenticité. J'ai comparé des copies venues de lieux différents, de personnes inconnues les unes aux autres, j'ai recueilli les témoignages les plus respectables et les plus divers, et tout s'est trouvé d'accord pour me convaincre. »

» A ce témoignage, qui en résume beaucoup d'autres, dit le *Propagateur*, et qui est pour nous

d'un grand poids, nous ajoutons ceux qui nous sont parvenus d'ailleurs.

» Nous pouvons affirmer que la *Prophétie d'Orval* est connue :

» Depuis la fin du siècle dernier, de la famille T..., de Verdun;

» Depuis une époque presque aussi éloignée, du père G....., provincial d'un ordre religieux;

» Depuis près de vingt ans, de M. de C...., de Metz;

» Depuis très-long-temps, de l'évêché de Verdun, et notamment de messieurs les grands-vicaires;

» Depuis 1811, d'un ecclésiastique vénérable, selon l'affirmation qu'il en a donnée à un illustre personnage. »

Renseignements publiés par l'Invariable, de Fribourg, journal rédigé par M. le comte de O'Mahoni (1) : « Nous dirons franchement (c'est » l'Invariable qui parle) que si des journaux de » France n'avaient pas pris l'initiative de cette » publication, et si nous n'étions pas maintenant » assurés de son utilité par l'impression qu'elle a » déjà produite, peut-être n'aurions-nous pas » osé assumer la responsabilité de premier édi- » teur. Et la preuve de notre réserve à cet égard, » c'est que nous connaissons cette prédiction de- » puis long-temps, depuis plus long-temps même » que le journal qui vient de la publier; c'est » que, quelque respectable que fût la source pre- » mière d'où nous la tenions, et malgré le carac-

(1) Tom. XIII.

» tère frappant d'inspiration qu'elle présente, nous
 » avons depuis plusieurs années, directement et
 » indirectement, en France et à l'étranger, re-
 » cueilli, sur son authenticité, le témoignage
 » d'hommes pieux, éclairés, dignes de foi, quel-
 » ques-uns même très-éminents dans l'Église, et
 » qui tous nous ont affirmé connaître cette pré-
 » diction, dix, vingt, trente ans même avant les
 » événements qu'elle annonçait si clairement, et
 » que nous avons vu, en partie, s'accomplir. Et
 » si nous ne nommons pas les personnes de qui
 » nous tenons ces copies ou ces témoignages, c'est
 » qu'il nous semblerait inconvenant de le faire
 » sans leur en avoir demandé et en avoir obtenu
 » l'autorisation. »

Renseignements donnés par M. Dujardin, dans l'Oracle. — Un juge de la connaissance de M. Dujardin écrivit à M. Mansuy, cité par le *Propagateur de la Foi*, pour savoir s'il avait bien réellement donné, sur la prophétie d'Orval, les renseignements publiés par ce journal. Voici la réponse de ce respectable ecclésiastique :

« Verdun-sur-Meuse, le 25 novembre 1839.
 » — Il est vrai, et très-vrai, monsieur, que j'ai
 » entendu raconter souvent, depuis 1810, alors
 » que j'étais vicaire à Verdun, jusqu'en 1823 que
 » j'y étais supérieur du séminaire, les événements
 » annoncés dans les *Prévisions d'Orval*, par un
 » magistrat, qui, veuf, se fit prêtre en 1817, et mou-
 » rut chanoine de Verdun en 1823. (Il s'agit de
 » M. Lagrellette.) Un de ses amis, aussi pieux que
 » lui et juge à Varennes, avait lu la pièce à Orval
 » même en 1792, et lui en avait rapporté tous les
 » points les plus remarquables, qu'il nous racon-

» tait sans en avoir tiré de copie... D'autres
 » avaient fait des copies de la *Prévision*, etc.... »
 Signé : « MANSUY, chanoine doyen. »

M. Dujardin, qui s'est occupé avec beaucoup de zèle de rechercher tout ce qui peut établir l'authenticité des prévisions du solitaire d'Orval, a reçu, entre autres documents, un long mémoire que lui a adressé de L... un M. de L... Ce monsieur, dont le nom est connu de M. Dujardin, a copié cette prophétie en novembre 1831. Elle lui avait été communiquée par un chanoine arrivant de Bar-le-Duc, où elle était connue de plusieurs personnes depuis 1816. M. L... écrit au curé de M..., ville voisine du lieu où était Orval : celui-ci lui répondit le 4 avril 1835, après avoir fait de nombreuses recherches : « Il est certain et » hors de doute que les prévisions d'un solitaire, » telles que vous les connaissez, ont été copiées » dans l'abbaye d'Orval avant la révolution française, c'est-à-dire avant 1790. Elles ont été pré- » sentées et lues dans l'abbaye même à cette époque. M. le baron de Manouville, homme de » sens et de religion, atteste les y avoir lues alors, » sans y attacher l'importance qu'il y a reconnue » depuis. Des dames émigrées en ont eu connaissance aussi dans leur exil. Bien des ecclésiastiques, entre autres M. le curé de S., en ont certainement eu connaissance avant la révolution de » 1830. IL RESTE DONC BIEN ÉTABLI QUE CETTE PROPHÉTIE, » telle qu'elle est connue aujourd'hui, REMONTE » A UNE ÉPOQUE PLUS REÇULÉE que les faits qu'elle » précise d'une manière si claire qu'elle paraît » trait avoir été faite après l'événement, et qu'en » conséquence un esprit sage et judicieux peut » y ajouter foi pleine et entière.. »

M. de L.... écrit aussi à M. le curé de Sedan qui passait pour connaître depuis long-temps la prophétie d'Orval. Cet ecclésiastique lui répondit le 26 juin 1839. » J'ai entendu souvent parler de » ces *Prévisions*, MÊME PENDANT MON ÉMIGRATION, » sans en avoir vu le texte. *Ce n'est que sous la » Restauration qu'il m'a été communiqué*, com- » prenant tout ce qui regarde le règne de Napo- » léon, le retour des Bourbons, leur départ, et » tout le reste, jusqu'à l'apparition de l'Ante- » Christ. Orval, où j'ai passé quelques instants avant » la première révolution, n'est qu'à six lieues » d'ici; j'ai eu occasion d'y retourner pour en » voir les ruines, qui m'ont fait reculer d'hor- » reur, et me suis trouvé à portée de prendre » tous les documents relatifs à cette pièce si in- » téressante. Je suis assuré que les personnages » les plus considérables et les plus dignes de foi » dans nos contrées et ailleurs y ont la plus » grande confiance QUE JE PARTAGE MOI-MÊME. »

Enfin M. Dujardin en publiant séparément le 16 janvier dernier la prophétie d'Orval, l'a fait précéder d'un avertissement ainsi conçu :

« Une personne infiniment respectable que nous ne pouvons nommer, possède depuis 1823 cette PROPHÉTIE qu'elle a extraite ELLE - MÊME d'un petit livre imprimé à Luxembourg, portant la date de 1544. Elle ne l'a copiée qu'à commen- cer de ces mots : *Un jeune homme venu d'outre- mer*, parce que les feuillets qui précédaient étaient tellement altérés, qu'ils étaient entièrement illisibles en beaucoup d'endroits. »

Ces mots paraissent en contradiction avec ce que dit M. Dujardin un peu plus haut (p. 70). « Ce » livre dont nous ne pouvons reproduire que la

» *fin* ne se trouve plus, il *git* peut-être dans la
» poussière de quelque bibliothèque. » Comment
ce livre ne se trouverait-il plus s'il a été copié en
1823 ? La personne respectable qui l'a eu entre
les mains doit le posséder encore, ou s'il ne lui
appartenait pas, elle doit se rappeler la personne
ou la bibliothèque auxquelles elle l'avait emprunté.
Nous espérons que dans une prochaine édition de
son livre, M. Dujardin, continuant ses intéres-
santes recherches, répondra à ces questions qui
sont du plus haut intérêt. Un seul exemplaire
retrouvé du recueil imprimé à Luxembourg en
1544 dispenserait d'une foule de témoignages la-
borieusement recueillis et qui, malgré leur im-
portance et leur gravité, ne peuvent jamais éga-
ler la vue de l'ouvrage original. Nous nous pro-
posons de notre côté de ne rien négliger pour
arriver au même résultat. Les personnes qui vou-
dront faire des recherches sur cette prophétie,
devront se rappeler l'avertissement que donne
M. Dujardin à la fin de l'*Oracle*, savoir : que la
personne qui a copié en 1823 cette prophétie, sur
un exemplaire de l'édition publiée à Luxembourg
en 1544, a déclaré que ce livre était un recueil de
diverses prophéties principalement sur l'Allema-
gne et sans nom d'auteur.

(1533.)

PRÉDICTION**DE TORQUATUS (1)
SUR L'ÉGYPTE ET LA TURQUIE.**

La fortune flottera entre les Turcs et les Egyptiens ; tantôt ceux-ci battront leurs ennemis, et tantôt ils seront vaincus par eux. Et lorsque enfin les Egyptiens succomberont, ce sera après avoir chèrement vendu leur chute aux Turcs...

Les Chrétiens traverseront la mer dans un élan spontané, avec tant de rapidité et tant de troupes que l'on croira que toute la terre chrétienne vole en Orient....

La foi de N. S. Jésus-Christ sera portée dans les provinces de l'Orient, la croyance de Mahomet cessera, et les Mahométans, les Indiens et les Juifs demanderont le baptême de Jésus-Christ.

Les Turcs embrasseront la foi du Christ, et les Chrétiens qui avaient renié le Christ reviendront sous son joug si doux, et les empires seront soumis à un seul souverain....

(1) *Prognosticon D. M. A. TORQUATI*, Antwerp., 155 (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Q. n° 296).

PROPHÉTIE

SUR L'AVENIR DE L'ARABIE ET DE L'ISLAMISME (1).

Un jour la Mecque, Médine et autres villes de l'Arabie heureuse seront détruites, et les cendres de Mahomet, ainsi que de ses partisans, seront dispersées sous les quatre vents du ciel. Ce sera un certain prince chrétien, né dans un pays septentrional qui exécutera tout cela, et il prendra en même temps possession de l'Égypte et de la Palestine.

(1561.)

PROPHÉTIE

SUR LA TURQUIE (2).

Les Turcs seront extirpés. On verra les hommes passer la mer par grandes compagnies, et l'Église de Sainte-Sophie sera en valeur, et viendra toute félicité. Le Lion sauvage (Turc) sera amené à la mère Église chrétienne, avec un laz de soie, et

(1) *Journal d'Anvers*, décembre 1821 ; *Constitutionnel* du 31 décembre 1821 ; *Propagateur de la Foi*, t. v, p. 10.

(2) *Recueil chrétien*, par G. de Bonnet, Paris 1611, p. 34 (Bibliothèque de l'Arsenal, lettre T, n° 6811).

sera faite nouvelle réformation qui durera longtemps. Et le nom de l'empereur des Turcs ne sera plus ouy entre les Catholiques.

(1558.)

PROPHÉTIES

DE NOSTRADAMUS (1).

Nous choisirons parmi les prophéties de Nostradamus celles qu'il est le plus facile de comprendre et qui se rapportent aux grands événements qui se sont passés en Europe et principalement en France, depuis le xvi^e siècle jusqu'au xix^e. Nous y ajouterons quelques-unes de celles qui regardent l'avenir de la France et de l'Europe, en nous aidant, pour les unes et les autres, des ingé-

(1) Il existe un grand nombre d'éditions des prophéties de Nostradamus. La première date de 1555. L'auteur en a publié ensuite plusieurs autres jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1566. Les principales parmi les anciennes sont les suivantes : *Prophéties de maître Michel Nostradamus*, Lyon, chez Macé Bonhomme, 1555; — autre édition, Lyon, chez Pierre Rigaud, 1558; — autre, Paris, chez Pierre Ménier, 1569; — autre, 1605, publiée par Vincent Seve de Beaucaire; — autre, Troyes, chez Pierre Chevillot, 1629; — autre, Leyde, 1650, publiée par Pierre Lessen; — autre, Amsterdam, 1768, chez Jean Jausson (Elzevir). — Il en existe plus de vingt autres éditions qu'il serait trop long de citer.

nieuses interprétations de MM. Théodore Bouys (1), Girault (2), Eugène Baresté (3), Telmunder (4).

RÉVOLUTION FRANÇAISE (1792).

« Et commençant icelle année sera faite plus
 » grande persécution à l'Église chrétienne qui n'a
 » esté faite en Afrique et durera cette icy jusques
 » à l'an MIL-SEPT-CENS-NONANTE-DEUX, que l'on cui-
 » dera estre une rénovation de siècle. »

(Dédicace de la huitième Centurie à Henri II, roi de France).

MORT DE CHARLES I^{er}, ROI D'ANGLETERRE.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers.
 Sénat de Londres mettront à mort leur roi.
 Le sel et vin lui seront à l'envers (5),
 Pour eux avoir le règne en désarroi.

(Centurie IX, quatrain 49.)

Traduction. — Au temps où Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, le parlement mettra le roi à mort; ses ennemis le dépouilleront de sa force et l'entraîneront hors des voies de la sagesse pour bouleverser le royaume.

À l'époque où Nostradamus existait, et surtout

(1) *Considérations sur les oracles*, Paris, 1806.

(2) Publiées sous le pseudonyme du docteur Le-cabel, *Gazette de France* des 5 et 25 mars 1840.

(3) *Nostradamus*, 1840, chez Maillet, rue de l'Est, n° 31.

(4) *Prophéties de Nostradamus*, 1840.

(5) Le sel est le symbole de la sagesse, le vin est le symbole de la force, de sorte que ce vers exprime que Charles I^{er} manquera et de sagesse et de force.

à celle où parut la première édition de ses *Centuries* (année 1558), il n'y avait pas eu d'exemple d'un roi mis à mort par ordre d'un corps constitué.

AVÈNEMENT DE CROMWEL.

Plus *macelin* que roi en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire.
Lasche sans foi, sans loi, signera terre,
Son temps approche si près que j'en soupire.

(Centurie VIII, quatrain 76.)

Traduction. — Plus boucher que roi, un homme d'une basse extraction aura l'empire. Sans conscience et sans loi, il opprimerà lâchement sa patrie tombée à ses pieds. Son temps approche, il est si près que mon cœur en soupire.

EXÉCUTION DE MARIE STUART.

Le sang du juste à Londres fera faute,
Brusler par foudres de vingt-trois les six,
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis (1).

L'assassinat de Marie Stuart, et la dame antique tombant de place haute n'ont pas besoin de commentaire. Le sang de la victime d'Élisabeth peut bien s'appeler, à bon titre, le sang du juste.

MORT DU DUC DE MONTMORENCY SOUS LOUIS XIII.

Le *Lys dauffois* portera dans Nancy
Jusques en *Flandres* électeur de l'empire.

(1) Plusieurs catholiques.

*Neufve obturée au grand Montmorency
Hors lieux prouvez délivre à Clercepine.*

(Centurie IX, quatrain 18.)

Traduction. — Le Lys dauphin se rendra maître de Nancy, ira en Flandres et délivrera l'électeur de Trèves. Le grand Montmorency sera enfermé dans une prison nouvellement bâtie, et périra sous la hache du bourreau Clercepine, dans un lieu non consacré aux exécutions.

Clercepine est le nom de l'exécuteur qui, en 1632, sous Louis XIII, trancha à Toulouse la tête du duc de Montmorency, après avoir été choisi tout exprès pour cette exécution (1).

Or, le duc de Montmorency, mort en 1632, était né en 1595 ; c'est donc 37 ans avant sa naissance, et 74 ans avant son supplice, que la prédiction qui s'est accomplie a été faite; en partant seulement de la date, 1558, de la première édition complète des Centuries.

Le Lys *Dauffois*, autrement le Lys Dauphin, ne peut s'entendre que de Louis XIII qui, le premier, après une interruption de trois règnes, a porté le nom de Dauphin ou *Dauffois*.

Comme, après la conquête de Nancy, Louis XIII alla combattre en Flandre en 1633 les Espagnols, et les chasser de Trèves où ils tenaient prisonnier l'Electeur, il est évident que le quatrain cité caractérise parfaitement Louis XIII (2).

(1) Voy. Les Mémoires du chevalier de Sant, garde du cabinet des médailles de Monsieur, frère de Louis XIII. Bibliothèque royale.

(2) V. L'Abregé du président Hénault, année 1633.

Neufve obturée, du mot latin *obturare*, chose neuve fermée exactement, exprime bien une maison de détention, un lieu d'où on ne peut pas sortir. Le duc de Montmorency fut renfermé dans les prisons de l'Hôtel-de-Ville, nouvellement bâti.

Hors lieux prouvés pour approuvés : on sait que l'exécution du duc fut faite, par ordre du roi, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, malgré l'arrêt du parlement, *hors les lieux publics ordinairement adoptés*.

MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

La grand cité qui n'a pain à demy
Encor un coup la saint Berthelemy
Engravera au profond de son ame
Nismes, Rochelle, Genève et Montpellier,
Castres, Lyon, Mars' entrant au Bellier
S'entrebatront le tout pour une dame.

(Sixain 32.)

SUPPLICE DU MARÉCHAL BIRON (1602).

Quand de Robin la traistreuse entreprise
Mettra seigneurs et en peine un grand prince,
Sceu par Lafin, chef on lui trenchera.

(Sixain 6.)

Cette prophétie est vraiment extraordinaire. *Robin* est l'anagramme de *Biron*. Ce dernier s'engagea bien dans une *traîtreuse entreprise*, puisqu'il

Il dit : « Le roi Louis XIII entre dans Nancy qu'il garde. L'électeur de Trèves est ensuite rétabli dans sa capitale par les Français. »

avait résolu de livrer Henri IV aux troupes d'Espagne et de Savoie. Il fit entrer ou *mettre* beaucoup de *seigneurs* dans la conspiration, entre autres l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Fuentes, et un nommé Lafia, qui alla tout raconter au roi. Nostradamus, non content de nommer Biron, a encore désigné ce Lafia au commencement du troisième vers, en disant que la conspiration serait *sceu par Lafia*. La suite de ces vers est de la plus grande exactitude. *Chez on lui trenchera*, c'est-à-dire on lui coupera la tête. Biron eut, en effet, la tête tranchée à la Bastille en 1602.

PORTRAIT DE LOUIS XVI.

Le trop bon temps, trop de bonté royale
Fait et défait; prompt, subit, négligence,
Legier croira faux d'épouse loyale
Lui mis à mort par sa benevolence.

(Centurie x, quatrain 43.)

Traduction. — La douceur et la prospérité du royaume, jointes à sa trop grande bonté, ses incertitudes perpétuelles, ses résolutions brusques, ses mouvements spontanés, sa négligence, sa légèreté à admettre des calomnies dirigées contre sa loyale épouse, et sa débonnairété seront cause de sa mort.

Alors qu'un Bour... sera fort bon
Portant en soi les marques de justice
De son sang portant long nom
Par fuite, injuste recevra son supplice.

(Centurie vii, quatrain 44.)

Ce quatrain est si clair qu'il n'a besoin d'aucune explication.

Tard le monarque se viendra repentir
 De n'avoir mis à mort son adversaire.
 Mais viendra bien à plus haut consentir
 Que tout son sang par mort fera défaire.

(Centurie I, quatrain 36.)

Traduction. — Le monarque se repentira trop tard de n'avoir pas livré au glaive des lois son ennemi. Et il viendra à consentir à ce que toute sa famille soit sacrifiée.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Barbare empire par le tiers usurpé
 La plus grand part de son sang mettre à mort
 Par mort, sénile par lui le quart frappé
 De peur que sang par le sang (1) ne soit mort.

(Centurie III, quatrain 59.)

Traduction. — Le tiers-état se rend maître de l'empire : parmi les victimes qu'il dévoue au supplice, le plus grand nombre fait partie de lui-même, et le quart qu'il réserve à la mort naturelle semblera être épargné seulement de peur que la famille ne détruise pas la famille ; autrement que la totalité de la population ne disparaisse.

VOYAGE A VARENNES.

De nuit viendra par la forest de Reines (2),

(1) Le mot sang, dans Nostradamus, correspond au mot famille.

(2) C'est la forêt par où passe le chemin qui conduit à Varennes et que Louis XVI prit en effet.

Deux parts (1), voltorte (2), Herne (3) la pierreblan-
Le moine noir (4) en gris, dedans Varennes, [che,
Eslu cap, cause tempeste, feu, sang, tranche.

(Centurie IX, quatrain 20.)

Traduction. — De nuit le mari et la femme
viendront par la forêt de Reines, le chemin est
divisé en deux parts, la belle reine vêtue de
blanc, le roi qui a la dévotion d'un moine vêtu en
gris, entreront dans Varennes. Ce roi déclaré
chef, l'incendie, les agitations, le meurtre et le
pouvoir du glaive s'en suivront.

« On dira sans doute qu'en lisant Reine dans
» *herne* et Roi dans *noir*, on verra dans Nostra-
» damus tout ce qu'on voudra ; on aurait raison
» de le dire, si l'on supprimait, si l'on ajoutait, si
» l'on changeait plus d'une lettre dans un mot.
» Mais que l'on fasse bien attention que lorsqu'on
» ne trouverait pas *reine* dans *herne* et *roi* dans

(1) Nostradamus désigne le mari par ces mots :
Le part, et la femme par ceux-ci : *la part*.

(2) *Voltorte*, tourné en deux ; en effet, le chemin
par Sainte-Ménéhoul et Varennes pour se rendre à
Montmédi est ainsi formulé, puisque la poste s'arrête
à Varennes et que le véritable chemin de Montmédi
est celui qui passe par Châlons et Clermont en Ar-
gonne. Comme pour aller de Varennes à Dur et à
Stenay il n'y avait plus de poste, M. de Choiseul fut
obligé d'y faire trouver des chevaux. *Voy.* Rapport
de M. de Bouillé.

(3) En changeant l'H en i, *herne* est l'anagramme
du mot *Reine*.

(4) En supprimant l'N, *noir* est l'anagramme du
mot *Roi*.

» noir, lorsqu'il n'y aurait même que deux étoiles à la place de chaque mot, le sens indique assez que ce ne peut être que le Roi de France qui était en gris, et la Reine qui était en blanc, » cette pierre précieuse blanche, qui sont passés par la forêt de Reines, sont arrivés de nuit dedans Varennes, et par voie détournée, voltortée, et qui par leur voyage ont causé tempêtes, feu, sang, tranche ou tête tranchée. Ce verset exprime tous les malheurs qui suivirent son élection de roi constitutionnel, *elsu cap*, et sa fuite à Varennes (1). »

RETOUR DU ROI A PARIS.

Le part solus mari sera mitré,
 Retour *conflict* passera sur le *thuille*
 Par cinq cent-un trahi sera titré
 Narbon et Saulce par quartauts avons d'huile.
 (Centurie ix, quartin 34.)

Traduction. — Le mari seul sera chagrin de la coiffure qui lui sera imposée; après un retour tumultueux, il passera aux Tuileries, il sera reconnu victime d'une multitude de traîtres, parmi lesquels Narbonne et l'épicier Saulce (2).

(1) *Nouvelles Considérations sur les Oracles, etc.*, par Théodore Bouys, p. 58, Paris, 1866.

(2) *Voy. les Journaux du temps et surtout l'Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté en 7 volumes, où l'on trouve, t. vii, p. 126, au sujet de l'arrivée de Louis XVI à Varennes, sur les onze heures du soir : *Le Roi prend ses enfants par la main, et se rend avec sa famille chez M. Saulce, etc.*

Le bonnet rouge, espèce de mitre, fut placé le 20 juin 1792, sur la tête de l'infortuné monarque. On sait que Narbonne, ministre de la guerre, était révolutionnaire, et n'agissait pas dans les intérêts de Louis XVI (1) ?

Il y a ici un déplacement de dates que M. Bouys explique de la manière suivante :

« En faisant attention que l'événement qui est » consigné dans le premier vers *mari sera mitré*, » devrait être le dernier du quatrain, mais que » Nostradamus a mieux aimé placer dans le der- » nier vers la trahison de Saulce, marchand épici- » er de Varennes, dont par *quartauts avons* » d'huile, comme l'événement le plus remarqua- » ble, et dont les suites ont été les plus funestes pour » Louis XVI.... passera sur le *Thuile au retour* » *conflict*; c'est-à-dire passera de Versailles aux » Tuileries, au retour d'un conflit de populace, de » brigands armés qui l'entraîneront avec eux et le » forceront à s'établir sur le *Thuile*, sur l'endroit » où on faisait anciennement de la tuile.

» Ce malheureux Roi sera trahi par des milliers » de Français, par *cing cent-un*, nombre quelcon- » que pour exprimer la quantité indéfinie de ceux » qui le trahiront, quoique décoré du vain titre de » *roi constitutionnel*, TRAHI SERA TITRÉ.

» Parmi les traîtres, le prophète désigne plus » particulièrement Saulce, ce procureur de la com- » mune de Varennes, ce marchand épicier-chan- » delier, dont nous avons d'huile par *quartauts*; » car par *quartaut* on peut entendre également le

(1) Voy. *Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Molleville.

» quart d'un muid ou le quart d'une livre. Enfin,
 » il sera *mitré* ou coiffé d'une mitre barlesque, c'est
 » à-dire le bonnet rouge, commencement des ou-
 » trages publics qui ont toujours été en augmentant
 » jusqu'à sa mort.

» Quoique le nom de Louis XVI ne se trouve
 » pas dans ce quatrain, je crois qu'il est désigné
 » d'une manière assez apparente pour qu'on puisse
 » le reconnaître.

» Lorsque l'on sait que le roi et sa famille des-
 » cendirent à Varennes chez Saulce, procureur de
 » la commune et marchand épicier, qui leur donna
 » quelques rafraîchissements, les engagea à passer
 » la nuit dans sa maison, et les fit arrêter le len-
 » demain matin, 22 juin 1791, malgré les instan-
 » ces, les prières, les supplications de ces augustes
 » et malheureux voyageurs qui, pour ainsi dire,
 » étaient à ses genoux, et lorsqu'on trouve dans ce
 » quatrain, que celui qui en est l'objet sera trahi
 » par des milliers de Français, par Narbon et sur-
 » tout par Saulce, dont par *quartauts*, par *quar-*
 » *terons avons d'huile*, il est difficile de n'être
 » pas convaincu que Louis XVI est clairement
 » désigné.

» Il est difficile que le hasard fasse de telles ren-
 » contres (1). »

SUITE DE L'ARRESTATION A VARENNES.

Mort conspirée viendra en plein effet,

Charge donnée et voyage de mort

Estu, créé, reçu, par siens défaits,

Sang d'innocence devant soi par remort.

(Centurie VIII, quatrain 87.)

(1) *Nouv. Consid. sur les oracles*, p. 62.

Traduction. — Les embarras qui lui seront imposés comme un fardeau, et le funeste voyage qui lui avait été conseillé, amèneront le succès de la conspiration tramée contre ses jours; après avoir été élu roi des Français, créé restaurateur de la liberté et reçu avec enthousiasme, il sera défait par les siens, parce que l'horreur qu'il éprouve à la seule idée de faire couler le sang innocent, aura paralysé sa défense.

MORT DE LOUIS XVI ET DE LA REINE.

Dénégation de l'existence de leur fils, mise à mort de la Dubarry.

Le règne, prins le roi convicra
 La dame prinse à mort jurés à sort.
 La vie à royne fils on desniera
 Et la pèllix au fort de la consort.

(Centurie IX, quatrain 77.)

Traduction. — Le Roi pris, le gouvernement le déclarera convaincu et le condamnera, des jurés prononceront la peine de mort contre la reine; quand au petit roi, on se contentera de nier qu'il existe, et la courtisane, au château-fort, éprouvera le même supplice que le roi et la reine.

M. Bouys (1) traduit le mot *règne* par l'assemblée régnante qui *convicra*, ou dira avoir convaincu le roi pris; il remarque que l'on trouve dans de très-anciennes éditions, *conviera* au lieu de *convicra*, et dit qu'alors il vient du mot latin *conviare, comitari per viam*, ce qui signifierait ici ordonner le convoi funèbre du roi et de la

(1) *Nowv. Consid. sur les oracles*, p. 70.

reine. Ainsi on lirait : « *Le règne conviera
à mort le roi pris ; les jurés à sort convie-
ront à mort la dame du roi prise, ou le règne
ordonnera le convoi funèbre du roi, et les jurés
ordonneront le convoi funèbre de la dame du
roi prise.* »

Le même auteur fait observer que le mot *pellix* est un mot latin diminutif de *Pellax*, concubine, et que cette concubine ne peut s'entendre que de la Dubarry. En effet, elle avait été la maîtresse de Louis XV, elle habitait le palais de Luciennes, ancien fort ou maison de force, et elle a été suppliciée de la même manière que la reine et le roi.

MORT DE LOUIS XVI.

Le juste à tort à mort l'on viendra mettre,
Publiquement et du milieu estaint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fouyr seront contraints.

(Centurie IX, quatrain 11.)

Et Louis XVI, qui lui refusera le nom de juste ? Qui peut dire que la mort qu'il souffrit ne lui fut pas infligée à tort ? Les saturnales de 93 ne furent-elles pas une grande peste, que les juges du Roi furent obligés de fuir. On sait que les conventionnels se décimèrent mutuellement ; beaucoup d'entre eux n'évitèrent la mort que par la fuite.

NOYADES DE NANTES.

MARIAGES RÉPUBLICAINS.

Des principaux de Cité rebellée
Qui tiendront fort pour liberté ravoïr,

De trancher mâles, infelice meslée,
Cris, hurlemens à Nantes piteux voir.

(Centurie v, quatrain 33.)

Traduction. — Les principaux de la ville, en pleine rébellion, sous le prétexte de la défense de la liberté, feront massacrer une multitude d'hommes; et dans sa rage, confondant les âges et les sexes, au milieu des cris et des hurlements, Nantes présentera le plus horrible spectacle.

FAUSSE PHILOSOPHIE. — VIOLATION DES SÉPULTURES. — ANARCHIE (1793).

Faux exposer viendra topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes :
Peluler secte, faincte philosophie,
Pour blanches, noires, et pour antiques vertes.

Les publications incendiaires, les violations des sépultures, les inventions de religions et de cultes aussi monstrueux que ridicules, l'existence de Dieu décrétée par Robespierre, cette philosophie bâtarde dont on nous assourdissait, l'anarchie enfin qui suivirent ce grand crime, ne sont-ils pas tracés dans ce quatrain avec une grande fidélité.

TEMPLE DE LA RAISON.

Aux temples saints seront faits grands scandales
Comptez seront pour honneurs et louanges.

.
.

**BONAPARTE. — AVÈNEMENT A L'EMPIRE
(1804).**

De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en église ou plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.
(Centurie VIII, quatrain 57.)

L'avènement de Bonaparte, soldat, puis empereur, quittant la veste pour le manteau impérial; Pie VII arraché de Rome, et l'incommensurable ambition du sous-officier de Brienne, voulant dominer le temporel comme le spirituel, et dépossédant le pape de Rome, pour investir son fils de la couronne d'Italie, sont, il me semble, assez fidèlement décrits.

BONAPARTE-LE-TONDU.

Par teste rase viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera :
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera,

Sous la teste rase, sous Bonaparte, qu'un surnom populaire avait, dans tout le midi, surnommé *le tondu*, chacun en portera plus que sa charge, et la dime du sang soulèvera la rage et la fureur des populations indignées.

**BONAPARTE. — TÊTE-RASE. — SIÈGE
DE TOULON.**

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie (1) :

(1) Autorité souveraine et despotique.

Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyranny.

C'est à Toulon que la tête rase prendra la souveraine autorité; il chassera de l'empire la gent sordide, l'égoût de la Convention, qui lui sera hostile, et il régnera quatorze ans. Est-ce clair?

LES CENT-JOURS (1814).

Au peuple ingrat faites ces remontrances
Par lors l'armée se saisira d'Antibe
Dans l'arc Monech feront les doléances
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.

(Centurie x, quatrain 23.)

Bonaparte débarqua à Cannes près Fréjus; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville.

CHUTE DE BONAPARTE.

L'aigle poussée autour de pavillons
Par autres oyseaux d'entour sera chassée :
Quand bruit des cymbres, tube et sounaillons,
Rendront le sens de la dame insensée.

A Waterloo, l'aigle de Bonaparte sera chassée par d'autres oiseaux, et la belle France, cette dame insensée, rendue à la raison, se réveillera tout-à-coup au son de la trompette et des cymbales.

LES ALLIÉS A PARIS.

Tout à l'entour de la grande cité,
Seront soldats logés par champs et ville :
Donner l'assaut Paris, Rome incité,
Sur le pont lors sera faite grande pille.
Les troupes alliées entoureront la grande cité

se logeront par champs et ville; Paris donnera l'assaut; il n'y aura pas de Romains. Au pont de Montereau, il sera livré une grande bataille.

**DIEUDONNÉ, L'ENFANT DU MIRACLE. — LES
PÉTARDS DE GRAVIER.**

Un serpent veu proche du lit royal,
Sera par dame nuict, chien n'aboyeront;
Lors naistre en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

Un serpent sera vu près du lit royal la nuit, et les chiens n'aboyeront pas; alors il naîtra en France un prince si royal, que tous les princes le diront venu du ciel. (À la naissance du duc de Bordeaux, tous les princes français furent témoins de l'accouchement, et on le salua du nom de Dieu-donné.)

LES CHARTES CONSTITUTIONNELLES.

Regne gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange (1) est translaté l'empire.
En autres mœurs et lois seras rangé,
Roan, et chartes te feront bien du pire.

Gouvernement de France, tu sera bien bouleversé; ton empire sera transporté dans un singulier endroit; on te fabriquera des lois et des mœurs nouvelles; mais les chartes te feront bien plus de mal.

(1) Chambre des Députés.

QUATRAINS PROPHÉTIQUES QUI REGARDENT
LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

Sept ans sera PHILIPP fortune prospère,
Rabaissera des barbares (1) l'effort,
Puis son midy perplex, rebours affairé
Jeune ogmion (2) abysmera son fort.

(Centurie IX, quatrain 89.)

Un dubieux ne viendra loin du règne
La plus grand part le voudra soutenir
Un *Capitole* ne voudra point qu'il regne
Sa grande charge ne pourra maintenir.

(Centurie VI, quatrain 13.)

TIERS doit du pied au premier semblera
A un nouveau monarque de bas haut,
Qui Plse et Luques tyran occupera
Du précédent corriger le défaut.

(Centurie IX, quatrain 5.)

Le neuf empire en désolation
Sera changé du pole aquilonaire
De la Sicile viendra l'émotion
Troubler l'emprise à PHILIPP tributaire.

(Centurie VI, quatrain 83.)

Par avarice, par force et violence
Viendra vexer les siens, chef d'ORLÉANS
Près saint Mémire, assault et résistance
Mort dans sa tente diront qu'il dort leans.

(Centurie VIII, quatrain 42.)

L'arbre qu'estait par longtemps mort séché
Dans une nuit viendra à reverdir

(1) Les Arabes.

(2) Oignon.

Oron roi malade , prince pied estaché
Criant d'ennemis fera voile bondir.

Cent.

Dans Avignon tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé
Tricast tiendra l'annibalique ire :
Lyon par change sera mal consolé.

(Cent. III, quat. 93.)

(1560.)

RÉFUTATION

DE NOSTRADAMUS ET AUTRES ASTROLOGUES,

PAR LE SIEUR DU PAVILLON (1).

Nous ne citerons de cette réfutation qu'un seul passage, celui qui est relatif à la révolution française. L'événement a prouvé que Nostradamus, Turrel, Roussat, avaient raison contre leur violent critique, je dis violent, parce qu'il jugeait les astrologues dignes du feu.

« N'est-il pas étrange, s'écrie du Pavillon (2),
» qu'en l'an 1555, on nous menace de n'avoir plus
» que 235 ans à exister comme nous sommes,
» c'est-à-dire, jusques vers l'an 1790 ? Ce sont là

(1) *Les Contredits du seigneur DU PAVILLON LES LORRIZ, ou fausses et abusives prophéties de Nostradamus et autres astrologues, 1560, Paris, in-12, chez l'Angelier. — Voyez Bibliothèque de l'Arsenal, (9543); Bibliothèque royale (V. 2414).*

(2) feuillet 3.

» des choses qui font trembler les pusillanimes
 » d'une terrible crainte future et les plongent en
 » flots et troubles d'ennuyeuses passions. Cependant
 » cet événement dont ils se tourmentent, ne
 » peut arriver que vers l'an 1789, *suiui de dix ré-*
 » *volutions saturnales*. Ils calculent aussi que
 » vingt-cinq après, en 1814, cette révolution s'ar-
 » rêtera ; et, néanmoins, ils font un doute mer-
 » veilleux si ce monde pourra durer. »

(1595.)

PROPHÉTIE

SUR LA SUCCESSION DES PAPES,

ATTRIBUÉE A SAINT MALACHIE (1).

On a attribué à saint Malachie une prophétie sur la succession des papes, que beaucoup de critiques regardent comme n'étant point émanée de ce saint. Ils se fondent sur ce saint Bernard qui a écrit la vie de saint Malachie, et Ange Marique qui a rédigé les annales de Cîteaux et qui dit avoir eu en sa possession tous les papiers du saint, ne disent rien de cette prophétie. Le P. Ménes-trier l'attribue à un moine du Mont-Cassin, nommé Arnold de Vion qui la publia en 1595.

Cette prédiction désigne par une qualité tous les papes qui doivent se succéder sur le siège de saint

(1) Citée dans beaucoup d'ouvrages et entre autres dans le Dictionnaire de Moreri, article *Malachie*.

Pierre, depuis 1700 jusqu'à la fin du monde. Le titre donné à certains papes s'accorde si bien avec leur vie, que cette prédiction jouit depuis longtemps d'une grande vogue.

1700. *Flores circumdati.*

Les fleurs environnées. Clément XI. Il avait les fleurs de l'éloquence en particulier, et était de l'académie de la reine Christine de Suède.

1721. *De bona religione.*

De la bonne religion. Innocent XIII.

1724. *Miles in bello.*

Soldat à la guerre. Benoît XIII.

1730. *Colonna excelsa.*

Une colonne élevée. Clément XII.

1740. *Animal rurale.*

L'animal de la campagne. Benoît XIV.

1. *Rosa umbria.*

La rose de Toscane.

2. *Visus velox vel ursus velox.*

La vue perçante, ou l'ours léger.

3. *Peregrinus apostolicus.*

Le pèlerin apostolique. Pie VI.

4. *Aquila rapax.*

L'aigle ravisseur. Pie VII.

5. *Canis et coluber.*

Le chien et le serpent. Léon XII.

6. *Vir religiosus.*

L'homme religieux. Pie VIII.

7. *De balneis Etruriæ.*

Des bains de Toscane. Grégoire XIV.

8. *Cruce de cruce.*

La croix de la croix.

9. *Lumen in cœlo.*
La lumière dans le ciel.
10. *Ignis ardens!*
Le feu ardent.
11. *Religio depopulata.*
La religion dépeuplée.
12. *Fides intrepida.*
La foi intrépide.
13. *Pastor angelicus.*
Le pasteur angélique.
14. *Pastor et nauta.*
Pasteur et marinier.
15. *Flos florum.*
La fleur des fleurs.
16. *De medietate lunæ.*
De la moitié de la lune.
17. *De labore solis.*
Du travail du soleil.
18. *De gloria olivæ.*
De la gloire de l'olive.

*In persecutione extrema romanæ ecclesiæ se-
debit Petrus romanus, qui pascet oves in multis
tribulationibus, quibus transactis, civitas septi-
collis diruetur, et judex tremendus judicabit po-
pulum.*

Dans la dernière persécution de la sainte Église romaine, il y aura un Pierre romain élevé au pontificat : celui-là paîtra ses brebis au milieu de grandes tribulations ; et ce temps fâcheux étant passé, la ville aux sept montagnes sera détruite, et le juge redoutable jugera le monde.

(1810.)

PRÉDICTION**D'UNE RELIGIEUSE DE BELLEY,****FRAGMENT (1).**

« Alors Dieu détourne sa main de celui qui aura signé ces arrêts injustes (2) ; et le jour de la fête des siens son exil sera décidé. Les méchants triompheront ; la Seine chariera des cadavres ; le sang coulera sur et sous les pierres, de la grande ville ; des femmes, des enfants périront. Ceci arrivera avant la fin de juillet 1830.

» Et pendant le mois d'août une branche glorieuse des Bourbons sera coupée ; un Bourbon doit périr ; un autre avant sera élevé.....

» Avant la fin de l'année il tremblera ; ceux qui l'auront élevé tressailleront.

» Je vois la faim les poursuivre, et du sang couler. Des drapeaux funèbres s'élèvent ; tout est perdu pour eux.

» Ils semblent triompher encore les insensés ; ils se rient de Dieu.

(1) Prophéties d'une religieuse de Belley publiées par *M. de la Marne*, Paris chez Hivert, quai des Augustins ; — et *Demonville*, Exposé des différentes prédictions sur l'avènement du pontife saint et du monarque fort, p. 54, 1832, Paris.

(2) Expulsion des Jésuites.

» Les temples sont fermés ; les ministres divins fuient ; le grand sacrifice cesse.

» Malheur ! malheur à la cité corrompue !

» Un nouvel an paraît. Le grand Pontife meurt.

» Ils ne s'entendent plus. Fuyez, enfants de Dieu ! fuyez ! le jour des morts est arrivé !

» Des cris retentissent de toutes parts. Vive la république ! Vive Napoléon ! Vive Henri ! Vive Louis ! Quelle confusion ! Le feu, le sang, la faim, tout l'enfer !

» Malheur ! malheur, trois fois malheur à la cité de sang ! malheur à la cité de l'hérésie ! malheur à la cité du crime !

» Les méchants veulent tout détruire ; leurs livres, leurs doctrines inondent le monde.

» Le jour de la justice est venu. Je vois, à l'aspect de celui qu'on a méconnu, le monde fléchir et tomber.

» Une femme l'a sauvé, une femme le suit. Un ministre du Très-Haut le soutient. Ce ministre vient d'être oint de l'huile sainte ; Dieu les accompagne ; voilà votre Roi.

» Il paraît au milieu de la confusion de l'orage. Quel affreux moment ! les bons, les méchants tombent. Babylone est réduite en cendres. Malheur à toi, ville maudite !

« Je vis alors les clés lumineuses paraître vers le Nord. Un *saint* lève les mains au ciel ; il apaise la colère divine.

» Il monte sur le trône de saint Pierre. »

« Le *grand monarque* monte sur celui de ses pères ; le trône est posé au Midi.

» Tout s'apaise à leurs voix. Les autels se relèvent. La religion renaît, les méchants sont détruits et confondus, les injustices se réparent. Le

grand monarque de sa main réparatrice à tout sauvé.

» Il ne fait que passer, sa gloire est courte.

» Il est né dans le malheur.

» En l'an 1840, l'enfant de l'exil lui succédera; la paix alors sera donnée à la France.

» Mais la fin des temps ne sera pas éloignée. »

(1816.)

APPARITIONS ET PROPHÉTIES DE MARTIN,

DE GALLARDON (1).

Le 13 mars 1816, le nommé Martin (Ignace-Thomas), âgé de 33 ans, né et demeurant à Gallardon près de Chartres (Eure-et-Loir), cultiva-

(1) Il a été publié sur ce personnage plusieurs notices plus ou moins étendues, mais contenant toutes à peu près les mêmes faits rapportés presque dans les mêmes termes. Il en a été publié une à Paris en 1818; une à Londres en 1819; une troisième à Paris en 1832, chez M. Bricon; il en a circulé plusieurs autres manuscrites rédigées par les élèves internes de la maison de Charenton, et entre autres par M. Rémon. — Celle qu'on va lire est en partie faite avec cette dernière relation, et en partie extraite du *Journal des presbytères et Archives de la Religion*, t. 1 des deux journaux réunis (p. 5, 84 et 182). Ce journal dit avoir fait usage d'une autre notice sans indiquer laquelle, ce qui nous empêche de la mentionner.

teur, marié, fut envoyé à la maison royale de Charenton par le ministre de la police (M. Decazes), comme malade, d'après un certificat de M. le professeur Pinel qui le déclarait atteint de *manie intermittente avec hallucination des sens*; il était escorté par M. André, officier de gendarmerie. Sa réclusion à la maison de Charenton parut au premier abord lui être fort pénible, mais cette impression se dissipa bientôt, et le soir à la visite de MM. les médecins, il était parfaitement calme. Sa physionomie, sa parole et sa contenance n'avaient rien qui décelât une maladie mentale; il répondit avec une grande précision et en même temps beaucoup de simplicité aux questions qui lui furent faites touchant les motifs qui avaient déterminé les mesures qu'on avait prises à son égard.

De cet interrogatoire qui dura peu et de plusieurs autres qu'il subit devant diverses personnes, résultent les faits suivants :

Le 15 janvier 1818, Martin était dans son champ occupé à étendre du fumier, quand, sans avoir vu arriver personne, se présente devant lui un homme de taille moyenne, mince de corps, le visage effilé, délicat et très-blanc, vêtu d'une lévite ou redingote de couleur blonde, totalement fermée et pendante jusqu'aux pieds, ayant des souliers attachés avec des cordons, et sur la tête un chapeau rond à haute forme. Cet homme dit à Martin : » Il faut que vous alliez trouver le roi, » que vous lui disiez que sa personne est en danger, ainsi que celle des princes, que de mauvais gens tentent encore de renverser le gouvernement; que plusieurs écrits ou lettres ont » déjà circulé dans quelques provinces de ses

» états à ce sujet ; qu'il faut qu'il fasse faire une
 » police exacte et générale dans tous ses états , et
 » surtout dans la capitale ; qu'il faut aussi qu'il
 » relève le jour du Seigneur, afin qu'on le sanc-
 » tifie ; que ce saint jour est méconnu par une
 » grande partie de son peuple ; qu'il faut qu'il
 » fasse cesser les travaux publics ces jours-là ;
 » qu'il fasse ordonner des prières publiques pour
 » la conversion du peuple ; qu'il l'excite à la pé-
 » nitence ; qu'il abolisse et anéantisse tous les
 » désordres qui se commettent dans les jours qui
 » précèdent la sainte quarantaine : sinon toutes
 » ces choses , la France tombera dans de nou-
 » veaux malheurs. »

Martin , un peu surpris d'une apparition si subite , lui répondit d'abord dans son langage :
 « Mais vous pouvez bien en aller trouver d'autres
 » que moi pour faire une commission comme ça. »
Non , lui répliqua l'inconnu , *c'est vous qui irez.*
 « Mais , reprit Martin , puisque vous en savez si
 » long , vous pouvez bien aller trouver vous-mê-
 » me le roi et lui dire tout cela ; pourquoi vous
 » adressez-vous à un pauvre homme comme moi
 » qui ne sait pas s'expliquer ? — Ce n'est pas moi qui
 » irai , lui dit l'inconnu , ce sera vous ; faites at-
 » tention à ce que je vous dis , et vous ferez tout
 » ce que je vous commande. »

Après ces paroles , Martin le vit disparaître à peu près de cette sorte : ses pieds parurent s'élever de terre , sa tête s'abaisser , et son corps , se rapetissant , finit par s'évanouir à la hauteur de la ceinture , comme s'il eût fondu en l'air. Martin , plus effrayé de cette manière de disparaître que de l'apparition subite , voulut s'en aller ; mais il ne le put : il resta comme malgré lui , et s'étant

remis à l'ouvrage, sa tâche, qui devait durer deux heures et demie, ne dura qu'une heure et demie, ce qui redoubla son étonnement.

De retour à Gallardon, Martin fit part aussitôt à son frère de ce qui venait de lui arriver; et tous deux allèrent trouver M. le curé (l'abbé La Perruque) pour savoir ce que voulait dire un événement aussi singulier. M. le curé essaya de les rassurer en rejetant sur l'imagination de Martin tout ce qu'il venait de lui raconter: il lui dit de continuer ses travaux comme à l'ordinaire, de manger, boire et bien dormir; mais il ne put guère le dissuader, et Martin assurait toujours qu'il savait fort bien ce qui en était.

Le 18 janvier, sur les six heures du soir, Martin étant descendu dans sa cave pour chercher des pommes à cuire, la même personne lui apparut debout, à côté de lui, pendant qu'il était à genoux, occupé à en ramasser: Martin, épouvanté, laisse là sa chandelle et s'enfuit.

Le samedi, 20 janvier, Martin étant sorti sur les cinq heures du soir pour aller dans une foudrière (endroit où l'on fait le vin) prendre du fourrage pour ses chevaux, au moment où il était près d'entrer dans ce lieu, l'inconnu s'offrit devant lui sur le seuil de la porte: Martin, l'apercevant, s'enfuit à l'instant même.

Le dimanche suivant, 21 janvier, Martin entra dans l'église à l'heure de vêpres; comme il prenait de l'eau bénite, il aperçut l'inconnu qui en prenait aussi; et qui le suivit jusqu'à son banc: cependant il n'y entra pas, mais il demeura à la porte du banc, ayant l'air très-recueilli devant toutes les vêpres et le chapelet. Pendant tout le temps de l'office l'inconnu n'avait point de

chapeau ni sur sa tête, ni dans ses mains : étant sorti avec Martin, celui-ci l'aperçut ayant son chapeau sur la tête, et il suivit Martin jusqu'à sa maison. Comme il était entré sous la porte charretière, l'inconnu, qui jusque-là avait marché à ses côtés, se trouva tout à coup devant lui face à face ; et lui dit : « Acquitez-vous de votre commission, et faites ce que je vous dis ; vous ne serez pas tranquille tant que votre commission ne sera pas faite. » A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il disparut, sans que Martin, ni cette fois, ni aux apparitions suivantes, l'ait vu s'évanouir de la même manière que la première fois. Martin demanda aux personnes de sa famille qui étaient venues à vêpres avec lui, si elles n'avaient rien vu ou entendu de ce qui s'était passé à côté de lui ; toutes affirmèrent qu'elles n'avaient rien vu ni entendu.

Cependant, le 24 janvier, M. le curé dit une messe du Saint-Esprit pour demander à Dieu d'éclairer son paroissien et de l'instruire sur la vérité de ce qu'il voyait. Martin avait lui-même demandé cette messe ; il y assista lui et toute sa famille. Au retour de la messe, Martin monta dans son grenier chercher du blé pour le marché ; en ce moment l'inconnu lui dit d'un ton ferme : « Fais ce que je te commande, il est temps. »

Le curé de Gallardon crut alors devoir prévenir l'évêque de Versailles de ce qui se passait. Il lui adressa Martin ; celui-ci accepta volontiers une lettre de M. le curé, adressée à Monseigneur, espérant par là, disait-il, *se débarrasser de ses tourmentes*. Il partit le vendredi 26, et se présenta le lendemain devant son évêque qui l'interrogea et lui recommanda de demander au person-

nage qu'il voyait quel était son nom. Quelque temps après, l'évêque, à cause de la gravité de la première apparition, crut devoir en prévenir le ministre de la police (M. Decazes).

Le mardi 30 janvier l'inconnu apparut de nouveau à Martin et lui dit : » Votre commission est » bien commencée, mais ceux qui l'ont entre les » mains ne s'en occupent pas ; j'étais présent » quoique invisible, quand vous avez fait votre » déclaration : il vous a été dit de me demander » mon nom et de quelle part je venais : mon nom » restera inconnu ; je viens de la part de celui » qui m'a envoyé, et celui qui m'a envoyé est au » dessus de moi (en montrant le ciel). » Martin répliqua : « Comment vous adressez-vous toujours » à moi pour une commission comme celle-là, » moi qui ne suis qu'un paysan ? Il y a tant de » gens d'esprit ! C'est pour abattre l'orgueil, répondit l'inconnu (avec un geste de la main vers » la terre) ; pour vous, ajouta-t-il, il ne faut » pas prendre d'orgueil de ce que vous avez vu » et entendu ; pratiquez la vertu, assistez à tous » les offices qui se font à votre paroisse les dimanches et les fêtes, évitez les cabarets et les mauvaises compagnies où se commettent toutes sortes d'impuretés et où se tiennent toutes sortes de mauvais discours. Il lui dit aussi : Ne faites » aucun charrois les jours de dimanches et de » fêtes. »

Durant le mois de février, l'inconnu apparut encore différentes fois à Martin ; il lui dit un jour : « Mon ami, on met bien de la lenteur dans ce que j'ai commandé ; voilà pourtant le temps de la pénitence et de la réconciliation qui approche. Il ne faut pas croire que c'est par la

» volonté des hommes que l'usurpateur est venu
 » l'an passé : c'était pour châtier la France.....
 » Toute la famille royale avait fait des prières
 » pour rentrer dans sa légitime possession ; mais
 » une fois revenue , elle a pour ainsi dire tout
 » oublié. Après le second exil, elle a encore fait
 » des vœux et des prières pour recouvrer ses
 » droits, mais elle retombe dans le même pen-
 » chant. Comment donc, répondit Martin, ve-
 » nez-vous toujours me tourmenter pour une
 » affaire comme ça ? » L'inconnu répliqua : » Per-
 » sistez, ô mon ami ! et vous parviendrez. » Une
 » autre fois, il lui dit en le pressant de faire sa
 » commission : « Vous paraîtrez devant l'incrédula-
 » lité, et vous la confondrez : j'ai encore autre
 » chose à vous dire qui les convaincra, et ils
 » n'auront rien à répondre. » Il l'excita encore
 » un jour par ces paroles : « Pressez votre commis-
 » sion, on ne fait rien de tout ce que je vous ai
 » dit ; ceux qui ont l'affaire en main sont enivrés
 » d'orgueil : la France est dans un état de délire ;
 » elle sera livrée à toutes sortes de malheurs. »
 Dans une autre apparition, il lui fit cette an-
 » nonce : « Si on ne fait pas ce que j'ai dit, la ma-
 » jeure partie du peuple périra, la France sera
 » livrée en proie et en opprobre à toutes les na-
 » tions, vous leur annoncerez aussi en quel temps
 » la France pourra rentrer en paix ; ces choses
 » je vous les dirai quand il en sera temps. » Enfin
 » un autre jour, l'inconnu dit de nouveau à Mar-
 » tin : « Vous irez trouver le roi ; vous lui direz ce
 » que je vous ai annoncé ; il pourra admettre avec
 » lui son frère et ses fils. » En même temps il l'a-
 » vertit « qu'il serait conduit devant le roi, qu'il
 » lui découvrirait des choses secrètes du temps de

» son exil, mais que la connaissance ne lui en se-
 » rait donnée qu'au moment où il serait introduit
 » en sa présence. »

Toutes ces apparitions et ces annonces fati-
 guaient beaucoup Martin ; il s'imagina donc qu'il
 pourrait y mettre fin en quittant le pays, et en
 s'en allant seul, comme il l'a dit, aussi loin
 qu'il pourrait aller, sans faire réflexion qu'il avait
 une femme et des enfants. Comme il n'avait pas
 encore tout-à-fait rejeté ces pensées, dont il ne
 s'était ouvert à personne, l'inconnu se présenta
 devant lui dans sa grange, où il était à battre
 son blé : « Vous aviez formé, lui dit-il, le des-
 » sein de partir, mais vous n'auriez pas été loin,
 » il faut que vous fassiez ce qui vous est annon-
 » cé ; » et après ces mots il disparut.

Le 2 mars, nouvelle apparition : « Allez, dit
 » l'inconnu à Martin, vous acquitter de votre
 » commission ; que votre pasteur aille à Chartres,
 » qu'il fasse assembler le conseil ecclésiastique,
 » qu'il soit nommé une députation qui se rendra
 » auprès du supérieur. Il la multipliera et saura
 » où l'envoyer ; si l'on veut encore résister à ces
 » choses, vous leur annoncerez la prochaine des-
 » truction de la France : il arrivera le plus terri-
 » ble des fléaux, qui rendra le peuple de France
 » en horreur à toutes les nations. »

Sur ces entrefaites, M. le comte de Breteuil,
 préfet d'Eure-et-Loir, reçut une lettre du minist-
 tre de la police générale. Le ministre invitait le
 préfet à vérifier « si ces apparitions données com-
 » me miraculeuses n'étaient pas plutôt un jeu
 » de l'imagination de Martin, une véritable illu-
 » sion de son esprit exalté, ou si enfin le prétendu
 » envoyé, et peut-être Martin lui-même, ne de-

» vaient pas être sévèrement examinés par la police et ensuite livrés aux tribunaux. »

Le 5 mars, à cinq heures du soir, l'inconnu apparut à Martin; et lui dit : « Vous allez bientôt paraître devant le premier magistrat de votre arrondissement ; il faut que vous rapportiez les choses comme elles vous sont annoncées : il ne faut avoir égard ni à la qualité ni à la dignité. »

Le 6 mars, M. le curé et Martin se rendirent à Chartres chez M. le préfet. M. le curé fut introduit le premier, et interrogé séparément ; il eut trois quarts d'heure d'entretien avec M. le préfet, auquel il rapporta les événements comme il les avait écrits, jour par jour, d'après les rapports que Martin lui en avait faits ; il répondit aussi aux objections que lui fit M. le préfet. Au surplus, lui dit-il, il ne s'agit que de l'entendre, vous saurez par lui-même ce qui en est. M. le préfet fit donc entrer Martin, qui resta seul avec lui plus d'une heure. Martin, fort naïvement, et sans être en rien embarrassé, lui raconta tout ce qui lui était arrivé depuis le 15 janvier jusqu'à ce jour ; il en détailla toutes les circonstances, et soutint son dire avec fermeté ; il ajouta que celui qu'il appelait alors un fantôme s'était servi d'expressions que lui Martin ne connaissait pas, et par deux fois il en avait demandé l'explication à son frère. Le préfet a envoyé pour vérifier ce fait et la réponse qu'il a reçue s'est trouvée conforme à la déclaration de Martin.

Cependant, frappé de la contenance du bon villageois, de son assurance, de sa naïveté, plus encore que du fond de sa narration, M. le préfet le fit sortir pour quelque temps ; et, prenant à part M. le curé, il lui témoigna toute sa surprise,

le pressant plusieurs fois et avec instance de lui dire ce qu'il pensait de tous ces faits si extraordinaires : sur quoi M. le curé, ne jugeant pas qu'il convint de se déclarer le premier, se contenta de lui répondre : Monsieur, écrivez-en à M. l'Evêque ; il sait l'affaire aussi bien que nous, puisque je lui en ai fait des rapports journaliers ; demandez-lui ce qu'il en pense. Oui, répartit le préfet, je lui écrirai, mais je vais envoyer Martin au ministre, car il faut qu'il le voie et qu'il l'entende lui-même. De suite il fit entrer Martin, et lui dit devant M. le curé : Si je vous mettais dans les entraves et en prison pour faire de pareilles annonces, continueriez-vous à dire ce que vous dites ? « Comme vous voudrez, répondit Martin, sans paraître effrayé ; je ne puis que dire la vérité. » Mais, poursuivit M. le préfet, si vous paraissiez devant une autorité supérieure à la mienne, par exemple, devant le ministre, répétiriez-vous, soutiendriez-vous ce que vous venez de me dire ? « Oui, monsieur, et devant le roi lui-même, » répliqua Martin sans émotion et avec fermeté.

Le jeudi 7 mars, à cinq heures du matin, Martin partit de Chartres par la diligence, escorté de M. André, lieutenant de gendarmerie. Ils arrivèrent sur les onze heures à Rambouillet, pour le dîner, et se mirent à table d'hôte avec les autres voyageurs ; mais Martin dit : « C'est le carême, je ne mangerai pas de viande ; » et il ne prit que du maigre. Arrivés à Paris sur les cinq heures et demie, ils descendirent rue Montmartre, et prirent leur logement même rue, hôtel de Calais, dans une chambre au second, à deux lits.

Le lendemain, vendredi 8 mars, Martin fut conduit par M. André à l'hôtel de la police générale,

où ils entrèrent à neuf heures du matin. Comme ils se trouvaient dans la cour de l'hôtel, l'inconnu se présenta devant Martin, sans que son compagnon, qui était à quelque distance, vit ou entendit rien. « Vous allez, lui dit-il, être interrogé » de plusieurs manières; n'avez ni crainte ni inquiétudes, mais dites les choses comme elles sont. » Après ces mots il disparut. Le ministre n'était point encore levé, il donna ordre qu'en attendant on interrogeât Martin; ce qui fut fait successivement par deux secrétaires. Martin répondit à tout nettement, sans se démonter : les secrétaires se retirèrent, et Martin reconnut alors la vérité de ce qui lui avait été dit : « Vous confondrez l'in » crédulité, et ils n'auront rien à vous répondre. »

Après les secrétaires, le ministre fit entrer Martin dans son cabinet, où il le tint pendant trois quarts d'heure, et le retourna de nouveau dans tous les sens sur ce qu'il avait vu, entendu et fait écrire par M. le curé. Il prit aussi le ton d'autorité qu'il crut le plus propre à imposer à ce simple campagnard ; mais il ne put déconcerter Martin, qui lui répondit fort exactement et sans témoigner en aucune sorte être ému par toutes ses questions.

Le ministre voulut encore le sonder pour savoir si quelque intérêt n'était pas le principe de ses démarches ; sur quoi Martin lui répondit : » Ce » n'est pas de l'argent que je veux ; il faut que » j'aille parler au roi, et que je lui dise ce qui » m'est annoncé : ça m'a toujours été recommandé » et je ne serai pas tranquille tant que ma commis » sion ne sera pas faite. Les richesses ne peuvent » aller avec la vertu ; il ne faut de richesses que » pour la vie ; monseigneur, l'orgueil et la vertu

» peuvent-ils aller ensemble ? Celui qui pratique
» la vertu est l'ami de Dieu, et celui qui est dans
» l'orgueil est l'ami des démons et des réprouvés. »

Mais, lui dit le ministre, vous voulez aller parler au roi ; c'est une chose qui n'est pas possible, moi-même je ne puis y aller que d'après un ordre par écrit. « Je ne sais pas tout cela, répliqua Martin, mais il m'a toujours été dit qu'il » fallait que j'aie au roi, et que j'y parviendrais. »

Ensuite, revenant au personnage dont Martin rapportait les ordres et les annonces, le ministre lui demanda comment l'homme qui lui apparaissait était habillé, quelle taille il avait, quelle figure, s'il paraissait âgé ? Martin lui en fit le portrait que nous avons vu plus haut : Eh bien, lui dit le ministre, vous ne le verrez plus, car je viens de le faire arrêter et conduire en prison. « Et comment, repartit Martin, avez-vous fait pour » le faire arrêter, puisqu'il disparaît tout de suite » comme un éclair. » S'il disparaît pour vous, reprit le ministre, il ne disparaît pas pour tout le monde. Et s'adressant à un de ses secrétaires, allez voir, lui ordonna-t-il, si cet homme que j'ai dit qu'on mette en prison y est encore. Quelques instants après, le secrétaire revint et fit cette réponse : Monseigneur, il y est toujours. « Eh bien, dit » alors Martin, si vous l'avez fait mettre en prison, vous me le montrerez et je le reconnaitrai » bien ; je l'ai vu assez de fois pour cela. »

Après ces interrogatoires, se présente un homme qui visite avec soin la tête de Martin, en lui écartant les cheveux à droite et à gauche ; le ministre les tourne et retourne de même (sans doute pour examiner s'il ne portait pas quelque signe

indicateur de la folie), à quoi Martin se contentait de lire : « Regardez tant que vous voudrez, » je n'ai jamais eu de mal de ma vie. »

Enfin le ministre le congédie : Allez-vous-en déjeuner, lui dit-il. Martin descend à la cuisine, où on lui sert un morceau de rôti : » Moi, dit-il, » je ne mange point de viande en carême, encore » justement que c'est aujourd'hui le vendredi des » quatre-temps. » On lui accomoda des œufs, qu'il mangea de bon appétit, comme n'étant nullement ému de la scène qui venait de se passer.

Revenu avec Martin à l'hôtel de Calais, M. André laissa Martin tout seul jusqu'à dix heures du soir, tant il craignait peu qu'il lui échappât. Au retour de M. André, quand ils furent montés ensemble, Martin l'interpella ainsi : « Mais le ministre m'avait dit qu'il avait fait mettre en prison » l'homme qui m'apparaissait ? Il l'a donc relâché » puisqu'il m'a apparu depuis et qu'il m'a dit : » Vous avez été questionné aujourd'hui, mais on » ne veut pas faire ce que j'ai dit : celui que vous » avez vu ce matin a voulu vous faire croire qu'on » m'avait fait arrêter ; vous pouvez lui dire qu'il » n'a aucun pouvoir sur moi, et qu'il est grand » temps que le roi soit averti. » A l'instant même M. André va faire son rapport à la police, tandis que Martin, sans inquiétude, se couche et s'endort paisiblement.

Le samedi 9, Martin, s'étant levé, descendit peu après de sa chambre pour demander les bottes du lieutenant ; comme il remontait, l'inconnu se présenta devant lui au milieu de l'escalier, et lui parla de la sorte : « Vous allez avoir la visite d'un » docteur, qui vient voir si vous êtes frappé d'i- » magination, si vous avez perdu la tête, mais

» ceux qui vous l'envoient sont plus fous que
 » vous. » Rentré dans sa chambre, Martin raconta
 ceci à M. André; qui lui répondit : Je ne sais pas
 ce que vous allez voir. M. André sortit sur les
 deux heures après midi.

Ce jour-là même, sur les trois heures, un
 homme bien mis vint à l'hôtel de Calais demander
 à parler à M. André : c'était M. Pinel, médecin
 très-renommé pour les maladies mentales.

Après cette visite du docteur, sur les cinq heures
 et demie du soir, Martin étant seul dans sa
 chambre, l'inconnu se présente à ses yeux et lui
 dit encore : « Il faut que vous alliez parler au
 » roi ; quand vous serez en sa présence, je vous
 » inspirerai ce que vous aurez à lui dire : je me
 » sera de vous pour abattre l'orgueil et l'incrédulité.
 » Si vous ne parvenez pas à ce but..... la
 » France est perdue... On tâche d'écarter l'affaire,
 » mais elle se découvrira par une autre voie. »

Le dimanche 10 mars, au matin, entre sept et
 huit heures, Martin était encore dans sa chambre
 tout seul ; l'inconnu lui apparut et lui parla
 ainsi : « Je vous avais dit que mon nom reste-
 » rait inconnu ; mais puisque l'incrédulité est si
 » grande, il faut que je vous découvre mon nom :
 » Je suis l'archange Raphael, ange très-célèbre
 » auprès de Dieu ; j'ai reçu le pouvoir de frapper
 » la France de toutes sortes de plaies. » A ces
 mots, Martin, comme il l'a avoué depuis à M. le
 curé, fut saisi de frayeur et éprouva une sorte de
 crispation. L'ange lui annonça encore que la paix
 ne serait rendue à la France qu'après l'an 1840(1).

(1) Voici les propres expressions de l'Ange à ce
 sujet : « Si la France ne se hâte de mettre fin à ses
 désordres, elle sera dans l'agitation jusqu'à l'an 1840.

Martin, ainsi qu'il avait coutume, rendit compte à M. André de cette frappante apparition. Quelques heures après, ils sortirent ensemble, et M. André, ayant fait la rencontre d'un de ses amis, s'entretint avec lui pendant l'espace d'une heure.

Le lendemain matin, sur les sept heures, nouvelle apparition, dans laquelle l'ange lui dit : « Ceux qui étaient hier avec vous se sont entre- » temus de vous ; vous n'entendiez pas leur lan- » gage (ils avaient parlé en anglais) ; mais ils ont » dit que vous veniez pour parler au roi, et l'un » a dit à l'autre que quand il serait retourné dans » son pays, il lui donnât de ses nouvelles pour » savoir comment la chose se serait passée. » Au retour de M. André, Martin lui rapporta ceci, sur quoi le lieutenant lui dit : Puisqu'il vient ainsi vous visiter, faites-le-moi donc voir la première fois qu'il viendra.

Le même jour, 11 mars, et deux heures après, Martin reçut encore, en l'absence de M. André, l'ordre d'aller parler au roi : « Au moment, lui » dit l'ange, que vous serez devant lui, on vous » inspirera ce que vous aurez à lui révéler. Le » roi est entouré de gens qui le trahissent, et on » le trahira encore. Il s'est sauvé un homme des » prisons ; on a fait accroire au roi que c'était par » finesse et par l'effet du hasard, mais la chose » n'était point telle : elle a été préméditée ; ceux » qui auraient dû mettre à sa poursuite ont né- » gligé les moyens, ils y ont mis beaucoup de » lenteur et de négligence ; ils l'ont fait poursui- » vre quand il n'était plus possible de l'attein- » dre. »

Martin a rapporté dans la suite cette particula-



rité à un officier supérieur qui vint le voir à Charenton, et cet officier dit tout bas, mais de manière à être entendu du seul directeur : C'est Lavalette. En quittant Martin, cette fois l'ange lui dit : « Vous allez avoir encore aujourd'hui la visite du même docteur, » et il disparut.

Le soir, sur les quatre heures et demie, le docteur arriva comme il était à dîner. Martin remonta avec lui dans sa chambre, où se rend aussi M. André, qui rentrait dans le même moment. Le docteur inspecte Martin, lui tâte le pouls; mais Martin lui dit : « Il vient encore de m'être annoncé qu'il faut que je parle au roi, que je fasse ma commission, que tant qu'elle ne sera pas faite, je ne serai pas tranquille. Il m'avait été dit que vous viendriez me revoir aujourd'hui; mais parce que vous tardiez, je pensais qu'on m'avait trompé. » Le docteur lui répond : Ce ne sera rien que cela, nous ferons passer cette maladie-là. « Moi, dit Martin, je ne suis pas malade, puisque je bois, que je mange bien et dors de même. » Assurément il dort toute la nuit, et je l'entends ronfler.

Le mardi 12 mars, sur les sept heures du matin, comme Martin finissait de s'habiller, l'ange se montra près de la fenêtre et lui parla ainsi : « On ne veut rien faire de ce que je dis; plusieurs villes de France seront détruites, il n'y restera pas pierre sur pierre; la France sera en proie à tous les malheurs; d'un fléau on tombera dans un autre. » Dans ce moment, Martin dit à M. André : « Puisque vous désirez le voir, le voilà qui me parle. » Le lieutenant saute aussitôt du lit, vient à la place que lui indique Martin, étend les

bras, tâtonne de toutes parts. Pendant ce temps, Martin voyait l'ange varier et changer de place. M. André, ne sentant ni n'entendant rien, dit alors à Martin : C'est étonnant que je ne voie ni n'entende rien ; comment se peut-il faire que l'un voie et entende, et que l'autre ne voie ni n'entende rien ? passe encore pour voir, mais au moins je devrais entendre. Martin répond : « Je ne le comprends pas non plus ; mais il faut bien que » l'un voie et entende, et que l'autre ne voie et » n'entende pas, puisque je le vois et que je l'entends ; et voilà comme il me dit. » M. André s'habille et sort, laissant Martin seul dans la chambre.

Sur les dix heures, nouvelle apparition, où l'ange dit à Martin : « On va prendre des informations de vous dans votre pays, pour savoir les » personnes que vous fréquentez. » Sur-le-champ Martin en donna avis à son frère par une lettre arrivée le 14 à Gallardon.

Suivant l'avis qu'avait reçu Martin, le ministre écrivit le 15 à M. le préfet, et le 16, M. le curé de Gallardon reçut du préfet la lettre suivante, dont voici le texte :

» Veuillez bien m'informer, monsieur, des » relations intérieures de Martin à Gallardon, et » ne me laissez rien ignoser de ce qui le concerne ; je suis, etc. »

Aussitôt M. le curé prit dans le pays les informations les plus exactes sur Martin, et dès le lendemain il envoya sa réponse à M. le préfet.

Lorsque Martin fut revenu au mois d'avril à Gallardon ; MM. Pinel et Royer-Collard, médecins, demandèrent à M. le curé la même lettre de Martin et celle du préfet, pour constater le fait.

et l'insérer dans leur rapport. M. le curé les leur envoya aussitôt en original. Elles ont été déposées à l'hospice de Charenton.

L'après-dîner, le lieutenant sortit avec Martin ; ils allèrent ensemble proche le Val-de Grâce, et le docteur Pinel, que M. André alla voir dans ce quartier, lui remit des papiers qu'il porta de suite à l'hôtel du ministre, toujours accompagné de Martin, avec lequel il revint à l'hôtel de Calais. Ces papiers étaient le rapport de M. Pinel, où il déclarait Martin atteint de *monomanie avec hallucination des sens*.

Le mercredi 13 mars, l'archange parut devant Martin : « On va, lui dit-il, vous conduire dans » une maison où vous allez être détenu, et votre » conducteur s'en retournera seul dans son pays. » Lorsqu'il eut rejoint M. André, celui-ci lui dit : « Nous allons nous promener. » « Oui, répondit Martin, vous allez me conduire dans une maison » où je resterai pour être examiné, interrogé et » questionné, et vous, vous vous en retournerez » seul chez vous. » Non, nous nous en retournerons ensemble. — « Non, nous ne nous en » retournerons pas ensemble ; mais on a beau faire, » malgré tout ce qu'on fait contre moi, je parviendrai à parler au roi, et on verra bien que » les affaires ne viennent pas de moi-même. Il » faut nécessairement que je les fasse. » M. André lui dit : On fera comme l'on voudra, il faut bien que je fasse aussi ce qu'on m'a commandé. Ils prirent donc une voiture de place, et se rendirent à Charenton.

Le jour même de son arrivée, sur les quatre heures après midi, M. Royer-Collard, médecin en chef, fit sa visite à l'hospice de Charenton

interrogea Martin, qui, sans hésitation, mais aussi sans empressement, commença de nouveau le récit des événements qui lui étaient arrivés.

En le quittant, le médecin en chef recommanda à son collègue, le médecin adjoint de la maison (M. Bleynie), au surveillant des malades (M. Legros), au premier élève en médecine (M. Ramon), et à tous les infirmiers du quartier où il avait été placé, de l'observer attentivement, de suivre toutes ses démarches, et de lui rendre un compte très-exact de ce qu'il ferait ou dirait.

Il n'y eut rien de nouveau pour Martin le 14 mars, mais le 15 au matin, comme il était à s'habiller, l'Ange s'offre à ses yeux et lui dit : « Puis-
 » qu'on vous traite de la sorte, je ne reviendrai
 » plus vous voir : qu'on fasse examiner la chose
 » par des docteurs en théologie, et l'on verra si
 » elle est réelle ou non. Si on ne veut rien croire,
 » ce qui est prédit arrivera ; pour vous, mettez
 » votre confiance en Dieu ; il ne vous arrivera
 » aucun mal, ni aucune peine. Je vous donne la
 » paix ; n'ayez nul chagrin ni inquiétude. »

Il est à remarquer que Martin, ne comprenant point ce que c'était qu'un *docteur en théologie*, en demanda l'explication au surveillant de la maison de santé. La même chose lui était arrivée à Gallardon, au sujet de ces expressions figurées : La France est dans le *délire*, elle sera en *proie* à toutes sortes de maux ; M. le curé les lui expliqua.

Le 22 mars, Jacques Martin, frère de Thomas, arriva sur les neuf heures du matin à l'hospice de Charenton. Autant qu'on a pu en juger par ses discours, il s'y montra comme un homme rempli de sens et de droiture. Après avoir passé une partie de la journée avec son frère, il fut mandé

dans l'après-midi dans la chambre où étaient assemblés les docteurs avec M. le directeur et les principaux de la maison. Interrogé sur son frère Thomas et sur tous les points qui faisaient le sujet des onze questions faites par M. Royer-Collard, et qu'on venait d'envoyer dans sa commune, il répondit que l'on avait toujours observé chez Martin un caractère extrêmement doux et modéré; qu'on n'avait jamais remarqué en lui d'idées exaltées, sur quelque point que ce fût; qu'il avait toujours mené une conduite irréprochable et basée sur des sentiments religieux bien entendus et dégagés de tout fanatisme et de toute superstition; que les révolutions, de quelque nature qu'elles eussent été, n'avaient jamais produit sur son esprit une impression remarquable; qu'il avait toujours joui d'une bonne santé, au physique comme au moral; et que personne de sa famille n'avait eu de maladie d'esprit: il ajouta que lui-même étant à labourer avec son frère, il vit ce dernier s'arrêter dans l'attitude d'un homme qui écoute; il voulut alors s'arrêter aussi, mais il fut obligé de courir après son cheval, qui continua de marcher malgré lui: son frère lui fit part de ce qui s'était passé.

Dans le même temps que Jacques Martin rendait ce témoignage, le curé de Gallardon recevait, ainsi que le maire, le paquet renfermant les onze questions données le 18 mars au Directeur par M. Royer-Collard. Leurs réponses à ces questions furent uniformes et précises: elles présentent Martin comme un homme franc, ouvert, modéré, remplissant ses devoirs fidèlement, mais sans ostentation, ennemi de la révolution, mais sans aigreur, ami du roi sans apparat, d'humeur gaie,

d'un caractère ferme, point crédule, point ami du merveilleux, incapable de servir un parti aux dépens de la sincérité et de la vérité.

Ces réponses, qui furent d'abord adressées à Chartres à M. le préfet, arrivèrent à Charenton le surlendemain du départ du frère de Martin, en sorte qu'il ne pouvait y avoir aucune collusion de part et d'autre, quoiqu'il y eût dans tous les témoignages une si grande conformité.

Le mardi 26, sur les sept heures du matin, comme Martin commençait à écrire à son frère pour lui recommander l'ouvrage des champs, l'ange parut à côté de la table sur laquelle il écrivait. Martin a rapporté cette apparition dans la lettre suivante, qui a été copiée avant qu'on la mît à la poste.

Maison royale de Charenton, le 26 mars 1816.

« Mon frère, je t'écris cette lettre pour te mar-
 » quer que je suis toujours en bonne santé; je
 » souhaite de tout mon cœur que la présente vous
 » trouve tous de même. Comme j'ai commencé à
 » t'écrire, la même apparition m'est apparue; elle
 » m'a dit les choses en ces termes: « Mon ami,
 » je vous avais dit que je ne reviendrais plus
 » vous voir; je vous assure que j'aurais une
 » grande douleur si mes démarches étaient inutiles.
 » Je vous assure que le plus terrible fléau est prêt
 » à tomber sur la France, et qu'il est à la porte.
 » Les peuples en voyant arriver ces choses seront
 » saisis d'étonnement et sécheront de frayeur. Ce
 » qui avait été prédit autrefois est arrivé comme
 » il avait été annoncé; de même la chose arrivera
 » si l'on ne pratique pas ce que j'ordonne. La
 » France n'est plus que dans l'irrégion, l'orgueil

» l'incrédulité, l'impiété, l'impureté, et enfin li-
 » vée à toutes sortes de vices : si le peuple se
 » prépare à la pénitence, ce qui est prédit sera
 » arrêté ; mais si l'on ne veut rien faire de ce que
 » j'annonce, ce qui est prédit arrivera. » L'Ar-
 » change me dit aussi que je ne pouvais désirer
 » une meilleure santé ; que l'on me fasse visiter
 » par les docteurs les plus savants, qu'ils ne pour-
 » raient trouver aucune maladie en moi ; il me
 » dit aussi que si je suis retenu, c'est que l'on veut
 » faire une épreuve de moi ; il dit que c'est une
 » erreur de vouloir m'éprouver après toutes les
 » choses qui sont écrites. » Martin a aussi déclaré
 » que l'ange lui avait dit avant de disparaître : *Je*
 » *vous donne la paix, n'avez nul chagrin ni in-*
 » *quiétude.*

Depuis que Martin était retenu à l'hospice de
 Charenton, il était obligé de se trouver à la visite
 du médecin, mais il n'y parut point les 27 et 28
 mars. Nous allons le suivre dans un rapport parti-
 culier concernant une apparition qui lui arriva,
 ce dernier jour.

« Le jeudi 28 mars, sur les cinq heures après
 » midi, comme je me promenais dans le jardin,
 » l'archange se présente devant moi, et me dit :
 » *Pourquoi n'allez-vous pas à la visite ?* Je lui
 » réponds : J'y vais : il me dit, mais bien briève-
 » ment : *Elle est faite ;*.... et moi, c'était par ex-
 » près que je tardais toujours à y aller ; je m'a-
 » musais tant que je pouvais, parce que tous ces
 » gens-là qui étaient de la visite se moquaient de
 » moi. L'ange ajouta : « Vous ne voulez pas men-
 » tir ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.
 » (Act. 5, 20). L'ange de lumière ne peut an-
 » noncer les choses de ténèbres ; l'ange de té-

» nèbres ne peut pas annoncer les choses de lumière. Qu'on profite de la lumière tandis qu'on a la lumière ; pour vous, mettez votre confiance en Dieu, il ne vous arrivera aucun mal ; et il » disparut comme les autres fois. »

Le même jour, 28 mars, M. Le Gros, surveillant, fit venir Martin dans sa chambre, et mettant la conversation sur les apparitions de l'ange : Puisque vous le voyez ainsi, lui dit-il, quand vous le verrez, vous lui demanderez qu'il me prenne sous sa protection, je serais bien aise d'être sous la protection d'un ange. « Oui, répondit Martin, je lui demanderai. » Il n'eut pas la peine de le faire : car, dès l'apparition suivante, l'ange le prévint et lui dit : « Quelqu'un de la maison vous » a demandé que je le prisse sous ma protection ; » vous lui direz que celui qui pratiquera la religion telle qu'elle est annoncée, et qui aura une » ferme croyance, sera sauvé. »

Cependant l'affaire de Martin s'ébruitait sourdement à la cour. M. de la Rochefoucault, qui en fut instruit, vint à Charenton le 29 mars, ainsi qu'un ecclésiastique (M. Dulondel) qu'envoyait monseigneur (l'ancien) archevêque de Reims, pour voir, examiner Martin, et s'instruire de sa propre bouche du fond de son affaire et de ses circonstances. Martin, présenté par M. le directeur, leur rapporta fidèlement ce qui lui était arrivé la veille. A la prière de M. de la Rochefoucault, M. le curé de Gallardon vint à Paris, pour donner de vive voix des renseignements à M. l'archevêque de Paris (M. de Périgord).

Durant ces diverses négociations, Martin eut encore une apparition non moins remarquable



que les précédentes. Voici comment il l'a rapportée lui-même :

« Le dimanche 31 mars, j'étais, sur les deux à » trois heures de l'après-midi, dans le jardin, il » m'a apparu et m'a dit : Il y aura des discussions : » les uns diront que c'est une imagination; les au- » tres que c'est un ange de lumière, et d'autres » que c'est un ange de ténèbres : je vous permets » de me toucher. Il me prend la main droite avec sa » main droite, et me la serre réellement, » et comme Martin l'a dit à M. le directeur, en lui prenant la main aussi sensiblement que je serre la vôtre. « Il » ouvre sa redingote par devant; quand elle a été » ouverte, cela m'a semblé plus brillant que les » rayons du soleil, et je n'ai pu l'envisager. » (Martin fut obligé de mettre sa main devant ses yeux.) « Il ferma sa redingote, et quand elle fut » fermée, je n'ai plus rien vu de brillant; il m'a » semblé comme auparavant. » Cette ouverture et cette fermeture se sont opérées sans aucun mouvement de sa part. « Il retire son chapeau en arrière, et me dit, en touchant son front avec la main : « L'ange rebelle porte ici les » marques de sa condamnation, et vous voyez » que je n'en ai pas; » il me dit, en finissant : « Rendez témoignage de ce que vous avez vu et » entendu. »

Le 2 avril, une personne vint prendre Martin pour le conduire à Paris. Voici dans quels termes Martin rapporte son entretien avec Louis XVIII, qui eut lieu le même jour :

« Le mardi 2 avril 1816, comme j'étais à dîner à la maison de santé (Charenton), il vint quelqu'un de la part du ministre de la police générale, qui depuis quatre semaines me retenait.

(A dater de son départ de Chartres jusqu'à sa sortie de Charenton.) Ce monsieur me dit de venir à Paris.

« Arrivé à la police, M. Decazes me demanda si je voulais parler au roi ? « Oui, et ma commission ne sera pas faite avant de parler à lui-même, comme on m'a ordonné de lui annoncer ce qu'on m'a dit. » Mais que devez-vous dire au roi ? « Dans le moment je ne sais pas ce que je dois lui dire ; les choses me seront annoncées quand je serai devant le roi. » Le ministre me dit alors : Eh bien ! vous y serez conduit. Vous verrez un bon roi qui est notre père à tous !

» Le ministre passa dans une autre chambre pour mettre son habit d'ordonnance, et moi j'étais seul dans le cabinet où il m'avait parlé. L'ange m'apparut sous les formes ordinaires, et il me dit : « Vous allez parler au roi, qui sera la personne à laquelle on vous présentera, vous serez seul avec lui, n'ayez aucune crainte de paraître devant le roi ; pour ce que vous avez à lui dire, les paroles vous viendront à la bouche. » Car, quand je devais aller chez le roi, continue Martin, je ne savais pas ce que je devais lui dire, et je ne l'ai su qu'en le disant. Et en effet, je n'ai point été embarrassé dans tout ce que je lui ai dit depuis le commencement jusqu'à la fin ; et c'est la dernière fois qu'il (l'ange) m'a apparu.

» Le ministre revint donner une lettre à un homme, et lui dit : « Conduisez cet homme-là au premier valet de chambre du roi. » On voulait me mener en voiture, mais moi je dis que cela ne valait pas la peine, car il n'y avait que la Seine à traverser. Nous arrivâmes aux Tuileries sur les trois heures, et sans que personne ait dit

rien. Nous arrivâmes jusqu'au premier valet de Louis XVIII, à qui on remit la lettre, et qui, après l'avoir lue, me dit : « Suivez-moi. » Nous nous arrêtâmes quelques moments, parce que M. Decazes, qui était venu au palais en voiture, était venu avant nous, et il était chez le roi. Quand le ministre sortit, je suis entré ; et, avant que je dise un mot, le roi dit au valet de chambre de se retirer, et de fermer les portes.

» Le roi était assis devant sa table, en face la porte ; il y avait des plumes, des papiers et des livres. J'ai salué le roi en disant : « Sire, je vous salue. » Le roi m'a dit : « Bonjour Martin. » Et je me suis alors dit à moi-même : il sait donc bien mon nom ? Vous savez, Sire, sûrement, pourquoi je viens ? — Oui, je sais que vous avez quelque chose à me dire, et l'on m'a dit que c'était quelque chose que vous ne pouviez dire qu'à moi ; asseyez-vous. « Alors, je me suis assis dans un fauteuil qui était placé vis-à-vis le roi, de manière qu'il n'y avait que la table entre nous. Alors, je lui demandai comment il se portait ; le roi me dit : « Je me porte un peu mieux que ces jours passés ; et vous, comment vous portez-vous ? » — « Moi, je me porte bien. » — « Quel est le sujet de votre voyage ? » — Et je lui ai dit (1) :

« Vous pouvez faire appeler, si vous le voulez,

(1) Pour ce qui va suivre, les anciennes relations diffèrent un peu de celle-ci, parce qu'alors Martin n'avait pas encore divulgué un secret qu'il avait dit à Louis XVIII en lui promettant de n'en point parler pendant la vie de ce dernier. Cependant l'ouvrage sur lequel nous composons cette notice ne croit pas devoir encore le publier.

votre frère et ses fils, et le roi m'interrompit en disant : « Cela est inutile, je leur dirai ce que vous » avez à me dire. » Après cela, je racontai au roi toutes les apparitions que j'avais eues.

» Quand je lui parlai de l'homme sauvé de la prison, le roi me dit : « Je le sais, c'est Lavalette.

» Moi, je continuai en lui disant : il m'a été dit que le roi examine tous ses employés, et surtout ses ministres. « Ne vous a-t-on pas nommé les personnes? » — Non, il m'a été dit qu'il était facile au roi de les connaître ; moi, je ne les connais pas.

» Enfin, lui ayant dit toutes les particularités des apparitions, le roi me dit : « Je sais tout cela : l'archevêque de Reims (le grand-aumônier) m'a tout dit. Mais il me semble que vous avez quelque chose à me dire en particulier et en secret. Et, alors, je sentis venir à ma bouche les paroles que l'ange m'avait promises, et je dis au roi : « Le secret que j'ai à vous dire, c'est que vous occupez une place... » (*Nous ne finissons point la phrase ; il n'est pas encore temps de le faire*). Le roi alors m'interrompit en disant : « Comment, comment ! Mon frère et ses enfants étant morts... » (*Fin de phrase supprimée par la même raison que ci-dessus.*) Et moi, alors, je lui dis ; Je ne connais rien à tout cela ; mais je sais bien que... (*Nouvelle suppression motivée comme ci-dessus.*) Et c'est si vrai ce que je vous dis, qu'il est vrai qu'un jour, étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert.... (*Nous n'achevons point la phrase ; il suffit, pour le moment, d'avertir nos lecteurs qu'ici Martin raconte au roi, dans tous ses détails,*

un fait qui était personnel à Louis XVIII, et qui avait eu lieu dans le temps où la reine Marie-Antoinette était grosse, tandis que Louis XVIII ne savait pas encore sa grossesse.) C'est à ce récit que le roi, frappé d'étonnement, et profondément ému, dit : O mon Dieu ! ô mon Dieu ! cela est bien vrai ; il n'y a que Dieu, vous et moi qui sachions cela ; promettez-moi de garder sur toutes ces communications le plus grand secret. Et moi, je le lui promis. Après cela, je lui dis : Prenez garde de vous faire sacrer ; car, si vous le tentiez, vous seriez frappé de mort dans la cérémonie du sacre. — Dans le moment, et jusqu'à la fin de la conversation, le roi pleura toujours. Je continuai alors à lui dire :

« Souvenez-vous de votre détresse dans l'adversité, du temps de votre exil ; vous avez pleuré sur la France ; et il fut un temps où vous n'aviez pas d'espoir d'y rentrer, voyant la France alliée avec tous ses voisins. »

« Oui, il a été un temps où je n'avais aucun espoir. » — « Dieu n'a pas voulu perdre la famille royale ; il a fait rentrer la famille des Bourbons. Mais où sont les actions de grâces qui ont été rendues pour un tel bienfait ?

» Pour châtier encore une fois la France, l'usurpateur a été tiré de son exil. Ce n'a pas été par la volonté des hommes, ni par un effet du hasard que ces choses ont été permises ainsi ; il est rentré sans force, sans armes, sans qu'on se mit en défense contre lui ; vous avez été obligé de quitter la capitale, croyant tenir encore une ville de France, et vous avez été obligé de l'abandonner. » — « C'est bien vrai, je croyais rester à Lille. » — « Quand l'usurpateur est ren-

tré, il s'est formé un gouvernement, une armée; et quand il s'est présenté aux ennemis, du premier coup, il a été sans ressources, sans asile, sans armées, et rejeté de ses sujets. Vous êtes encore rentré en France; où sont les actions de grâces qui ont été rendues à Dieu pour un miracle si éclatant? »

« C'est vrai, dit Louis XVIII, je n'y ai pas pensé. » Je lui dis : « Le bon Dieu ne vous a pas donné la pensée parce que vous n'avez pas..... » (Le reste de la phrase se rapporte au secret, et ne peut pas encore être publié).

» Je continuai en lui disant : Il m'a toujours été dit que je parviendrais à vous parler, et que je parviendrais à faire l'affaire qui m'avait été annoncée, et je vois bien qu'il (l'ange) ne m'a pas trompé, car je suis avec vous. Il m'a été dit que vous ne chancelleriez pas pour croire quand je vous dirais les choses. — « Non, je ne puis chanceler, puisque c'est la vérité.

» Ne vous a-t-il pas dit comment il fallût que je m'y prisse pour gouverner la France? — Alors je lui répondis... (Cette réponse tient encore au secret, nous ne pouvons la donner à présent.) Envoyez dans les provinces des gens de confiance pour préparer.... (Nouvelle suppression par le même motif que ci-dessus.) Il m'a été annoncé de vous dire que si vous ne faites pas ce qui vous a été annoncé, vous ferez tomber la France dans de nouveaux malheurs.

» Que les rois de France doivent se rappeler qu'ils portent le titre de *rois très-chrétiens*, quasi-que je ne sache pas si cela est comme cela; qu'ils doivent se rappeler de leur devoir de faire rentrer le peuple dans la *chrétienté*. » Alors le roi



en me recommandant surtout le secret, me dit qu'il me promettait de faire toutes les recherches possibles pour trouver celui duquel je lui avais parlé, et pour !.... (Le reste est supprimé comme tenant au secret). »

Martin fait ensuite au roi le récit de ses dernières apparitions que nous avons fait connaître. Il continue ainsi :

« Après cela, lui ayant dit que l'ange qui m'avait apparu était celui qui conduisit le jeune Tobie à Ragès et qui le fit marier, il m'a pris la main en disant : « Que je touche à la main que l'ange a serrée ; priez toujours pour moi. »

» Le roi m'ayant fait des questions sur le curé de Gallardon, je lui ai répété ce que je lui avais déjà dit au sujet des dimanches et fêtes et des désordres qui se commettent. Et je lui ai particulièrement rappelé le principal objet de ma mission, de rendre.... (les paroles ont rapport au secret), et le roi m'a répondu : « Je ferai en sorte de remédier à tout. »

« J'ai salué le roi en lui disant : Je vous souhaite une bonne santé. Il m'a été dit, qu'une fois ma commission faite auprès du roi, je vous demande la permission de m'en retourner au centre de ma famille, comme il m'a été annoncé que vous ne me refuserez pas. » — « Puisque vous avez été obéissant jusqu'à présent, je ne veux pas vous rendre désobéissant ; j'ai donné des ordres pour vous renvoyer. » — « Il m'a toujours été annoncé qu'il ne m'arriverait aucune peine ni aucun mal. » — « Il ne vous en arrivera pas non plus ; vous vous en retournerez demain ; le ministre va vous donner à souper et à coucher, et des papiers pour vous en retourner. » — « Mais, je serais content

si je retournais à Charenton pour leur dire adieu, et pour prendre une chemise que j'ai laissée. » — « Cela ne vous a-t-il pas fait de la peine d'être à Charenton ? y avez-vous été bien ? » — « Pas du tout de peine ; et bien sûr que si je n'y avais pas été bien, je ne demanderais pas à y retourner. » — « Eh bien, puisque vous désirez y retourner, le ministre vous y fera conduire de ma part. »

» Je suis retourné rejoindre mon conducteur qui m'attendait, et nous avons été ensemble à l'hôtel du ministre (1). »

Sa mission terminée, Martin s'est rendu dans sa famille à Gallardon, où il est arrivé le jeudi 4 avril 1816. Il a repris de suite et a toujours continué son ancien train de vie sans la moindre émotion, sans le plus petit étonnement de ce qui lui était arrivé, n'ayant plus aucune espèce d'apparition, mais gardant sur tous ces événements le plus profond silence. Il répondait aux curieux qui lui faisaient des questions à cet égard : « Quand vous avez des affaires, vous autres, n'allez-vous pas les faire ? eh ! bien, j'ai été faire les miennes. »

Le 6 avril, Martin fit une visite à M. de Breteuil pour lui raconter les derniers événements de son histoire ; revenu à Gallardon, il a continué dans le sein de sa famille sa vie simple et laborieuse, estimé et honoré de la plupart des habitants.

Au mois d'août 1830, il devint l'objet des poursuites des révolutionnaires de son village, et il fut obligé de se cacher pour s'y soustraire.

Voilà le récit exact et fidèle de tous les évé-

(1) L'entretien de Martin avec le roi a duré au moins 55 minutes.

ments extraordinaires qui regardent Martin de Gallardon. Maintenant il est temps de se demander quel degré de créance il est permis à tout esprit droit et chrétien d'y accorder. La place qui nous reste ne nous suffit pas pour traiter cette question dans tous ses développements.

Nous dirons d'abord que la plupart des personnes ayant la foi, qui ont vu Martin et suivi son histoire, croyaient à son inspiration divine ; tels sont M. la Perruque, curé de Gallardon, M. l'évêque de Versailles, M. le comte de Breteuil ; alors préfet d'Eure-et-Loir, M. le docteur Royer-Collard, médecin en chef de la maison royale de Charenton, M. de Rhoulac-Dumaupas, directeur de cette maison ; le grand-aumônier de France, M. l'abbé Dulondel, M. le comte de Larocheffoucault-Doudeauville, M. le marquis de Montmorency, etc.

Les autres personnes étaient dans une grande incertitude sur le compte du cultivateur de la Basse-Normandie, n'osaient porter un jugement sur son état, tout en avouant que Martin ne paraissait pas avoir été fou. Mais ce qui doit exercer une grande influence sur l'idée qu'on peut se former de cette histoire, c'est le rapport de MM. Pignet et Royer-Collard au ministre. Ces messieurs, après avoir exposé les faits, posèrent les trois questions suivantes : « Martin est-il aliéné ? est-il un imposteur ? est-il la dupe de gens habiles qui l'ont poussé dans un intérêt quelconque ? » Ils répondirent à ces questions en enfrant dans les détails les plus approfondis, et ils les résolvent toutes les trois par la négative. Il ne reste donc, d'après ce rapport de gens compétents et d'une grande instruction sur ce sujet, qu'à tirer la con-

clusion que *Martin était vraiment inspiré*. C'est aussi notre sentiment, ou plutôt l'opinion vers laquelle nous penchons le plus; car nous n'oserions décider la question d'une manière absolument affirmative. Il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui existe entre l'histoire de Martin et celle de Jeanne d'Arc. Pourquoi la miséricorde divine qui avait suscité cette héroïne chrétienne pour sauver le royaume très-chrétien, n'aurait-elle pas employé le même moyen pour donner au souverain des avertissements d'où dépendait le salut de la France. Hélas! il est bien à craindre que ces avertissements n'aient été stériles; les maux qui affligent notre patrie eussent pu sans doute être prévenus, en suivant d'autres voies plus conformes à ces avis.

(1819 — 1826.)

PROPHÉTIE

SUR LES MALHEURS QUI MENACENT
LA FRANCE,

Par un ecclésiastique qui annonce LA CROIX DE MIGNÉ huit ans avant son apparition, comme signe de la vérité de son inspiration (1).

Un ecclésiastique d'une vie exemplaire, dit M. Vrindts (p. 44), voyait tout en noir depuis plusieurs années, et on l'en blâmait sans cesse. Il croit apprendre dans l'oraison que de grands désastres accableront bientôt la France; il les annonce dans un temps où le royaume semblait prospérer; on s'en raille. Il s'associe des personnes d'une rare piété, et fait une neuvaine avec elles; il écrit ensuite une lettre datée de l'an 1819, qui existe, nous savons en quelles mains, où il annonce un bouleversement général, une révolution terrible, ajoutant qu'il n'y aurait qu'un instant entre ces deux cris qu'on pousserait, *tout est perdu et tout est sauvé*, et que le calme se rétablirait ensuite: et pour confirmer sa prédiction, il finit par ces paroles: « Il paraîtra une croix, et si cette croix ne paraît pas, que mon secret meure avec moi. » Or cette croix, il en fait une description qui peint exactement celle de Migné. Et ce prêtre mourut une année avant l'apparition miraculeuse.

(1) *La Croix de Migné vengée* par M. WEINDTS, Paris, 1829. — La religion constatée, t. II.

Croix miraculeuse de Migné.—Le 17 décembre 1826, trois mille personnes étaient assemblées sur une place du bourg de Migné, près Poitiers, pour entendre un sermon. Au moment où le prêtre rappelait à ses auditeurs la croix lumineuse qui apparut à Constantin et à son armée, poursuivant l'impie Maxence, tout-à-coup une croix semblable, grande et d'une régularité parfaite, se montre dans les airs, au-dessus des spectateurs.

Ce fait est certifié par les témoignages les plus nombreux et les plus positifs. On aurait eu et l'on aurait encore, si c'était nécessaire, l'attestation des trois mille personnes qui étaient présentes.

Nous allons donner les preuves principales du miracle de Migné.

Voici d'abord une déposition écrite cinq jours seulement après l'événement. Elle est adressée à l'évêque de Poitiers, dans le diocèse de qui les faits venaient de se passer.

« Monseigneur,

» Nous soussignés, Pasquier, curé de S. Por-
 » chaire, et Marsault, aumônier du collège royal
 » de Poitiers, réunis depuis un mois et demi à
 » M. Boin-Beaupré, curé de Migné (1), pour
 » donner à ses paroissiens les exercices du jubilé;
 » avons l'honneur de faire part à Votre Grandeur
 » de l'événement extraordinaire dont nous avons
 » été témoins, à la clôture de notre station. La do-
 » cilité et la ferveur du plus grand nombre des
 » habitants de cette commune nous consolait de
 » nos travaux; mais nous avons encore à gémir

(1) Bourg d'environ 2000 âmes, situé à une lieue au nord de Poitiers.

» sur la résistance de plusieurs qui rendaient nuls
» pour eux les efforts de notre zèle.

» Le dimanche, 17 du présent mois, nous avons
» terminé les exercices du jubilé par la plantation
» d'une croix, cérémonie à laquelle assistaient
» deux à trois mille personnes de Migné et des
» paroisses voisines. La croix étant plantée, au
» moment où l'un de nous adressait aux fidèles
» une exhortation où il leur rappelait celle que
» virent autrefois Constantin et son armée, en
» marchant contre Maxence, parut dans la région
» inférieure de l'air, au-dessus de la petite place
» qui se trouve devant la porte principale de
» l'église, une croix lumineuse, élevée au-dessus
» du niveau de la terre d'environ cent pieds; ce
» qui nous a donné la facilité d'en évaluer à peu
» près la longueur, qui nous a paru être de quatre-
» vingts pieds. Ses proportions étaient très-régu-
» lières; et ses contours, déterminés avec la plus
» grande netteté, se dessinaient parfaitement sur
» un ciel sans nuage, qui commençait cependant
» à s'obscurcir, car il était près de cinq heures du
» soir. Cette croix, de couleur argentine, était
» placée horizontalement dans la direction de
» l'église, le pied au levant et la tête au couchant.
» Sa couleur était la même dans toute son étendue,
» et elle s'est maintenue sans altération près d'une
» demi-heure. Enfin la procession étant rentrée
» dans l'église, cette croix a disparu.

» On ne peut, Monseigneur, se faire une idée
» du saisissement religieux qui s'est emparé des
» spectateurs à l'aspect de cette croix. Presque
» tous se sont à l'instant jetés à genoux, en répé-
» tant avec transport, et les mains élevées au ciel,
» le cantique *Vive Jésus! vive sa croix!*

» Ce prodige que nous attestons, qu'attestent avec
 » nous les sous-signés, et que sont prêts à attester
 » avec eux tous ceux qui ont été témoins oculai-
 » res, a produit d'heureux effets. Dès le soir
 » même, et encore plus le lendemain, plusieurs
 » personnes qui s'étaient montrées rebelles à la
 » grâce se sont approchées du tribunal de la péni-
 » tence et se sont réconciliées avec Dieu.

Migné, 22 décembre 1826.

» (Signatures :) Pasquier, curé de S. Porchaire ;
 » Marsault, aumônier du collège royal ; Bouin-
 » Beaupré, curé de Migné ; De Curson, maire de
 » Migné ; Naudin, adjoint ; Marrot, fabricant ; Sur-
 » sault, fabricant ; Landry, maréchal-des-logis de
 » la gendarmerie à Poitiers ; Fournier, ancien ad-
 » judant sous-officier ; et quarante et un autres
 » témoins.

Voulant que les détails et les circonstances de
 l'événement fussent constatés avec précision et
 rigueur, l'évêque de Poitiers nomma une com-
 mission d'hommes instruits qu'il chargea de se
 rendre sur les lieux et d'y faire toutes les informa-
 tions désirables. Après avoir terminé leurs enquê-
 tes, les membres de la commission présentèrent
 le rapport suivant :

« Monseigneur,
 » Votre Grandeur ayant commis, par son ordon-
 » nance du 16 janvier dernier, MM. l'abbé De
 » Rochemonteix, son vicaire général, et Taury,
 » chanoine honoraire de la cathédrale et profes-
 » seur de théologie au grand séminaire, pour in-
 » former sur l'apparition extraordinaire d'une
 » croix, qui aurait eu lieu à Migné dans le cou-
 » rant du mois de décembre 1826, ils ont l'hon-

» neur de lui exposer que, d'après ses intentions,
 » ils se sont adjoints pour procéder à cette enquête
 » MM. De Curson, maire de la commune, témoin
 » oculaire du fait; Boisgiraud, professeur de phy-
 » sique au collège royal de Poitiers (1); J. Barbier,
 » avocat, conservateur-adjoint de la bibliothèque
 » de la ville; et V. Larnay, désigné pour rem-
 » plir les fonctions de secrétaire.

» La commission ainsi formée a pris une con-
 » naissance exacte des lieux où le phénomène
 » avait été observé; elle a interrogé plusieurs té-
 » moins à la place même qu'ils occupaient pen-
 » dant l'apparition; et elle en a entendu un nombre
 » plus considérable dans divers autres lieux où la
 » réunion était plus facile.

» Parmi eux, Votre Grandeur distinguera plu-
 » sieurs agriculteurs, témoins habituels des spec-
 » tacles variés qu'offre l'atmosphère à ceux qui
 » passent la meilleure partie de leur vie en plein
 » air; plusieurs artisans, accoutumés à juger de la
 » régularité des formes, des proportions, et de la
 » grandeur absolue des objets; enfin, un certain
 » nombre de personnes instruites, qui, par leurs
 » connaissances et leur caractère moral, assurent
 » le plus haut degré de confiance à leurs dépo-
 » sitions.

» Il a été dressé de toutes les opérations ci-
 » dessus énoncées un procès-verbal détaillé, dont
 » la minute est jointe au présent rapport, avec la
 » description géométrique des lieux et des objets
 » dont la connaissance a paru susceptible d'offrir
 » quelque intérêt dans la matière présente.

(1) Protestant, et en conséquence naturellement
 prévenu contre le miracle catholique de Migné.

» Voici, Monseigneur, ce qui, de l'avis unanime des commissaires de Votre Grandeur, résulte des nombreux documents qu'ils ont recueillis et pesés de concert.

» Le dimanche 17 décembre 1826, jour de la clôture d'une suite d'exercices religieux donnés à la paroisse de Migné, à l'occasion du jubilé, par M. le curé de S. Porchaire et M. l'aumônier du collège royal, au moment de la plantation solennelle d'une croix, et tandis que ce dernier adressait à un auditoire d'environ trois mille âmes un discours sur les grandeurs de la croix, dans lequel il venait de rappeler l'apparition qui eut lieu autrefois en présence de l'armée de Constantin, on aperçut dans les airs une croix bien régulière et de vastes dimensions. Aucun signe sensible n'avait précédé sa manifestation, nul bruit, nul éclat de lumière n'avait annoncé sa présence. Ceux qui l'aperçurent d'abord la montrèrent à leurs voisins, et bientôt elle fixa l'attention d'une grande partie de l'auditoire, au point que M. le curé de S. Porchaire, averti par la foule au milieu de laquelle il s'était placé, crut devoir aller interrompre le prédicateur. Alors tous les yeux se portèrent vers la croix, qui avait paru tout d'abord exactement formée, et qui était placée horizontalement, de manière à ce que l'extrémité du pied répondît au-dessus du pignon antérieur de l'église, et que la tête se portât en avant, dans le même sens que la direction de cette église, vers le couchant d'été. La traverse qui formait les bras coupait le corps principal à angle droit; chacun des bras, égal à la tête, était environ le quart du reste de la tige.

» Ces diverses parties étaient partout d'une lar-

» geur sensiblement égale, terminées latéralement
 » par des lignes bien droites, bien nettes et forte-
 » ment prononcées, et coupées carrément à leurs
 » extrémités par des lignes droites et également
 » pures.

» Au jugement de plusieurs témoins, ces pièces
 » avaient une certaine épaisseur qui les faisait
 » voir comme un peu arrondies lorsqu'on les re-
 » gardait sous un angle oblique, et régulièrement
 » équarries lorsqu'on se rapprochait de la verticale.

» Du reste, aucun accessoire ne paraissait tenir
 » à cette croix, ni l'accompagner ; toutes ses formes
 » étaient pures, et ressortaient très-distinctement
 » sur l'azur du ciel. Elle n'offrait point aux yeux
 » un éclat éblouissant, mais une couleur partout
 » uniforme, et telle, qu'aucun témoin n'a pu la
 » définir d'une manière précise, ni lui trouver un
 » objet de juste comparaison. Seulement on s'ac-
 » corde plus généralement à en donner une idée
 » à l'aide d'un blanc argentin, nuancé d'une lé-
 » gère teinte de rose.

» Il résulte certainement de l'ensemble des dé-
 » positions, que cette croix n'était pas à une hau-
 » teur considérable ; il est même très-probable
 » qu'elle ne s'élevait pas à deux cent pieds au-
 » dessus du sol ; mais il serait difficile de rien fixer
 » de plus précis que cette limite.

» La longueur totale de la tige pouvait être de
 » cent quarante pieds, et sa largeur, à en juger
 » par les données moins rigoureuses, de trois à
 » quatre pieds (1).

(1) « Comme la situation de la croix était horizon-
 » tale, on a déterminé la longueur de la partie com-
 » prise entre le pied et le croisement des branches,

» Lorsqu'on a commencé à apercevoir la croix,
 » le soleil était couché depuis une demi-heure au
 » moins; et elle a conservé sa position, ses formes,
 » et toute l'intensité de sa couleur, pendant une
 » demi-heure environ, jusqu'au moment où on est
 » rentré dans l'église pour recevoir la bénédiction
 » du saint-sacrement. Alors il était nuit, les étoiles
 » brillaient de tout leur éclat. Ceux qui sont ren-
 » trés les derniers ont vu la croix commencer à se
 » décolorer; ensuite quelques personnes restées
 » au dehors l'ont vue s'effacer peu à peu, d'abord
 » par le pied, et successivement de proche en
 » proche, de manière à présenter bientôt quatre
 » branches égales, sans qu'aucune de ces parties
 » eût changé de place depuis le premier moment
 » de l'apparition, et sans que celles qui avaient
 » disparu laissassent aux alentours la plus légère
 » trace de leur présence.

» Il paraît qu'aucun observateur ne s'est appli-
 » qué à suivre cet évanouissement graduel jusqu'à
 » son dernier terme, mais on sait qu'il était entière-
 » ment consommé lorsqu'on est sorti de l'église,
 » immédiatement après la bénédiction.

» La journée où cet événement a eu lieu avait

» en mesurant la distance qui séparait les spectateurs
 » placés directement au-dessous de ces deux points;
 » Ses autres dimensions, et particulièrement sa lar-
 » geur, ont été conclues des proportions qu'on leur
 » attribuait entre elles et avec la longueur précédente.
 » Il est facile de s'apercevoir que ces dimensions,
 » beaucoup plus grandes que celles qu'on lui don-
 » nait à la vue simple, devaient l'être en effet, com-
 » me cela a lieu pour tous les objets très-élevés. »
 (Note du Rapport.)

» été très-belle, après une suite de plusieurs jours
 » pluvieux. Au moment de l'apparition le temps était
 » encore serein et la température assez douce pour
 » que peu de personnes s'aperçussent de la frai-
 » cheur du soir. Le ciel était pur dans toute la
 » région où se montrait la croix, et l'on apercevait
 » seulement quelques nuages dans deux ou trois
 » points éloignés de là et voisins de l'horizon (1).
 » Enfin aucun brouillard ne s'élevait de terre ni
 » de dessus la rivière qui coule à peu de distance.

» Voilà, Monseigneur, ce qui nous a paru cons-
 » tituer les circonstances matérielles du fait. Quant
 » à son influence morale sur ceux qui en ont été
 » les témoins, nous avons constaté que la plupart
 » furent dans l'instant même saisis d'admiration et
 » d'un religieux respect. On vit les uns se pros-
 » terner spontanément devant ce signe du salut ;
 » les autres avaient les yeux tout mouillés de lar-
 » mes ; ceux-ci exprimaient par de vives exclama-
 » tions l'émotion de leurs âmes ; ceux-là élevaient
 » leurs mains vers le ciel en invoquant le nom du
 » Seigneur : il n'en est presque aucun qui ne crût
 » y voir un véritable prodige de la miséricorde et
 » de la puissance de Dieu.

» Nous avons de même constaté que plusieurs
 » personnes qui avaient résisté à tout l'entraîne-
 » ment des exercices du jubilé, sont revenues par
 » suite de cet événement aux pratiques de la reli-

(1) « Ces nuages n'ont été vus que par un très-
 » petit nombre de personnes : on ne pouvait en effet
 » les apercevoir que de quelques positions toutes
 » particulières, dans lesquelles la vue n'était pas bor-
 » née par l'église ou des maisons. » (Note du Rapport.)

» gion, dont elles restaient éloignées depuis lon-
» gues années, et que d'autres, qui par leur œu-
» vres et par leurs discours semblaient annoncer
» que la foi était entièrement éteinte dans leurs
» cœurs, l'ont sentie se ranimer tout-à-coup, et
» en ont donné des marques non équivoques.

» Enfin, l'impression produite par ce spectacle
» extraordinaire a été si vive et si profonde, qu'elle
» arrachait encore des larmes à quelques-uns de
» ceux qui déposaient devant nous, après plus
» d'un mois d'intervalle depuis l'événement.

» Avant de terminer ce rapport, qu'il nous soit
» permis, Monseigneur, d'exprimer à Votre Gran-
» deur les sentiments qui nous ont été inspirés à
» nous-mêmes par la connaissance plus appro-
» fondie que nous avons été appelés à prendre de
» ce fait. Si nous avons été surpris des particula-
» rités qui concernent l'existence physique du
» phénomène, nous avons admiré bien davantage
» les conseils adorables de la Providence, qui a
» fait concourir cet événement avec des circon-
» stances si propres à lui donner les heureux résul-
» tats qu'il a eus en effet. Lorsqu'on sait que le
» hasard n'est qu'un nom, que rien ici bas n'a lieu
» sans dessein et sans une cause bien déterminée,
» on ne peut être que vivement frappé de voir ap-
» paraître tout-à-coup au milieu des airs une croix
» si manifeste et si régulière, dans le lieu et dans
» l'instant précis où un peuple nombreux est ras-
» semlé pour célébrer le triomphe de la croix par
» une solennité imposante, et immédiatement après
» que l'on vient de l'entretenir d'une apparition
» miraculeuse qui fut autrefois si glorieuse au
» christianisme ; de voir que ce phénomène éton-
» nant conserve toute son intégrité et la même

» situation, tandis que l'assemblée reste à la consi-
 » dérer ; qu'il s'affaiblit à mesure que celle-ci se
 » retire, et qu'il disparaît à l'instant où l'un des
 » actes les plus sacrés de la religion appelle toute
 » l'attention des fidèles.

» Arrêté à Poitiers, en séance commune, le 9
 » février 1827.

» (Signatures :) Les membres de la commission :
 » De Rochemonteix, vicaire-général ; Taury, prê-
 » tre ; Boisgiraud aîné ; J. Barbier ; Victor De
 » Larnay. »

Plusieurs extraits du procès-verbal des dépositi-
 ons mentionnées dans le rapport qui précède sont
 sous nos yeux. Nous certifions qu'elles expriment
 avec un remarquable accord ce que raconte la
 commission. Après les avoir exposés, les rappor-
 teurs déclarent que « ils eussent pu facilement
 » en obtenir un nombre plus considérable. »

« Lorsque nous avons été sur les lieux, disent-
 » ils, la foule se pressait autour de nous ; les
 » enfants mêlaient leurs voix à celles des person-
 » nes plus âgées, pour expliquer dans le plus
 » grand détail tout ce qui concernait l'apparition,
 » et pour faire remarquer certaines circonstances
 » qui, à leur âge, peuvent frapper davantage et
 » qui avaient fait peu d'impression sur les esprits
 » plus occupés des idées morales qui se rattachent
 » à cet événement. Ce n'est qu'avec peine que nous
 » sommes parvenus à isoler les témoins ci-dessus
 » désignés, pour leur adresser nos questions et re-
 » cueillir leurs réponses suivant la forme que nous
 » nous étions prescrite. Enfin, lors de notre der-
 » nière réunion à Migné, on nous a présenté, peu
 » ayant notre départ, une liste de plusieurs indi-
 » vidus qui demandaient instamment à être en-

» tendus, considérant comme une faveur singulière de pouvoir contribuer par leur déposition à constater l'apparition de la croix.

» Si nous n'avons donc pas multiplié davantage les témoignages écrits, c'est d'une part la difficulté de trouver un espace de temps assez considérable où nous fussions tous libres à la fois des occupations obligées qui concernent chacun de nous, de l'autre l'espèce d'impatience qui se manifestait presque dans toute la France, même parmi des personnes dont les désirs devaient nous commander une haute considération ; mais c'est surtout parce que les dépositions déjà recueillies nous paraissaient présenter dans les points essentiels d'une manière bien positive un accord tel, qu'il serait impossible de leur ajouter un plus grand degré de certitude, quel que fût le nombre des témoins qu'on soumettrait à l'examen. »

Lorsque le phénomène arriva, le préfet de la Vienne, M. le comte de Castéja, dont la résidence est à Poitiers, se trouvait à Paris où le retenaient ses fonctions de membre de la Chambre des députés. M. Desplaces-Dessessarts, premier conseiller de préfecture du département, lui écrivit alors pour l'informer de l'événement. La lettre était ainsi conçue :

Poitiers, 31 décembre 1826.

« Monsieur le comte,

» Je crois devoir vous entretenir d'un événement très-extraordinaire qui s'est passé à Migné il y a aujourd'hui quinze jours, et qui a eu pour témoins trois ou quatre mille personnes.

» Le dimanche 17 de ce mois, jour de la clô-



» ture de la mission pour le jubilé dans la commune de Migné, on a planté une croix, comme c'est l'usage. Le temps ayant été magnifique toute la journée, beaucoup d'habitants des communes voisines et de la ville de Poitiers s'étaient rendus à cette pieuse cérémonie.

» Comme on avait été processionnellement chercher la croix chez le particulier qui en avait fait le don, ce ne fut qu'au moment du coucher du soleil qu'elle put être élevée sur le calvaire qui avait été préparé. Lorsqu'elle fut placée, M. l'abbé Marsault, aumônier du collège royal de cette ville et l'un des deux ecclésiastiques qui ont prêché la mission à Migné, monta sur les marches du nouveau calvaire, et adressa un discours à son nombreux auditoire. Il parla de la croix miraculeuse qui apparut à Constantin lorsqu'il combattait Maxence, il rappela la conversion de Clovis; et à peine avait-il achevé ces citations, qu'une croix lumineuse d'environ quatre-vingts pieds de longueur fut aperçue de tous les assistants. Le soleil était alors couché, le ciel était pur et sans un seul nuage; de sorte que tout le monde put voir que cette croix, située horizontalement au-dessus de la petite place qui est devant la porte principale de l'église, était d'une couleur argentine qui tranchait parfaitement avec l'azur du ciel, et si bien formée que les deux parties du croisillon étaient absolument égales entre elles, et que ses quatre extrémités semblaient avoir été terminées à la scie. Elle était tellement détachée de ce qu'on appelle le firmament et si près de la terre, que lorsqu'on se plaçait tout près et en face de la grande porte de l'église, on voyait la croix au-

» dessus de sa tête, et que lorsqu'on s'éloignait de
 » sa première position d'une quarantaine de pas,
 » elle paraissait alors faire un angle de 35 degrés
 » avec le terrain de la petite place dont il a été
 » parlé : d'où il résulterait que l'élévation de cette
 » croix au-dessus du sol n'était que d'environ une
 » centaine de pieds, supposant le pas de deux
 » pieds et demi, et l'angle estimé réellement de 45
 » degrés. Au surplus, peu importe la précision de
 » cette circonstance ; puisque la proximité de cette
 » croix était telle, que ceux qui se trouvaient auprès
 » du calvaire voyaient à leur droite la partie où
 » était le croisillon, et que, lorsqu'ils passaient
 » sous cette même croix et s'en éloignaient à une
 » certaine distance, ils voyaient à leur gauche la
 » partie où était le croisillon.

» Cette croix lumineuse est restée constamment
 » à la même place à peu près une demi-heure,
 » c'est-à-dire jusqu'à la nuit. Elle a disparu en
 » s'effaçant lentement, mais sans éprouver de
 » changement dans sa forme. Personne n'a vu
 » cette croix se former, et les premiers qui l'ont
 » aperçue l'ont vue tout-à-coup telle qu'elle vient
 » d'être dépeinte.

» Voilà, Monsieur le comte, le phénomène mi-
 » raculeux qu'ont vu et examiné près d'une demi-
 » heure trois ou quatre mille personnes, et qu'at-
 » testeront par écrit toutes celles qui savent signer.
 » Je vous citerai, parmi ces témoins oculaires, le
 » maire, M. de Curzon, dont je n'ai pas besoin de
 » vous faire l'éloge, puisque vous le connaissez,
 » et que comme moi vous appréciez sa sagesse et
 » ses lumières ; le respectable curé de Migné,
 » M. Beaupré ; celui de S.-Porchaire, M. Pas-
 » quier ; l'aumônier du collége, M. Marsault ; le

» maréchal-des-logis de la gendarmerie, le sieur
 » Landry, homme froid et pas dévot, qui, se pro-
 » menant là pour le maintien du bon ordre, a vu
 » tranquillement tout ce que je viens de vous
 » dire. Il y a sans doute encore beaucoup d'autres
 » personnes remarquables dont je n'ai point en-
 » tendu parler.

» Mais ce qui vous mettra à même de juger de
 » l'impression qu'ont faite et la mission et l'appa-
 » rition de la croix lumineuse, c'est que dans une
 » commune qui était loin d'être religieuse, tout le
 » monde, un bien petit nombre d'individus excep-
 » tés, tous se sont approchés des autels; qu'il n'y
 » a plus ni haines ni divisions, que tous les habi-
 » tants ont l'air de ne former qu'une seule famille;
 » et que la joie et la satisfaction sont peintes sur
 » toutes les figures.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» Le doyen du conseil de préfecture,

» DESPLACES-DESSESSART. »

Plusieurs personnes allèrent de Paris et d'autres lieux au bourg de Migné, afin de s'assurer par elles-mêmes et immédiatement de la vérité des témoignages, du bruit desquels la France commençait à retentir. M. De Ranchin, député de Tarn en 1827, visita aussi le théâtre de l'événement, et écrivit sur ce qu'il y avait appris une relation qui a été imprimée. Nous en extrairons quelques passages :

« Plus de deux cents témoins oculaires furent en-
 » tendus par la commission chargée de vérifier les
 » faits; leurs dépositions furent unanimes. Sur
 » trois mille témoins oculaires, dont plusieurs n'é-
 » taient rien moins que religieux, pas un ne s'est

» inscrit en faux contre la réalité de cette ap-
 » parition sur le lieu même où le phénomène a
 » paru....

» Les incrédules, ne pouvant plus nier le fait
 » en lui-même, voulurent en écarter tout ce qu'on
 » pourrait y voir de surnaturel ».

Après un récit de l'apparition, M. De Ran-
 chin ajoute : « Comme l'église ne pouvait con-
 » tenir tous ceux qui voulaient y entrer, plusieurs
 » restèrent dehors, devant la porte d'entrée; et,
 » quoique le recueillement ne leur permit pas de
 » détourner la tête, il y en eut quelques-uns qui,
 » étant plus à portée de la croix céleste, s'aperçu-
 » rent que, dès les premières paroles de la béné-
 » diction, elle avait commencé à s'effacer par le
 » pied, et qu'elle avait totalement disparu à l'ins-
 » tant où le prêtre avait prononcé les dernières
 » paroles....

» J'entendis vêpres à Migné. Je fus édifié à la
 » vue d'un peuple naguère si irrespectueux et si in-
 » subordonné, et aujourd'hui si doux, si soumis. Ils
 » sont religieux sans ostentation, pieux sans affec-
 » tation, modestes et recueillis dans leur église.
 » Au-dehors et dans leurs familles règnent la paix
 » et la bonne foi. Leurs figures portent toutes
 » l'empreinte de ce calme heureux qui est insé-
 » parable d'une bonne conscience. C'est vraiment
 » un peuple régénéré.

» Je repartis pour Poitiers où je désirais avoir
 » une entrevue avec le maréchal-des-logis de la
 » gendarmerie. On prétendait qu'il avait rétracté
 » sa déposition. J'eus une entrevue avec lui dès le
 » lendemain; je lui demandai s'il avait effective-
 » ment donné lieu aux bruits qui circulaient sur sa
 » rétractation. Il me répondit, avec autant d'assu-

» rance que d'énergie, « que c'était faux, qu'il ne
 » disait que la vérité, et qu'il avait vu la croix
 » miraculeuse aussi bien et aussi distinctement
 » qu'il me voyait moi-même, et qu'il l'attesterait
 » en tous temps, en toutes occasions, envers et
 » contre tous. »

» J'ajouterai qu'il est à ma connaissance que
 » trois personnes, dont l'une était fortement pro-
 » noncée contre le miracle, ayant été aux enquêtes
 » sur les lieux, en sont revenues toutes aussi con-
 » vaincues que moi. Celui qui s'obstinait à ne pas
 » croire, et qui s'est rendu à l'évidence, est un
 » juge d'instruction. Il m'a fait lui-même l'aveu
 » de son opiniâtreté passée et celui de sa convic-
 » tion actuelle. Les deux autres sont des person-
 » nes de distinction, et dignes de foi, qui habi-
 » tent la capitale. A la suite de renseignements exacts
 » qu'elles se sont aussi procurés sur les lieux, elles
 » ont également acquis la certitude du miracle. »

Un membre distingué de l'Académie des sciences, un savant astronome, M. Cassini, a examiné le fait. Voici le jugement qu'il en a porté. « Nous
 » rions de pitié de ceux qui voudraient comparer
 » la croix lumineuse de Migné à un arc-en-ciel
 » solaire, comme de ceux qui l'assimilent à un arc-
 » en-ciel lunaire. C'est un effet de réfraction, ont
 » dit certains ignorants; dites plutôt de réflexion,
 » ont repris d'autres un peu plus savants... Eh !
 » Messieurs, pour expliquer le phénomène à votre
 » manière il ne vous manque qu'une chose, mais
 » indispensable : un rayon soit du soleil, soit de
 » la lune, qui, étant malheureusement absents,
 » n'ont pu donner lieu ni à réflexion, ni à réfrac-
 » tion, ni à arc-en-ciel; d'autant qu'il n'y avait
 » ni nuages, ni vapeurs, ni pluie. Cherchez donc

» quelque autre explication d'une apparition dont
 » trois mille témoins déposent, qui pendant une
 » demi-heure et à une hauteur qui excédait cent
 » pieds a subsisté sans mouvement, sans altéra-
 » tion, sous des formes bien nettes, bien tran-
 » chées. C'est ce que nous portons défi d'attri-
 » buer raisonnablement à une cause physique na-
 » turelle. Et notre opinion sur ce point est ap-
 » puyée de l'autorité de plusieurs savants, faits
 » pour prononcer sur une telle matière. Mais que
 » ce météore, enfant de tant de hasards et de puis-
 » sances mystérieuses si contraires, soit venu se
 » placer dans ce lieu à point nommé, lorsque le
 » prédicateur parlait de la croix apparue à Cons-
 » tantin ; que ceux qui l'ont vu, subjugués par tous
 » les sentiments religieux, aient cédé à la puis-
 » sance du miracle ; que des savants distingués,
 » au nombre desquels il y en avait d'une opinion
 » peu favorable à la croix, l'aient attesté ; qu'ils
 » aient concouru à établir la nature et la vérité de
 » ce fait extraordinaire, qu'il soit cru miraculeux
 » par une foule d'hommes sans préjugés comme
 » sans préventions, dont la modestie, amie de la
 » science et de la vérité, examine avec connais-
 » sance et discute avec calme ; que des magistrats,
 » des ministres de la religion, voisins des lieux, et
 » obligés devant Dieu de dévoiler les prestiges de
 » l'erreur, aient établi des commissions, reçu leurs
 » rapports, ordonné une enquête, religieusement et
 » civilement juridique, agi si sérieusement et avec
 » tant de crédulité : ce serait assurément un mi-
 » racle, un prodige mille fois plus inadmissible
 » que celui dont nous admettons la réalité (1). »

(1) Paroles citées dans *La croix de Migné vengée*, ch. 61.

(1829.)

VISIONS PROPHÉTIQUES**D'UNE ANCIENNE RELIGIEUSE (1).**

Une ancienne religieuse, morte depuis peu en odeur de sainteté, trouva au sein d'une respectable famille un asile contre la fureur des tyrans de 1793, qui, après l'avoir chassée de sa communauté, la faisaient rechercher pour la mettre, comme tant d'autres, au nombre de leurs victimes. Là, elle tomba dans une maladie de langueur qui, au bout de six mois, fit désespérer de sa vie. Un médecin, républicain modéré, lui donnait secrètement ses soins. Dans une de ses dernières visites, la malade lui ayant dit : « Guérissez-moi donc, monsieur le médecin, » il lui répondit brusquement : « Nous ne sommes plus dans le temps où les apôtres faisaient des miracles. » Après cette réponse, il dit en particulier aux maîtres de la maison : « Dans vingt-quatre heures votre religieuse n'existera plus. » Lorsqu'il se fut retiré, la religieuse mit sur sa poitrine un sacré cœur, et dormit d'un profond sommeil pendant deux heures. S'étant réveillée, elle dit à sa garde : « Je suis guérie ; je vais me lever. » Effrayée en pensant que ce langage, qu'elle regardait comme un dernier effort de la nature, annonçait une mort prochaine, sa garde

(1) Tableau des trois époques, Paris, 1829.

courut en prévenir les maîtres, qui, s'étant rendus avec empressement dans la chambre de cette religieuse, la trouvèrent en parfaite santé. Frappés du plus grand étonnement, ils en croyaient à peine leurs yeux et leurs oreilles; mais leur conviction fut pleine et entière quand ils la virent se mettre de suite à table avec eux et manger comme si elle n'eût jamais été malade. L'étonnement du médecin fut encore plus grand, lorsque, venant le lendemain dans la persuasion que sa malade était morte ou prête à mourir, il la trouva parfaitement rétablie. Le règne de la terreur ayant cessé, cette religieuse passa dans un autre département où elle fut appelée pour aider à fonder un établissement en faveur des pauvres infirmes. Pendant qu'elle s'occupait à cette bonne œuvre, il survint à la généreuse dame qui lui avait donné l'hospitalité pendant plusieurs années un sujet de peine d'autant plus accablant qu'elle ne pouvait le faire connaître à personne. Peu de temps après, elle reçut une lettre de sa religieuse, qui lui disait : « Je suis bien étonnée, madame, » d'après l'étroite et sainte amitié qui existe entre nous, que vous n'ayez pas soulagé votre » cœur en me faisant part de la peine qui vous » accable; mais le bon Dieu m'a fait connaître » ce que vous avez voulu me cacher... » A la lecture de cette lettre la respectable dame fut convaincue que cette connaissance de son chagrin, dont elle n'avait fait part à qui que ce fût au monde, était surnaturelle, et se rappelant la guérison miraculeuse qu'elle avait vue de ses yeux, elle fut plus persuadée que jamais de la sainteté de cette religieuse. Voilà les faits qui peuvent inspirer de la confiance en cette reli-

gieuse dont on va lire les prédictions. Sa première est du 6 janvier 1815, elle annonçait les cent jours. Pendant que je priais, dit la religieuse, pour le parfait rétablissement de la religion et de la légitimité en France, il me fut dit : « La France n'a pas reconnu le bienfait que je lui ai accordé en la délivrant de l'anarchie et de la tyrannie; au lieu de me témoigner sa reconnaissance, elle m'outrage; je vais encore la châtier en permettant que le *vautour de l'Europe* y rentre. » *Seigneur, m'écriais-je, tout est perdu si Bonaparte rentre en France*; il me fut dit : « Il n'y restera pas long-temps; j'armerai l'Europe contre lui, la France sera cernée comme une ville qu'on assiège, et avant six mois les Bourbons remonteront sur le trône de leurs pères... » Cette prédiction s'est accomplie à la lettre, comme tout le monde sait. La seconde prédiction regarde les événements futurs, et voici ce que dit cette religieuse. « Le dimanche d'avant la Toussaint 1816, je faisais mon oraison sur l'instabilité du cœur humain... Je fus tout-à-coup frappée d'objets horribles... Je vis des personnes de tous les états qui se livraient à des désordres affreux... Il me fut dit : « Tu vois les crimes qu'on commet; et qui retient mon bras vengeur (1)?... Je vais donc encore frapper la France pour le bonheur des uns et le malheur des autres. » Je vis dans ce moment un gros nuage qui était si noir que j'en fus épouvantée; il couvrit toute la France, et dans ce

(1) Je passe sous silence une partie de cette prédiction, le temps de la publier n'est pas encore venu.

nuage, j'entendis des voix confuses qui criaient : les unes, « Vive la république, » les autres, « Vive Napoléon, » les autres, « Vive la religion et le grand monarque que Dieu nous a gardé. » En même temps il se donna un grand combat, mais si violent qu'on n'en avait jamais vu un semblable ; le sang coulait comme quand la pluie tombe bien fort, surtout depuis le Midi jusqu'au Nord, car l'Ouest me parut plus tranquille. Les méchants voulaient exterminer tous les ministres de la religion de Jésus-Christ et tous les amis de la légitimité. Ils en avaient fait périr un grand nombre, et criaient déjà victoire lorsque tout-à-coup les bons furent ranimés par un secours d'en haut, et les méchants furent défaits et confondus... Le temps de tous ces bouleversements ne sera pas de plus de trois mois, et celui de la grande crise où les bons triompheront ne sera que d'un moment. Quand les méchants auront répandu une très-grande quantité de mauvais livres, ces événements seront proches. Aussitôt après qu'ils seront arrivés, tout rentrera dans l'ordre, et toutes les injustices de quelque nature qu'elles soient seront réparées, ce qui sera très-facile, la plupart des méchants ayant péri dans le grand combat ; et ceux qui auront survécu seront si effrayés du châtement des autres, qu'ils ne pourront s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu et d'admirer sa toute-puissance : plusieurs se convertiront. La religion fleurira ensuite de manière la plus admirable. J'ai vu des choses belles à cet égard que je n'ai pas d'expressions pour les peindre ! »

FIN.

123.3
B.H. h. sagawa
56934

123

En vente à la même librairie.

HISTOIRE
DE
L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,

PAR
M. l'abbé DEGUERRY, M. l'abbé DONEY,
M. l'abbé JUSTE, M. l'abbé DE GENOUDE, etc.

OUVRAGE APPROUVÉ
par N. S. Père le Pape.

2 volumes in-8°, contenant autant de matière que
6 volumes ordinaires et ornés de cent gravures en
taille-douce. PRIX, 15 fr.

En vente :

Chez MAILLET, libraire, 31, rue de l'Est,
Et chez tous les libraires.

NOSTRADAMUS,
PAR EUGÈNE BARESTE.

DIVISION DE L'OUVRAGE :

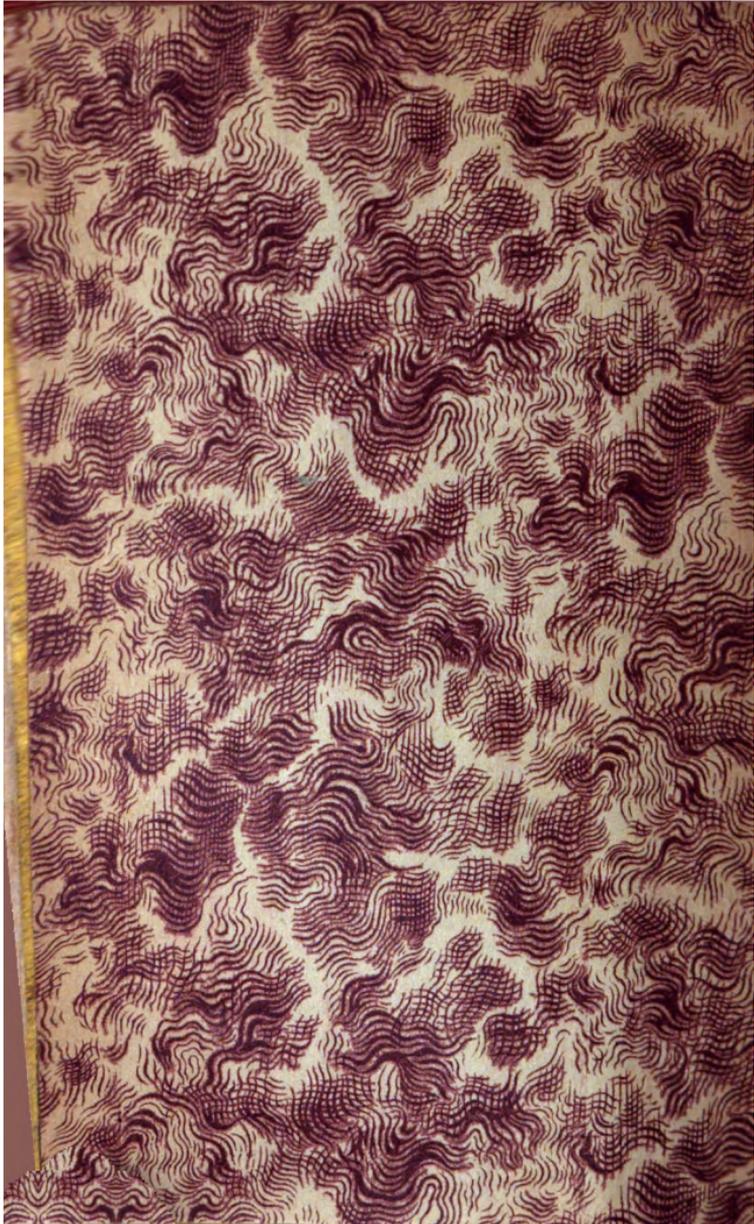
- I. Vie de Nostradamus.
- II. Histoire des Oracles et des Prophètes.
- III. Centuries de Nostradamus.
- IV. Explication des quatrains prophétiques.

Orné d'un portrait authentique de Nostradamus,
PAR AIMÉ DE LEMUD.

1 gros volume de 550 pages. Prix, 3 fr.

— PARIS, IMPRIMÉ PAR BETHUNE ET PLON. —





BIBLIOTECA DE CATALUNYA



1001923338

BIBLIOTECA CENTRAL

A-24-8°
-808-

120

INSTITUT
D'ESTUDIS CATALANS
BIBLIOTECA DE CATALUNYA

Núm. 56.924

243.
215

